

Rapport Annuel

2015



البنك الوطني الفلاحي
BANQUE NATIONALE AGRICOLE



البنك الوطني الفلاحي
BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Rapport Annuel

2015



01 CONTEXTE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT BANCAIRE & FINANCIER

02 ACTIVITE DE LA B.N.A EN 2015

03 ACTIVITE DU GROUPE BNA 2015 & ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOMMAIRE

01

CONTEXTE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT BANCAIRE & FINANCIER P. 6

CONTEXTE ECONOMIQUE.....	7
AU NIVEAU MONDIAL.....	8
AU NIVEAU NATIONAL.....	9
ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER TUNISIEN.....	10
LE SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER.....	11
EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE DES BANQUES COTEES EN 2015.....	11

02

ACTIVITE DE LA B.N.A EN 2015 P. 12

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS DE LA BNA.....	13
RESSOURCES.....	14
EMPLOIS.....	16
POSITION SUR LE MARCHE MONETAIRE.....	20
LES OPERATIONS A L'INTERNATIONAL.....	21
RESULTATS DE LA BANQUE.....	21
PERFORMANCE DE LA BANQUE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES.....	23
RESPONSABILITE SOCIETALE.....	26
ORGANISATION ET SYSTEME D'INFORMATION.....	27
BILAN SOCIAL.....	28
CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES.....	30
L'ACTION BNA EN BOURSE.....	32
EVOLUTION PREVISIONNELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	33
ACTIONNARIAT.....	34
GOUVERNANCE.....	34
ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31.12.2015.....	38
PRINCIPALES NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS.....	44
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS.....	72
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS.....	77
LES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.....	87

03

ACTIVITE DU GROUPE BNA 2015 P. 90

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDÉE.....	91
LES FILIALES DE LA BNA.....	94
LES FILIALES FINANCIERES.....	95
GROUPE IMMOBILIER.....	98
SOCIETES DE SERVICES.....	101
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	104
PRINCIPALES NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	109
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	140

PROFIL DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE



Dénomination :	BANQUE NATIONALE AGRICOLE.
Forme juridique :	Société anonyme à Conseil d'Administration et Direction Générale.
Nationalité :	Tunisienne.
Siège social :	5 Rue de Syrie 1002 Tunis.
Téléphone :	(00 216) 71 831 000 / (00 216) 71 831 200.
Télex :	NABATTU 14 130 / BANATU 15 436 / DIRBNA 13 220.
Swift :	BNETNTT.
Site Web :	www.bna.tn
Date de constitution :	1er Juin 1959.
Durée :	99 ans.
Registre du commerce :	B142431996 TUNIS.
Matricule fiscal :	000 123 LAM 000.
Capital social :	160.000.000 Dinars.
Exercice social :	du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.
Objet social :	Activités bancaires.
Régime fiscal :	Droit commun.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres :

- M. Imed Turki représentant l'Etat et les participations publiques ;
- M. Sami Moulay représentant l'Etat et les participations publiques ;
- M. Mohamed Sadok Hosni représentant l'Etat et les participations publiques ;
- M. Hichem Ben Fadhel représentant l'Etat et les participations publiques ;
- M. Maamri Akremi représentant l'Etat et les participations publiques ;
- M. Salah Kanoun représentant l'Etat et les participations publiques ;
- M. Mansour Nasri représentant la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles ;
- M. Taoufik Jelassi, Administrateur représentant les actionnaires minoritaires ;
- M. Sahbi Mahjoub, Administrateur représentant les actionnaires privés ;
- M. Lotfi Maktouf, Administrateur indépendant ;
- Madame Lilia MEDDEB, Administrateur indépendant ;

Contrôleur d'Etat :

Madame Besma Ghozzi.

Commissaires aux Comptes :

- T.A.C représenté par M. Khdimallah Zied.
- C.F.A représenté par M. Saïdi Fethi.



01

CONTEXTE ECONOMIQUE ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER



CONTEXTE ECONOMIQUE

AU NIVEAU MONDIAL

Le repli des prix internationaux des produits de base, la crise financière chinoise, les luttes d'influences, le risque sécuritaire et l'afflux de réfugiés vers l'Europe font l'incertitude de l'environnement économique international en 2015. Le taux de croissance économique mondiale s'est établi à 3,1% contre 3,4% réalisé en 2014. Cette faiblesse de croissance est généralisée à presque la totalité des pays.

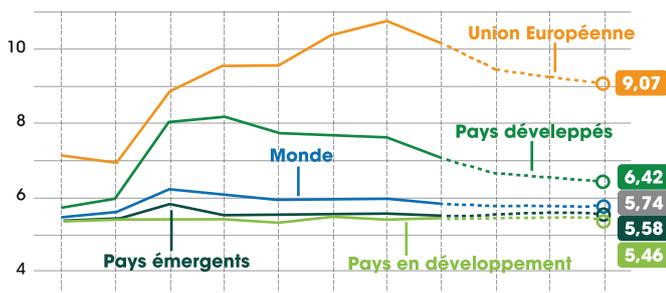
Locomotive de l'économie mondiale au cours des dernières années, l'économie chinoise a réalisé la plus faible performance depuis 1990. Pour la zone euro dont la croissance du PIB est de 1,4% en 2015 contre 0,9% en 2014, la reprise semble enclenchée depuis le quatrième trimestre 2015. Un net ralentissement a caractérisé l'économie américaine dès le début du deuxième semestre de l'année 2015 qui s'est soldée par un taux de croissance de 2,5%.

Le marché de l'emploi en attente de jours meilleurs

Ces performances en dessous des attentes ont aggravé, selon l'Organisation Internationale du Travail, la situation de l'emploi dans le monde où le nombre de chômeurs a augmenté d'un million en 2015. Le taux de chômage à l'échelle de la planète s'est établi à 5,7% en 2015. Le nombre de chômeurs additionnels attendu pour les années 2016 et 2017 est d'environ 3 millions selon la même source.

Le chômage dans le monde

Évolution du taux de chômage par groupes de pays(en%)



Le commerce international augmente en volume, mais diminue en valeur

Les perspectives négatives du marché de l'emploi rejoignent celles du commerce international qui a augmenté en volume au taux de 2,8% en 2015, mais il a diminué en valeur sous l'effet de la fluctuation des taux de change et de la baisse des prix des produits de base. La dégradation des perspectives concernent en particulier les pays émergents et les pays en voie développement en lien avec les marchés de produits de base.

La dégradation des perspectives concernent en particulier les pays émergents et les pays en voie développement en lien avec les marchés de produits de base, notamment ceux de l'énergie où les tendances baissières se poursuivent et concernent l'ensemble des produits dont le pétrole (-47% pour le prix du baril de Brent), le blé dur (-28,7%), le sucre (-15,8%), le coton (-14,8%), le fer (-42,3%) et le cuivre (-19,7%). L'indice général des prix a de ce fait régressé de 35,3% en 2015.

Des niveaux d'inflation bas à l'échelle mondiale

Le repli des prix des produits de base a favorisé des niveaux d'inflation bas en 2015. Mesurée en décembre 2015 par l'indice des prix à la consommation, l'inflation était de 0,2% dans la zone Euro, 0,7% aux Etats-Unis, 1,6% en Chine, 10,7% au Brésil, 0,28% en Allemagne et 0,19% au Japon.

Une évolution contrastée des principaux indices boursiers

Sur les marchés financiers internationaux, la crise financière chinoise a marqué l'année 2015. L'évolution des principaux indices boursiers a été contrastée en 2015 avec en particulier une baisse de 2,2% du Dow Jones, une hausse de 8,5% du CAC 40 et une hausse de 9,1% du Nikkei Japonais.

Une volatilité croissante des cours sur les marchés des changes

S'agissant des marchés des changes internationaux, le dollar s'est apprécié notamment face à l'euro sous l'effet des perspectives (qui se sont concrétisées en décembre 2015 quand la Réserve Fédérale Américaine a relevé le taux d'intérêt de 25 points de base) de la hausse des taux aux Etats-Unis parallèlement à une politique expansive adoptée par la Banque Centrale Européenne.

Les banques de plus en plus concurrencées sur leur cœur de métier

Pour ce qui est du secteur bancaire, l'année 2015 a révélé l'accroissement des investissements mondiaux dans les start-up technologiques qui concurrencent de plus en plus les banques sur leur cœur de métier en offrant des services de crédit, assurance, gestion d'actifs, change etc. Certains gouvernements ont mis en place des mécanismes d'incitation afin de développer ces acteurs, augmenter la concurrence sur le marché des services bancaires et réduire par conséquent les coûts de financement de l'économie réelle.

AU NIVEAU NATIONAL

Un climat de méfiance alimenté notamment par le risque sécuritaire règne sur l'environnement économique Tunisien post révolution. La reprise espérée en 2015 est reportée une année de plus en tablant sur la reprise de la croissance économique dans la zone Euro dont la croissance d'un point accroît celle de la Tunisie de 0,6 point de pourcentage.

Les troubles sociaux récurrents, la situation en Lybie constituent les principales causes de la récession qui a touché la quasi-totalité des secteurs productifs. Le secteur de l'agriculture et de la pêche a fait l'exception. Le tourisme et le transport affichent les indicateurs les plus détériorés en 2015. L'activité industrielle a accusé un repli sous l'effet de la baisse de la production énergétique et la détérioration de la production minière (-18,1%). Une légère reprise a caractérisé la production dans les industries manufacturières grâce à la hausse de la production des industries agro-alimentaires et des industries diverses ayant compensé la baisse de la production notamment dans les secteurs des industries chimiques (-7%), des industries du textile et habillement, cuir et chaussures (-1,6%) et les industries de matériaux de construction (-1,4%).

En dépit de ces faibles performances, le taux de chômage ne s'est pas détérioré. Il a atteint 15,3% au cours du 3ème trimestre de 2015.

Le taux d'inflation sous-jacente s'est établi, pour sa part, au même niveau qu'en 2014, soit 5,3%.

Le déficit de la balance commerciale s'est contracté de 11,6% et s'est situé à 12.048 MDt en 2015 avec une amélioration du taux de couverture qui atteint 69,6%.

Toutefois, le déficit courant demeure élevé au niveau de 7.602 MDt, soit 8,7% du PIB à cause de la chute des recettes touristiques et de la diminution des revenus de travail.

La progression des IDE de 9,2% en 2015 en particulier et la consolidation des entrées nettes de capitaux extérieurs en général se sont répercutées positivement sur les avoirs nets en devises qui ont atteint à la fin de l'année 2015, l'équivalent de 128 jours d'importation contre 112 jours à la fin de l'année 2014.

Sur le marché des changes, l'évolution de la parité du dinar a été favorable à la balance commerciale. En moyenne annuelle, il s'est déprécié de 8,4% par rapport au dollar américain et s'est apprécié de 3,4% vis-à-vis de l'euro.

Toutefois, des pressions se sont faites ressenties sur le marché des changes au cours du premier trimestre de l'année 2016. Le dinar s'est déjà déprécié de 2,5% contre l'euro et s'est apprécié de 1,6% contre le dollar américain.

Pour ce qui est de la bourse de Tunis, l'année 2015 s'est déroulée en deux temps et s'est soldée par une baisse annuelle de 0,94% bien que le volume des transactions soit en hausse de 54% par rapport à 2014 grâce à certaines valeurs telle que la SFBT qui représente 15% de l'indice Tunindex et qui a généré 28% des échanges en 2015.

Le programme de recapitalisation des trois banques publiques a dopé leurs cours respectifs sur les huit premiers mois de l'année 2015.



**ENVIRONNEMENT BANCAIRE
ET FINANCIER TUNISIEN**

LE SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Les faits marquants ayant caractérisé le système bancaire et financier au cours de l'année 2015 sont :

- La décélération de l'évolution des concours à l'économie soit 6,4% en 2015 contre 9,4% en 2014 due principalement à la baisse de l'encours du portefeuille-escompte auprès des banques résultante du ralentissement du rythme de la conjoncture économique nationale.
- En 2015, le déficit de la liquidité bancaire s'est légèrement accru et ce malgré les périodes d'amélioration,
- La convergence du TMM vers le taux directeur de la BCT pour clôturer l'année 2015 à 4,28% en mois de décembre contre 4,30% un mois plus tôt,
- Egalement, le déficit courant s'est maintenu, en 2015, à un niveau élevé pour se situer à 7.602 MDT représentant 8,7% du PIB contre 7.369 MDT et 8,8% une année auparavant.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE DES BANQUES COTEES EN 2015

- Au terme de l'année 2015, les banques cotées ont réalisé un chiffre d'affaires de 4.666 MDT contre 4.439 MDT au 31 décembre 2014, soit une hausse de 6,2 %.
- Le produit net bancaire s'est élevé à 2.777 MDT en 2015 contre 2.609 MDT en 2014 enregistrant une hausse de 6,4 %.
- Durant l'année 2015, la marge d'intermédiation a légèrement progressé (1,9 % contre 3,3 % en 2014). La part de la marge d'intérêt dans le PNB s'est limitée à 44,7 % contre 56 % en 2014, alors que celle de la marge sur commissions a atteint un taux équivalent à 16,9 % contre 23,4 % en 2014.
- Le taux de couverture des charges salariales par les commissions nettes a enregistré une hausse de 1,30 point de pourcentage à fin décembre 2015 atteignant 64,2 % contre 62,9 % à fin décembre 2014.
- Les charges opératoires ont totalisé 1.335 MDT en 2015 contre 1.276 MDT en 2014, en hausse de 4,6 %. Cette augmentation, moins importante que celle du produit net bancaire, s'est répercutée positivement sur le coefficient d'exploitation qui a enregistré une amélioration de 0,8 point de pourcentage en s'établissant à 48,1 %.
- Les crédits consentis aux entreprises et aux professionnels ont connu une hausse de 4,6 % pour s'établir à 47.724 MD au 31/12/2015 contre 45.521 MD à fin 2014.
- Avec un accroissement au taux de 3 % en 2015 contre 8,6 % en 2014, les dépôts de la clientèle auprès des banques résidentes ont passé de 45.501 MDT en 2014 à 46.969 MDT au 31 décembre 2015.
- La progression des crédits à un rythme plus soutenu que celui des dépôts s'est traduite par une hausse du taux de transformation de 1,2 points de pourcentage passant de 102,6 % en 2014 à 105,3% au 31 décembre 2015 .

02

ACTIVITE DE LA B.N.A EN 2015



**SITUATION FINANCIERE
ET RESULTATS DE LA BNA**

En 2015, la Banque Nationale Agricole a défini une stratégie qui s'articule autour des axes suivants :

- La consolidation des efforts commerciaux en vue de drainer davantage de ressources clientèle et ce par l'amélioration de la gamme de produits et de la qualité des services.
- L'assainissement du bilan de la banque à travers des efforts importants en matière de provisionnement des créances compromises et de retraitement des garanties admises et ce afin d'améliorer le taux de couverture des créances classées ;
- La poursuite du rôle dévolu à la banque en matière de participation au financement de l'économie par une contribution active aux choix économiques nationaux fondés sur le développement régional ;
- Le renforcement des structures de contrôle.
- L'accélération de la mise en place du nouveau système d'information de la banque.

RESSOURCES

RESSOURCES CLIENTELE

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont enregistré à fin décembre 2015 une progression de 6,5% (+384 MDT), pour atteindre 6.278 MDT contre 5.894 MDT au terme de l'exercice précédent.

Unité : 1000 D

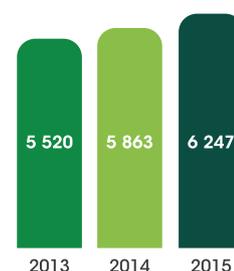
	2 013	2 014	2 015	Var. 2014 / 2013		Var. 2015 / 2014	
				Volume	(%)	Volume	(%)
DEPOTS	5 505 255	5 845 622	6 214 872	340 367	5,8	369 250	6,3
Dépôts à vue et autres sommes	1 664 191	1 709 512	1 894 012	45 321	2,7	184 500	10,8
Dépôts d'épargne	1 957 526	2 016 244	2 105 073	58 718	3	88 829	4,4
Dépôts à terme & autres produits financiers	1 883 538	2 119 866	2 215 787	236 328	12,5	95 921	4,5
DETTES RATTACHEES	14 397	17 352	32 450	2 955	17	15 098	87
Dépôts à vue	1 593	2 295	1 925	702	44,1	-371	-16
Dépôts à terme & autres produits financiers	12 804	15 057	30 525	2 253	17,6	15 468	103
TOTAL DEPOTS	5 519 652	5 862 974	6 247 322	343 322	5,9	384 347	6,6
INSTRUMENTS MONETAIRES & FINANCIERS	24 032	31 127	30 410	7 095	29,5	-717	-2,3
Bons de trésor clientèle	5 132	6 977	8 710	1 845	36	1 733	24,8
Billets de trésorerie	18 900	24 150	21 700	5 250	27,8	-2 450	-10
TOTAL RESSOURCES CLIENTELE	5 543 684	5 894 101	6 277 732	350 417	6,3	383 630	6,5

Les dépôts de la clientèle

A fin décembre 2015, les dépôts et avoirs de la clientèle se sont inscrits en hausse de 6,6% contre une progression pour l'ensemble du secteur de 3,0%.

Ils totalisent 6.247 MDT en 2015 contre 5.863 MDT en 2014, soit un accroissement en volume de 384 MDT.

Dépôts de la clientèle (En MDT)



Les dépôts à vue et autres sommes

- Ont affiché une nette progression de 10,8% (+181 MDT) due essentiellement à une hausse de 177 MDT des dépôts à vue en devises et de 27 MDT des dépôts à vue en dinars.

-ont pu gagner 1,4% dans la structure globale des dépôts représentant ainsi 30,9% du total dépôts.

Dépôts à vue et autres sommes (en MDT)



Dépôt d'épargne

Ont connu un accroissement de 4,4% (+89 MDT) atteignant 2.105 à fin 2015 contre 2.016 MDT en 2014.

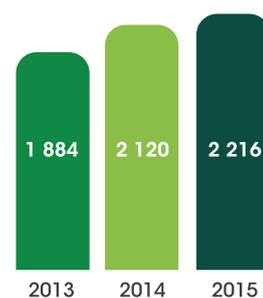
Dépôts d'épargne (en MDT)



Dépôt à terme et autres produits financiers

Se sont accrus de 4,5% (+96 MDT) pour s'établir à 2.216 MDT suite notamment à une augmentation de 175 MDT des dépôts à terme en dinars conjuguée à une régression de 79 MDT de ceux en devises.

Dépôts à terme et autres produits financiers (en MDT)



Les placements en instruments monétaires et financiers

L'encours des placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers a enregistré une baisse de 2,3%, revenant de 31 MDT à fin 2014 à 30 MDT au terme de l'exercice 2015.

Cette évolution a résulté d'une hausse de 1,7 MDT au niveau des placements en bons de trésor clientèle conjuguée à une baisse de 2,4 MDT au niveau de ceux en billets de trésorerie.

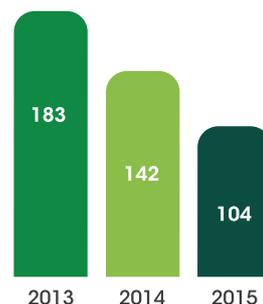
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

L'encours net des emprunts et ressources spéciales s'est inscrit en baisse de 19,3% (-72 MDT) revenant de 373 MDT en 2014 à 301 MDT au terme de l'exercice 2015.

Emprunt extérieurs

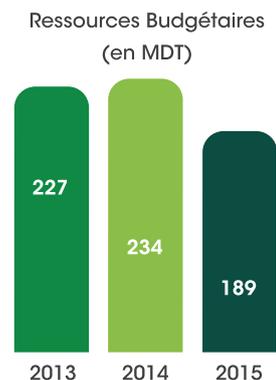
Ont enregistré une baisse de 27,2%, suite au remboursement d'un montant global de 53,8 MDT au titre des échéances (en principal) contre 15,0 MDT au titre des appels de fonds sur ces lignes.

Emprunts Extérieurs (en MD)



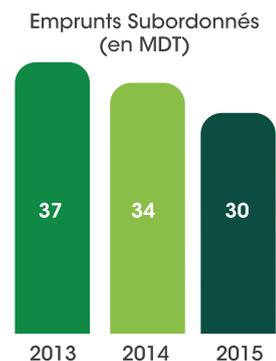
Ressources budgétaires

Ont diminué de 19,4% (-45 MDT) totalisant 189 MDT en 2015.



Emprunt obligatoire

Ont atteint 330 MDT à la clôture de l'exercice 2015 accusant une baisse de 3,3 MDT représentant le remboursement de l'annuité 2015.



CAPITAUX PROPRES ET PROVISIONS

L'encours des capitaux propres de la B.N.A avant affectation du résultat, s'est établi à 636 MD à fin 2015 contre 610 MD au 31.12.2014, enregistrant ainsi une progression de 4,3%.

La BNA affiche au 31 décembre 2015 un ratio de solvabilité de 10,07% contre 8,99% en 2014.

En ce qui concerne les provisions, leur encours s'est inscrit en hausse de 23,7% pour totaliser 1.111 MD au 31.12.2015.

EMPLOIS

ENGAGEMENTS

La B.N.A a maintenu courant l'année 2015 sa position en tant que leader dans le financement de l'économie. Sa politique de crédit a été focalisée sur l'assainissement de son portefeuille et le respect des normes prudentielles notamment en matière de liquidité et de solvabilité.

Dans ce cadre, l'encours global des engagements nets de la Banque s'est situé à 8.117 MD au 31.12.2015 contre 8.442 MD une année auparavant, enregistrant ainsi une régression de 3,9% (- 325 MD).



Cette évolution a résulté d'une baisse de 1,6% (-108 MD) au niveau des engagements par décaissement et de 14,3% (-217 MD) des engagements par signature.

En termes d'encours bruts, les engagements de la Banque se sont établis à 9.199 MD au 31.12.2015 contre 9.313 MD au terme de l'année 2014.

Développement des crédits et choix sectoriels

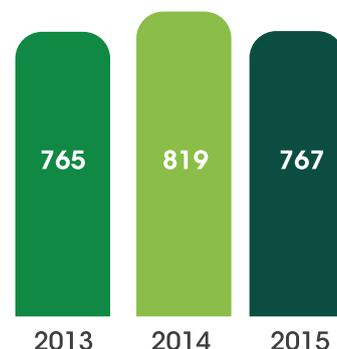
Financement de la production agricole

L'encours global brut des engagements à la production agricole s'est inscrit en baisse de 6,4% (-52 MD) revenant de 819 MD en 2014 à 767 MD à fin 2015.

En effet, conformément aux mesures gouvernementales prises dans le cadre de la loi des finances 2014 et de la loi des finances Complémentaire 2015, la banque a procédé à l'abandon des crédits (principal et intérêts conventionnels et de retard) des agriculteurs dont le montant ne dépassant pas 5.000 dinars. Le montant (en principal) abandonné s'est élevé à 72 MD.

Les débloqués à la production agricole se sont inscrits en hausse de 2% passant de 165 MD en 2014 à 167 MD au titre de l'exercice 2015, et ce en dépit de la baisse du nombre d'agriculteurs à 4.032.

Engagements Agricoles bruts



Evolution des débloqués des crédits à la production agricoles

Unité : Millions de dinars

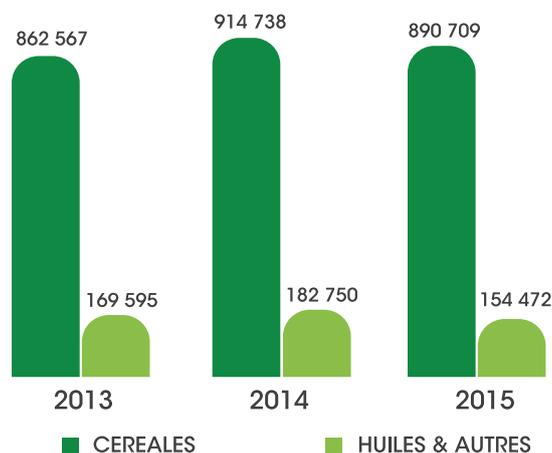
	31.12.2014		31.12.2015	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Court terme	3 922	101	3 502	97
Moyen terme	372	44	211	44
Long terme	330	20	319	26
Total	4624	165	4032	167

D'un autre côté, le volume du recouvrement agricole (en principal des créances ordinaires et contentieuses) a enregistré une hausse de 6,6% (+8 MD) pour atteindre 136 MD à fin 2015, suite à la hausse du recouvrement au niveau de certaines spéculations notamment la pêche, l'élevage et l'arboriculture.

Crédits à la commercialisation des produits agricoles de base

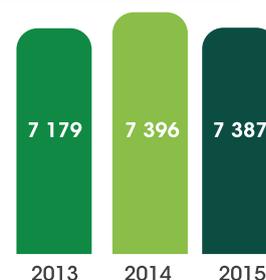
L'encours des crédits à la commercialisation de produits agricoles de base a enregistré une baisse de 4,8% (-52 MD), revenant de 1.097 MD en 2014 à 1.045 MD au titre de l'exercice 2015.

Cette évolution a résulté d'une régression de 28 MD des concours accordés à la commercialisation de produits oléicoles et de 24 MD de ceux des produits céréaliers.



Crédits commerciaux, industriels et services

Au terme de l'année 2015, l'encours brut des engagements commerciaux et industriels s'est élevé à 7.387 MD contre 7.396 MD à fin 2014, enregistrant ainsi une légère baisse de 9 MD.



Cette évolution provient d'un accroissement des engagements par décaissement de 3,5% (+209 MD) pour s'établir à 6.256 MD au 31.12.2015 contre 6.047 MD à fin 2014 et d'une baisse de 16,2% (-218 MD) des engagements par signature atteignant 1.131 MD au 31.12.2015 contre 1.349 MD à fin 2014.

Unité : 1000 D

ENGAGEMENT COMMERCIAUX ET INDUSTRIEL BRUTS	2 013	2 014	2 015	Var. 2014 / 2013		Var. 2015 / 2014	
				Volume	%	Volume	%
Engagements par décaissement	5 738 613	6 047 051	6 255 738	308 438	5,4	208 687	3,5
Engagements par signature	1 440 150	1 349 396	1 130 902	-90 755	-6,3	-218 494	-16,2
TOTAL	7 178 763	7 396 447	7 386 640	217 683	3,0	-9 807	-0,1

En effet, la banque a continué en 2015 à financer le segment des professionnels et des entreprises en allouant une enveloppe de 233 MD, ce qui s'est traduit par une hausse de 5,0% de leur encours passant de 4.662 MD en 2014 à 4.895 MD à fin 2015.

De leur côté, les crédits aux particuliers se sont inscrits en baisse de 1,8%, revenant de 1.385 MD en 2014 à 1.361 MD au titre de l'exercice 2015.

Recouvrements et Gestion des Risques

Recouvrements des crédits

En 2015, le volume global des encaissements au titre du recouvrement des créances (en principal et intérêts) s'est inscrit en hausse de 12,8%, passant de 3.270 MD en 2014 à 3.687 MD à fin 2015.

En effet, le volume des recouvrements des créances commerciales et industrielles (hors contentieux) a atteint 3.506 MD au 31.12.2015 contre 3.107 MD à fin 2014.

De son côté, le recouvrement des crédits à la production agricole (en principal et intérêts et hors contentieux) s'est inscrit en hausse de 8,4%, passant de 137 MD à fin 2014 à 149 MD au 31.12.2015.

En outre, le volume des recouvrements sur les créances contentieuses a totalisé 31 MD au 31.12.2015 contre 25 MD en 2014, enregistrant ainsi une progression de 24,8% (+ 6 MD) contre 3,1% (+ 5 MD) une année auparavant.

Unité : 1000 D

	2014	2015
RECOUVREMENT COMMERCIAL	3 125 650	3 529 348
Principal	2 887 784	3 264 273
Intérêts	219 155	241 827
Contentieux	18 711	23 248
RECOUVREMENT AGRICOLE	143 917	157 198
Principal	122 732	130 847
Intérêts	14 714	18 165
Contentieux	6 471	8 186
Total	3 269 567	3 686 546

Qualité des risques et réglementation prudentielle

Le volume des créances classées s'est établi à 2.317 MD à fin 2015 contre 1.948 MD une année auparavant, enregistrant ainsi une hausse de 18,9% (+ 369 MD). Ainsi, le taux des créances classées s'est situé à 24,76% au 31.12.2015 contre 21,04% à fin 2014. Compte non tenu des engagements relatifs aux ressources budgétaires, les créances classées se situent à 2.035 MD dégageant un taux de créances classées de 22,56% en 2015 contre 18,15% en 2014.

Classe de risque	Engagements	Engagements hors fonds budgétaires	Provisions	Intérêts et agios réservés (1)
Classe 0	4 967 944	4 916 584	8 292	9 951
Classe 1	2 072 309	2 070 458	-	233
Total créances saines	7 040 253	6 987 042	8 292	10 184
Classe 2	228 345	222 182	23 236	8 065
Classe 3	287 067	285 794	64 508	11 990
Classe 4	960 444	788 280	354 423	95 864
Classe 5	840 970	739 430	499 074	110 925
Total Créances classées	2 316 827	2 035 686	941 241	226 844
Total en mDT	9 357 080	9 022 729	949 533	237 029
Taux des créances classées	24,76%	22,56%		

(1) Autres que les impayés en intérêts agricoles.

Pour sa part le ratio de couverture des créances classées par les provisions, intérêts et agios réservés s'est situé à 57,38% contre 58,47 % fin 2014.

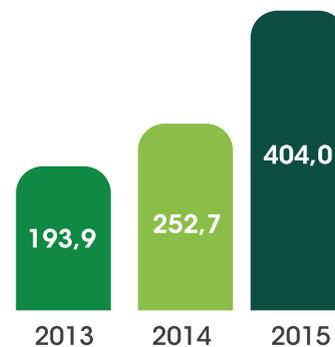
PORTEFEUILLE TITRES

Portefeuille Titres commercial

L'encours net du portefeuille-titres commercial, constitué en quasi-totalité des bons de trésor, s'est établi 404,0 MD au titre de l'exercice 2015 contre 252,7 MD à fin 2014, enregistrant ainsi une hausse de 59,9% (+151,3 MD) contre 30,4% (+58,9 MD) en 2014.

Portefeuille d'investissement

A fin 2015, l'encours brut du portefeuille d'investissement a atteint 627,2 MD. Pour l'encours net, il est de 589,3 MD contre 517,6 MD en 2014, soit une augmentation de 13,9% (+71,7 MD).



Titres de participation

La valeur du portefeuille titres de participation s'est inscrite en hausse de 15,3% (+21,7 MD) pour totaliser 162,9 MD au 31.12.2015 contre 141,2 MD une année auparavant.

Cette évolution est la résultante des opérations suivantes :

- L'acquisition d'une nouvelle participation au sein d'une compagnie d'assurance à hauteur de 4,8 MD ;
- Le renforcement des fonds propres des entreprises faisant partie du portefeuille participations pour un montant de 21,2 MD ;
- La cession de titres de participation de la société « SFBT » pour une valeur comptable de 3,9 MD. La plus-value dégagée de cette opération s'élève à 93,8 MD.

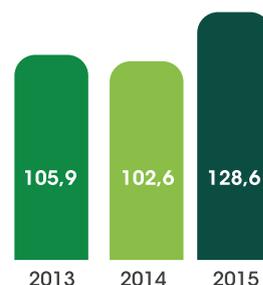
Les participations dans le secteur agroalimentaire, ayant une part de 12,8% de la valeur comptable du portefeuille, assurent 66,8% des revenus du portefeuille. Quant au secteur financier, il contribue à hauteur de 20% des revenus pour une part de 54,7% dans la valeur du portefeuille.

Il est à préciser que les participations de la banque, réparties sur 89 sociétés dont 14 cotées en bourse, dégagent, à fin 2015, une plus-value potentielle de 263,6 MD.

En terme de rendement, le portefeuille titres a dégagé un taux de rentabilité brute de 71,2% au 31.12.2015. En excluant la plus value sur cession de titres, le taux de rentabilité s'élève à 9,5% à fin 2015 contre 9,3% une année auparavant.

Fonds gérés

L'encours brut des fonds gérés s'est établi à 128,6 MD au 31.12.2015 contre 102,6 MD à fin 2014, enregistrant ainsi une progression de 25,3% (+26,0 MD) imputable essentiellement aux nouvelles affectations.



Dettes des entreprises publiques

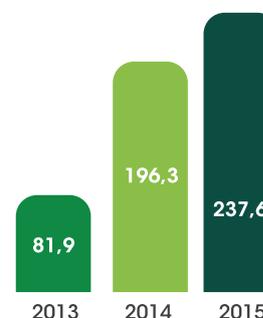
L'encours des dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat s'est inscrit en baisse de 13,9% (-15,9 MD), revenant de 114,1 MD à fin 2014 à 98,2 MD au titre de l'exercice 2015, suite au règlement des annuités relatives à l'exercice 2015.



Autres titres d'investissement

Les autres titres d'investissement sont composés des souscriptions en emprunts obligataires et des fonds communs de placement.

L'encours des autres titres d'investissement a totalisé 237,6 MD au 31.12.2015 contre 196,3 MD à fin 2014, soit une hausse de 21,1% (+ 41,3 MD).

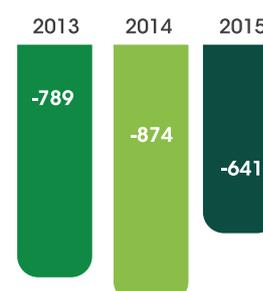


Cette évolution est la résultante de :

- La hausse de l'encours des emprunts obligataires de 20,3 MD suite à la souscription de la banque à des émissions obligataires pour un montant de 28,0 MD contre l'encaissement de 7,7 MD au titre des remboursements des obligations en portefeuille ;
- L'accroissement de l'encours de l'emprunt national de 20 MD ;
- La souscription de la banque à un fond commun de placement à risque pour un montant de 1 MD.

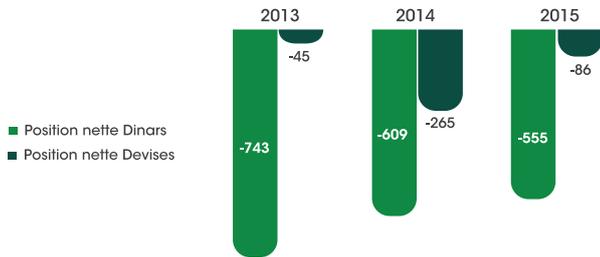
POSITION SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La Banque a clôturé l'année 2015 avec un déficit net de 641 MD sur le marché monétaire, inférieur toutefois à celui enregistré au terme de l'exercice 2014 (-874 MD).



Evolution de la position nette Dinars/Devises

Pour sa part, le ratio de liquidité s'est situé à 47,32% au 31.12.2015.



LES OPERATIONS A L'INTERNATIONAL

LES TITRES DOMICILIES

Le volume des domiciliations de titres de commerce extérieur a enregistré une hausse de 13,5% (+995 MD), passant de 7.345 MD au 31.12.2014 à 8.340 MD au terme de l'exercice 2015 et ce pour un nombre de dossiers de domiciliations totalisant 30.095 titres en 2015 contre 28.863 titres domiciliés l'année précédente.

Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement du volume des domiciliations de titres d'importation qui se sont accrus de 16,6% (+ 951 MD) pour atteindre 6.678 MD au terme de l'année 2015 contre 5.727 MD en 2014, et ce en dépit de la régression du nombre de titres domiciliés d'importation.

Le volume des titres d'exportation domiciliés auprès des guichets de la banque a, pour sa part, enregistré une légère hausse de 44 MD pour totaliser 1.662 MD en 2015 contre 1.618 MD à fin 2014, sous l'effet de l'accroissement des recettes d'export d'huiles d'olives compensé par une diminution de celles des hydrocarbures.

LES REGLEMENTS A L'ETRANGER

Les règlements sur l'étranger traités par l'intermédiaire des guichets de la B.N.A ont atteint 9.045 MD en 2015 contre 7.939 MD en 2014, enregistrant ainsi une progression de 13,9% (+1.106 MD).

En effet, les règlements en provenance de l'étranger ont totalisé 3.313 MD en 2015 contre 2.173 MD à fin 2014, soit une hausse de 1.140 MD, résultant essentiellement d'un accroissement au niveau des transferts reçus.

Quant aux règlements à destination de l'étranger, ils ont accusé une légère régression de 34 MD, revenant de 5.766 MD en 2014 à 5.732 MD à fin 2015 sous l'effet notamment de la baisse des transferts émis.

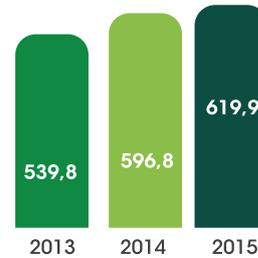
LES OPERATIONS DE CHANGE MANUEL

Le volume des opérations de change manuel effectuées auprès des guichets de la banque a accusé une baisse de 22% (-117 MD), revenant de 531 MD au 31.12.2014 à 414 MD à fin 2014. Cette évolution provient de la baisse de 28,5% du volume des achats de devises passant de 407 MD en 2014 à 291 MD au titre de l'année 2015, et d'une quasi-stagnation au niveau de l'activité vente de devises totalisant 124 MD en 2015.

RESULTATS DE LA BANQUE

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire ont atteint 619,9 MD au terme de l'exercice 2015 contre 596,8 MD au 31.12.2014, soit une hausse de 23,1 MD (+3,9%) contre 56,9 MD (+10,5%) en 2014.



Cette évolution a résulté, principalement :

- d'une progression de 5,5 MD (+ 1,2 %) des intérêts et revenus assimilés sur les opérations de crédit à la clientèle, grâce notamment à une légère hausse des intérêts perçus sur les crédits commerciaux et industriels qui se sont accrus de 3,9 MD (+0,9%) pour atteindre 448,6 MD, et une progression de 1,6 MD (+6,4%) de ceux perçus sur les crédits agricoles totalisant 27,1 MD à fin 2015;
- d'un accroissement de 1,1 MD (+1,9%) du volume des commissions perçues, atteignant 57,0 MD au 31.12.2015 contre 55,9 MD au titre de l'année 2014 et 54,8 MD en 2013 ;
- d'une hausse de 6,4 MD (+28,1%) des gains nets sur le portefeuille Titres d'investissement, suite notamment à un accroissement important de 5,1 MD des revenus des souscriptions aux emprunts obligataires;
- d'une augmentation de 7,3 MD (+30,8%) des gains sur le portefeuille commercial et opérations financières, provenant essentiellement d'une hausse à hauteur de 4,9 MD des gains sur les bons du trésor et d'une progression sensible de l'ordre de 2,4 MD (+31,5%) au niveau des profits de la salle de change.
- et d'une augmentation de 1,9 MD (+39,9%) des intérêts sur les opérations de trésorerie.

CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le volume des charges d'exploitation bancaire s'est établi à 284,6 MD au 31.12.2015 contre 248,0 MD au 31.12.2014, enregistrant ainsi une hausse de 36,6 MD (+14,8 %).



Cette évolution provient essentiellement :

- d'une augmentation de 35,7 MD (+19,5 %) des intérêts servis sur les dépôts de la clientèle dont :

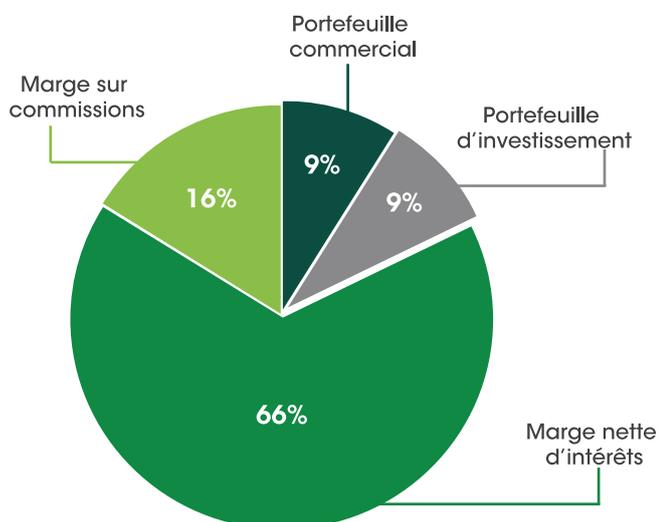
- +28,4 MD représentant les intérêts servis sur les bons de caisse et comptes à terme, soit une augmentation de l'ordre de 27,9 %.
- +6,2 MD représentant les intérêts servis sur l'épargne, soit une augmentation de l'ordre de 8,5 %.
- +1,1 MD en termes d'intérêts servis sur les dépôts à vue.

- et d'une régression de 1,9 MD (-28,3%) des intérêts et commissions encourus sur les emprunts extérieurs et obligataires.

- d'une hausse de 1,8 MD (+3,2 %) des intérêts servis sur les opérations de trésorerie,

PRODUIT NET BANCAIRE

Au terme de l'année 2015, le Produit Net Bancaire a atteint 335,3 MD s'inscrivant en régression de 3,9%.



Cette contre-performance résulte de la régression de la marge nette d'intérêts de 27,3 MD malgré l'augmentation de 13,8 MD des autres revenus non bancaires et la quasi-stagnation de la marge nette sur les commissions.

Notons que pour redresser cette situation, la politique commerciale de la Banque vise le développement de nouveaux produits ainsi que la banque de détails fort génératrice de commissions permettant d'équilibrer la structure du PNB entre marge d'intérêt et marge sur commissions.

Néanmoins, la banque maintient toujours sa 2ème position dans le classement des banques en termes de PNB.

Marge en intérêts

Représentant 66 % du PNB, la marge nette d'intérêts s'est établie à fin décembre 2015 à 220,6 MD, en baisse de 11% par rapport à 2014 et ce, suite notamment à la baisse du TMM (effet sur la marge dégagée sur les dépôts rémunérés) et la réservation des intérêts des entreprises en difficulté.

Marge sur commissions

La marge nette sur commissions s'est située à 54,2 MD en quasi-stagnation par rapport à l'année précédente, gardant sa part dans le PNB aux alentours de 16 %.

Revenus du Portefeuille titres

Les revenus perçus sur le portefeuille titres commercial ainsi que ceux du portefeuille d'investissement ont enregistré une hausse de quatre points de pourcentage dans la contribution au produit net bancaire avec des parts respectives de 9,3 % et 8,7 % à fin 2015 contre 6,8% et 6,5% en 2014.

Les revenus perçus sur le portefeuille titres commercial ont totalisé 31,2 MD au 31.12.2015 contre 23,8 MD au 31.12.2014 en progression de 30,8 %. En ce qui concerne les revenus du portefeuille d'investissement, ils ont atteint 29,3 MD au 31.12.2015 contre 22,8 MD à fin 2014, enregistrant une augmentation de l'ordre de 28,1 %.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Au terme de l'année 2015, Le volume global des charges de fonctionnement a atteint 184,3 MD contre 174,9 MD à fin 2014, soit une hausse en volume de 9,4 MD (+ 5,4 %) contre 19,8 MD (+12,8%) une année auparavant.

En effet, le volume des charges salariales s'est inscrit en hausse de 10 MD (+6,9 %) pour totaliser 154,6 MD au 31.12.2015 contre 144,6 MD à fin 2014. Cette évolution a résulté de l'augmentation conventionnelle des salaires, des coûts de la promotion et des recrutements conjugués aux économies de charges liées aux départs à la retraite.

Parallèlement, les charges générales d'exploitation ont accusé une diminution de 0,6 MD (-2 %), revenant de 30,3 MD au 31.12.2014 à 29,7 MD à fin 2015, et ce suite principalement à la baisse des frais généraux de 1,2 MD ainsi que des charges liées aux opérations monétiques de 0,17 MD contre une augmentation des charges liées à la publicité et marketing de 0,4 MD ainsi que des correspondances et communication de 0,4 MD.

Sur le plan Productivité, et compte tenu de l'évolution du produit net bancaire, une dépréciation du coefficient d'exploitation a été enregistrée en 2015 suite à l'augmentation de la masse salariale. La banque affiche désormais un coefficient d'exploitation de 55 % au 31.12.2015 contre 50,2% au terme de l'exercice 2014, soit une hausse de 4,8 points de pourcentage.

DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CORRECTIONS DE VALEURS

Courant 2015, la B.N.A a poursuivi son effort de provisionnement par l'affectation d'une enveloppe supplémentaire de provisions requises et ce à travers un audit très poussé de ses engagements conformément aux règles en vigueur dictées par la Banque Centrale de Tunisie et les recommandations du Full Audit.

Ainsi, la banque a affecté au cours de l'année 2015 une dotation brute aux provisions de 268,1 MD contre 167,8 MD en 2014, soit une enveloppe supplémentaire de l'ordre de 100,3 MD.

Cette dotation a été affectée principalement pour :

- La couverture des créances douteuses à hauteur de 243,7 MD, dont 64,1 MD au titre de dotation brute aux provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

- La constitution de provisions collectives pour un montant de 4,2 MD.
- Et la couverture de la dépréciation des titres d'investissement à raison de 7,2 MD.

Par ailleurs, des reprises de provisions ont été constatées pour un montant de 54,9 MD (dont 51,2 MD provenant des créances) contre 104,6 MD en 2014, et ce suite à l'amélioration de la qualité des risques de crédit.

Ainsi, et compte tenu des plus ou moins-values et autres corrections de valeurs sur les créances et titres, le volume des dotations nettes aux provisions a atteint 120,2 MD au 31.12.2015, contre une enveloppe nette de 105,7 MD enregistrée au cours de l'exercice 2014.

En conséquence, le taux de ponction sur le produit net bancaire pour les affectations de dotation aux provisions nette des reprises de provisions a été situé à 64 % au 31.12.2015, contre 18 % à fin 2014 et 49 % en 2013.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Conséquence de l'évolution du produit net bancaire ainsi que des frais d'exploitation, le résultat d'exploitation s'est situé à 26,4 MD au 31.12.2015, en baisse de 58,6 %.

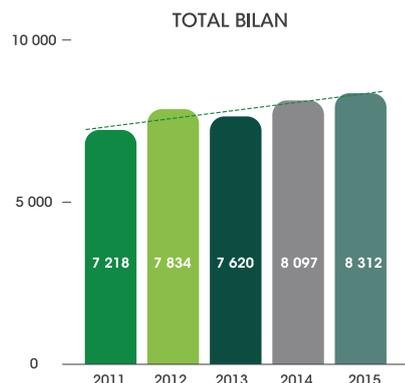
RESULTAT NET

Le Résultat net a enregistré une régression de 50,1% (-25,4 MD) pour s'établir à 25,4 MD à fin 2015 contre 50,8 au 31.12.2014. Ainsi, le taux de rendement des fonds propres moyens s'est situé à 5,61 % au 31.12.2015 contre 12,13% à fin 2014.

PERFORMANCE DE LA BANQUE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

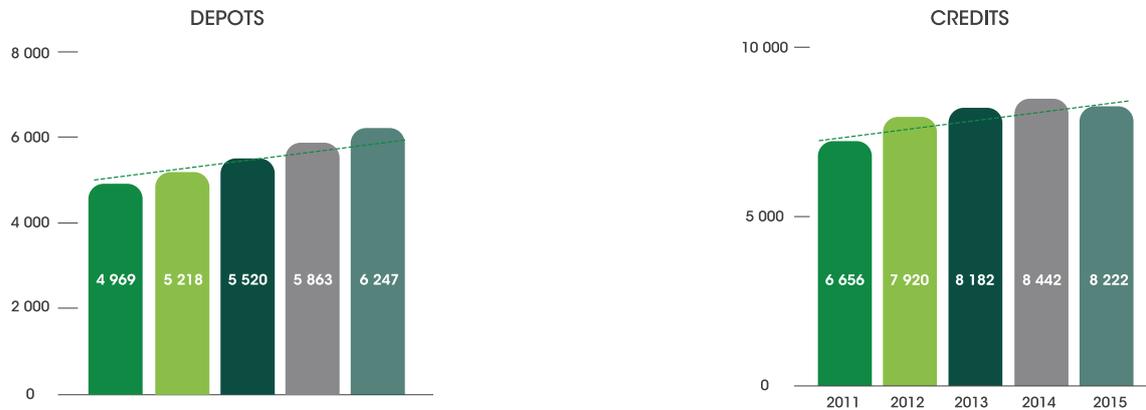
TOTAL BILAN

Le total du Bilan s'est inscrit en hausse moyenne de 3,7 % au cours des cinq dernières années pour s'établir à 8.312 MD à fin décembre 2015.



DEPOTS ET CREDITS CLIENTELE

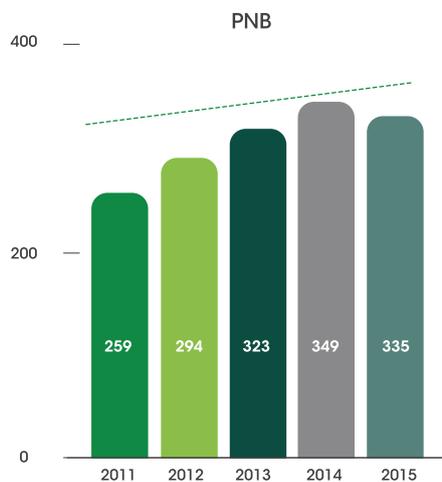
Les dépôts de la clientèle se sont élevés à 6.247 MD à fin 2015, en augmentation moyenne de 5,9 % au cours des cinq dernières années.



Les crédits nets à la clientèle se sont établis à 8.222 MD au 31 décembre 2015, en accroissement moyen de 5,7% au cours de la même période.

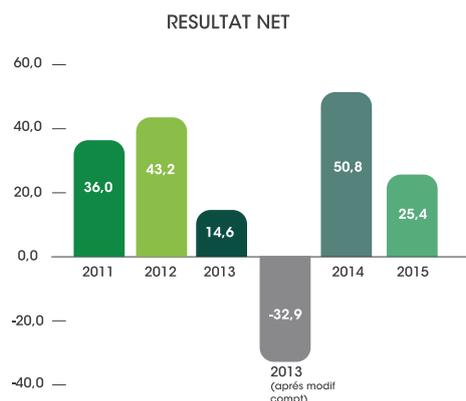
PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 6,9% au cours des cinq dernières années pour s'établir à 335 MD à fin 2015.



RESULTAT NET

Le Résultat Net s'est situé à 25,4 MD en 2015 contre 50,8 MD en 2014.



RATIOS

	En2011	2012	2013 (*)	2014	2015
V. Immob. / Fonds Propres	103,50%	119,00%	109,08%	132,52%	138,51%
Emprunts MLT / Capitaux Propres	0,55	0,44	0,40	0,29	0,21
Impayés / Total Engagements bruts	10,90%	11,60%	13,16%	13,64%	14,85%
Intérêts perçus / Encours moyen des crédits	5,50%	5,20%	5,79%	6,53%	6,23%
Intérêts servis / Encours moyen des ressources	2,80%	2,50%	3,14%	3,57%	3,82%
Commissions / P.N.B	23,30%	23,00%	22,38%	21,59%	23,08%
Commissions / Masse Salariale	55,40%	57,30%	57,01%	52,06%	50,06%
Frais généraux / P.N.B (Coff. d'exploit.)	51,50%	48,90%	47,95%	50,16%	54,97%
Masse Salariale / P.N.B	41,90%	40,00%	39,26%	41,47%	46,11%
Charges Générales d'Exploitation / P.N.B	9,60%	8,80%	8,69%	8,69%	8,86%
Bénéfice Net / Total moyen des F.P. (R.O.E)	11,32%	10,39%	3,47%	12,13%	5,61%
Bénéfice Net / Total des Actifs (R.O.A)	0,53%	0,57%	0,19%	0,65%	0,31%
Masse Salariale / Effectif	40,40	43,90	47,50	54,07	57,14
Produit Net Bancaire / Effectif	96,30	109,80	121,00	130,37	123,91
Produit Net Bancaire / Nb d'agences	1619,60	1823,50	1960,30	2063,63	1972,28
Résultat d'exploitation / Effectif	14,60	19,60	1,90	23,82	9,76
Résultat d'exploitation / Nb d'agences	246,30	325,10	31,50	377,09	155,29
Bénéfice Net / Effectif	13,40	16,20	5,40	19,00	9,37
Bénéfice Net / Nb d'agences	224,80	268,40	88,20	300,70	149,15

(1) Ratios calculés avant modifications comptables

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

EXTENSION DU RESEAU D'AGENCES

Dans le cadre de l'extension de son réseau d'agences, la B.N.A a procédé courant l'année 2015 à l'ouverture d'une nouvelle agence « GAFSA ENNOUR » portant ainsi le nombre de représentations à 170.

PROMOTION DES PRODUITS

La Banque Nationale Agricole a poursuivi la réalisation de sa stratégie marketing ayant pour objectifs la valorisation de la gamme de produits et services et la rentabilisation de la relation Banque-Client.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions Marketing relatif au Compte Spécial d'Épargne, la banque a procédé au cours de l'année 2015 à la planification et la concrétisation d'une campagne de communication de grande envergure valorisant le concept d'octroi de la prime de fidélité adopté par la banque.

Ainsi, afin de distinguer et favoriser la notoriété de ce produit, il a été décidé l'adoption d'une appellation commerciale pour le Compte Spécial d'Épargne dénommé EPARGNE AL-WAFA et la Prime de Fidélité dénommée LA PRIME D'EPARGNE.

DEVELOPPEMENT DE LA BANQUE A DISTANCE

Au terme de l'année 2015, la banque a programmé une campagne de communication et de commercialisation pour les services de la Banque à Distance, BNAnet, BNAsms, Nomade et BNAPhone.

D'un autre côté, afin d'étendre le service BNAsms opérant déjà sur le réseau de Tunisie Télécom et ooredoo, une convention a été conclue entre Orange Tunisie et la B.N.A, ayant pour objet l'introduction dudit opérateur au service SMSBanking « BNAsms ».

L'année 2015 a été aussi marquée par le lancement d'une nouvelle carte dénommée CARTE TECHNOLOGIQUE INTERNATIONALE, destinée aux personnes exerçant une activité liée à la télécommunication, l'informatique, l'enseignement supérieur, l'étude, le conseil ou la recherche et ce pour effectuer des paiements en ligne, via internet à concurrence d'une allocation annuelle autorisée.

RESPONSABILITE SOCIETALE

La BNA s'est engagée dans une stratégie de « Responsabilité Sociétale d'Entreprise » (RSE) structurée autour de trois axes :

- L'Education et la solidarité
- L'Entreprenariat et le développement Régional
- Les valeurs du sport et de l'Olympisme.

LE DROIT À L'EDUCATIONLA BNA S'ENGAGE

Favoriser l'intérêt des générations futures, défendre le droit à l'éducation et au savoir dans des conditions acceptables et à chances égales, tels sont les enjeux de la BNA.

L'an 2015 est l'année du challenge, à laquelle la BNA a opté pour plusieurs projets et ce dans le cadre de la stratégie RSE de la banque :

- La participation de la banque au « mois de l'école ». Un téléthon a été diffusé le samedi 12 septembre 2015, sur les deux chaînes publiques afin de collecter des dons au profit des écoles tunisiennes. Cette action consiste en une collecte de dons en espèces, chèques et virements via un compte de dépôt à vue ouvert au niveau de toutes les agences BNA, ainsi qu'une contribution financière de la BNA par un budget de 100.000 Dinars sous forme de don.
- Le transport des écoliers dans les zones défavorisées des différents gouvernorats et ce via la conclusion d'un contrat de partenariat avec l'association Almadanya, ledit contrat a été renouvelé en 2015 pour une durée de 3 ans ayant pour objet le transport de 1300 écoliers.
- Egalement, l'amicale ainsi que le personnel de la BNA ont contribué activement, en collaboration avec la fondation Almadanya et le ministère de l'Education, dans le financement des travaux de réhabilitation, de rénovation et d'équipement de 3 écoles primaires dans les gouvernorats de Jendouba et de Sidi Bouzid.
- En outre et à l'occasion de la rentrée scolaire, la BNA s'est mobilisée pour l'acquisition et la distribution des fournitures scolaires aux écoliers des zones défavorisées.

L'ENTREPRENARIAT ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL... UN ENGAGEMENT NOBLE

La BNA s'est engagée avec beaucoup de volonté et d'optimisme dans la promotion de l'esprit de l'entreprenariat, de soutien du développement régional ainsi que la création d'emploi.

En fait, son partenariat avec l'IACE, ses participations aux différents foires et salons spécialisés tels que « Start-up Tunisia Expo », la « tente Entrepreneuriale », le « Créative Business Cup »..., en témoignent largement.

UNE BANQUE, UN ESPRIT OLYMPIQUE

« BNA Olympic Challenge team »

En 2015, la BNA s'est lancée dans un nouveau challenge en partenariat avec le CNOT (Comité National Olympique) et des fédérations ayant pour objet le parrainage de jeunes talents et des futurs champions des sports individuels permettant de concrétiser leurs rêves et de marquer l'histoire du sport tunisien.

« BNA Beach Games » & La médaille d'Or de PESCARA

La BNA était la banque pionnière à organiser les jeux de Plage de la Tunisie « BNA Beach Games » répartis sur trois volets dont notamment les sports de plage, les sports nautiques, le circuit national de Beach tennis. Ces jeux ont été couronnés par le flambeau d'or pour l'année sportive 2015, en tant que jeux hors compétition.

Par ailleurs, la médaille d'or qui a été décrochée par la Tunisie via l'équipe nationale de Beach Handball lors de sa participation aux Jeux Med de PESCARA 2015, ne peut que récompenser la démarche de sponsoring sportif adoptée par la BNA.

ORGANISATION ET SYSTEME D'INFORMATION

Afin d'accompagner les mutations ainsi que les actions de modernisation du secteur bancaire, la BNA a entamé des réflexions, voire des actions pour la refonte de son système d'information.

En fait, l'année 2015 a été caractérisée par :

- La finalisation de la révision de certains cahiers de charge fonctionnels de la refonte du système agence (SMILE et SAEB).
- Le suivi de la mise en place du Nouveau Système d'Information (NSI) au niveau des différents sites-pilotes (Agence Lac, Mégrine, Succursale de Tunis, Kram, La Goulette,...).
- Le Suivi des actions en cours des différents modules de GIB-CARTHAGO dont notamment :

Carthago DAVE

Cette solution automatise de façon sécurisée la gestion des comptes clients (opérations agence, tenue de position client, calcul des arrêts).

Carthago-Compta

La BNA a entamé le démarrage de la production de Carthago DAVE (arrêts de l'échelle d'intérêts et relevé de compte), qui assure la tenue des comptes et l'interprétation comptable conformément aux normes internationales IAS/IFRS.

En fait, la banque a progressé dans la finalisation des prés-requis dont notamment les règles de gestion et d'adaptation.

Carthago Réglementaire

C'est un outil de reporting complètement paramétrable permettant de produire les états réglementaires à partir d'une base d'informations.

Carthago Vision globale

Propose un suivi personnalisé de chaque client en matière de distribution de produits ainsi qu'en matière de surveillance des risques. La banque a défini les règles de gestion pour le routage des réclamations au niveau du module de gestion de réclamation de ladite solution.

Carthago IG (Interface généralisée)

Est un outil d'intégration performant permettant de faciliter la bonne implémentation des modules Carthago dans l'environnement de la banque.

- Soucieuse d'améliorer le taux d'automatisation dans le traitement des opérations, la BNA a également acquis une solution de « Gestion de Trésorerie » auprès de la BFI et a démarré les travaux de préparation du test, la codification des opérations au niveau du référentiel de la banque et la validation du schéma comptable.

- La BNA allie la modernisation de son organisation à la conformité aux différentes réformes réglementaires, d'où la mise en place d'une division chargée de la gestion Actif-Passif (ALM) et d'un service Middle-Office des opérations de la salle de change. Des nouvelles procédures ont été définies dans le domaine du contrôle permanent et de gestion des risques notamment les procédures de plan de continuité d'activité.

BILAN SOCIAL

Courant l'année 2015, les efforts de la banque en matière de ressources humaines ont été orientés vers le renforcement du taux d'encadrement à travers le recrutement de jeunes diplômés universitaires, le développement de la productivité du capital humain par le renforcement des actions de formation d'une part et la promotion de la mobilité interne d'autre part favorisant ainsi la polyvalence et l'épanouissement des collaborateurs.

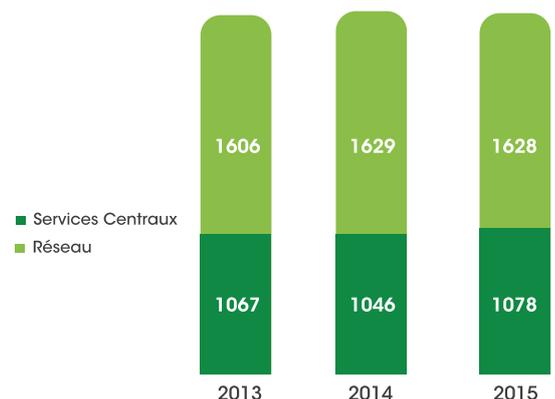
EFFECTIF ET MOUVEMENTS

Au terme de l'année 2015, l'effectif réel de la banque s'est établi à 2.706 (dont 1.628 affectés au réseau et 1.078 au niveau des services centraux) contre 2.675 une année auparavant.

La répartition de l'effectif entre le siège et le réseau se détaille comme suit :

- Pour le réseau : 60,2% en 2015 contre 60,9% en 2014.
- Pour les services centraux : 39,8% en 2015 contre 39,1% en 2014.

Evolution de l'effectif



RECRUTEMENT ET INTEGRATION

Dans le cadre des mesures d'accompagnement au plan d'extension du réseau d'agences et la gestion de la pyramide d'âge, la B.N.A a renforcé son effectif en 2015 par le recrutement de 141 nouvelles recrues universitaires dont la moitié a été affecté au Réseau. Ces nouvelles recrues ont bénéficié d'un parcours d'intégration aussi bien au niveau du centre de formation intégré qu'auprès des agences.

Il y a lieu de noter que 106 départs définitifs ont été enregistrés au cours de l'année 2015, dont 92 au titre des départs à la retraite.



FORMATION

Consciente du rôle de la formation dans le développement des compétences et la qualification des profils, la Banque Nationale Agricole a alloué des ressources supplémentaires à cet axe stratégique en augmentant de près de 40% le budget alloué aux actions de formation.

Ainsi, 2.527 collaborateurs sur 2.706 ont bénéficié courant l'année 2015 des différentes actions de formation « en inter », « en intra » ou à l'étranger.

Les actions de formation ont porté sur des formations métiers dispensées par le centre de formation intégré de la Banque bénéficiant ainsi à 1.886 collaborateurs dont 1.518 exerçant au réseau. Les thèmes de ces actions ont porté sur les domaines de la gestion des crédits et des finances, le marketing et le commercial, le nouveau système d'information...



Parallèlement, 506 participants ont bénéficié de 161 actions de formation externe ou encore séminaires en inter-entreprises ; et 43 collaborateurs ont bénéficié de formations à l'étranger.

De ce fait, l'indice de capitalisation des ressources humaines, mesuré par le ratio dépenses de formation par unité de chiffres d'affaires, s'est élevé à 0,3% en 2015.

La B.N.A a poursuivi courant l'année 2015 ses efforts de coopération et d'ouverture sur son environnement universitaire et professionnel, ce qui s'est traduit par l'accueil de 1.940 stagiaires au sein des différentes structures.

PROMOTION

La promotion constitue un enjeu important dans la gestion des ressources humaines de la banque. Ainsi, la promotion conventionnelle de grade a touché 991 collaborateurs sur 1.181 aptes, soit un taux d'admission de 84,3%.



ACTIONS SOCIALES

Soucieuse de l'épanouissement de son personnel, la B.N.A a alloué près de 6 MD pour financer les œuvres sociales couvrant la restauration, la scolarité des enfants du personnel et les activités de l'amicale.



Amicale du personnel de la BNA
واديّة موظفي البنك الوطني الفلاحي

En effet, l'amicale du personnel de la banque a poursuivi, sous l'égide de la B.N.A, ses activités à travers la programmation de plusieurs actions en faveur du personnel notamment les séjours aux hôtels, les voyages à l'étranger.

CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

CONTRÔLE DE LA CONFORMITE

Faisant face à des pressions de plus en plus contraignantes notamment nationales émanant de la Banque Centrale de Tunisie, qu' internationales en terme de conformité émanant des correspondants bancaires transfrontaliers qui évaluent notre système de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme obligeant notre banque à mettre en place des procédures et logiciels permettant de gérer ce risque.

L'activité du contrôle de la conformité au sein de la banque s'est consolidée davantage en 2015, grâce à une panoplie de mesures internes, dont notamment :

- La formation dans les domaines de la conformité.
- L'activation du processus de l'acquisition du logiciel de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/CFT) ainsi qu'à la mise en conformité de la Banque à la loi Américaine FATCA.
- La protection des données personnelles des clients et des employés.

Par ailleurs, la banque ne cesse de déployer des efforts pour se conformer à la réglementation et sauvegarder son image de marque et ce par la mise en place d'un système de contrôle de la conformité efficace et capable de réaliser l'objectif pour lequel il a été institué.

Parallèlement, L'organe chargé du contrôle de la conformité a participé en 2015 à l'assistance et au conseil aux diverses structures de la Banque afin de garantir la conformité à la réglementation en vigueur ainsi qu'aux bonnes pratiques de la profession.

A côté de ses mission principales, l'Organe chargé de contrôle de la conformité agit en tant que conseiller auprès de la Direction Générale lorsqu'elle y est requise ou dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

AUDIT INETRNE

Au terme de l'année 2015, l'activité de l'Audit interne s'est inscrite dans le cadre du programme annuel arrêté par la Direction Générale et approuvé par le Comité Permanent d'Audit Interne.

En effet, conformément aux dispositions règlementaires incitant au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit, la Direction de l'Audit Interne assure :

- Le suivi des missions effectuées par les organes externes de contrôle ;
- Le suivi des lettres de directions émanant des commissaires aux comptes ;
- La participation et l'accompagnement des travaux des divers comités de la banque ;
- La programmation des missions d'Audit Interne au niveau des filiales de la banque ;
- Et les travaux de secrétariat du Comité Permanent d'Audit Interne.

Pour assurer ce suivi, une nouvelle méthodologie de travail ; a été adoptée permettant ainsi de passer d'un suivi sélectif à un processus de suivi exhaustif et continu.



GESTION DES RISQUES

Afin de s'aligner à la réglementation en vigueur et dans un souci de parfaire la gestion des risques inhérents à l'activité bancaire, la BNA a instauré la Direction Centrale chargée de la gestion et de la surveillance des risques depuis octobre 2014.

Par ailleurs, l'année 2015 a été marquée par d'importants faits dans la gestion et la maîtrise de divers types de risques.

Dans le domaine des risques opérationnels et de marché :

- Mise en place de la procédure définissant les rôles et les responsabilités dans la déclaration et la collecte des incidents du risque opérationnel ;
- Désignation des « **Correspondants Risque Opérationnel** » au niveau des directions centrales ainsi qu'aux directions régionales ;
- Constitution et alimentation de **la base des incidents** à partir des rapports d'enquêtes, rapports d'audit interne et les affaires perdues au niveau de la Direction des Affaires Juridiques en plus de l'élaboration d'**un tableau de bord** permettant de suivre et analyser l'évolution des pertes nettes liées à des incidents de risque opérationnel et les récupérations par rapport aux pertes brutes ainsi que la répartition des pertes par nature d'incidents et par catégorie du risque ;
- Tenue des réunions de **sensibilisation et de communication** avec les agences et les directions régionales sur le risque opérationnel ayant été déroulées du 16/12/2015 au 20/01/2016 ;
- L'élaboration et la mise en place de la cartographie des risques opérationnels ;
- Suivi de la mise en place du **Plan de continuité d'activité** avec l'assistance d'un fournisseur externe ;
- Calcul du ratio de liquidité court terme de la banque « LCR » et ce en vertu de la circulaire BCT 2014/14 ;
- Elaboration des annexes permettant la détermination du **risque de transformation** et ce dans le cadre du nouveau reporting de la BCT ;
- Préparation de la mise en place du ratio de liquidité long terme « **NSFR** ».

Dans le domaine de la gestion du risque de crédit :

- La classification des créances et le calcul des provisions requises, collectives et additionnelles ;
- Elaboration des Reportings relatifs au risque de crédit.

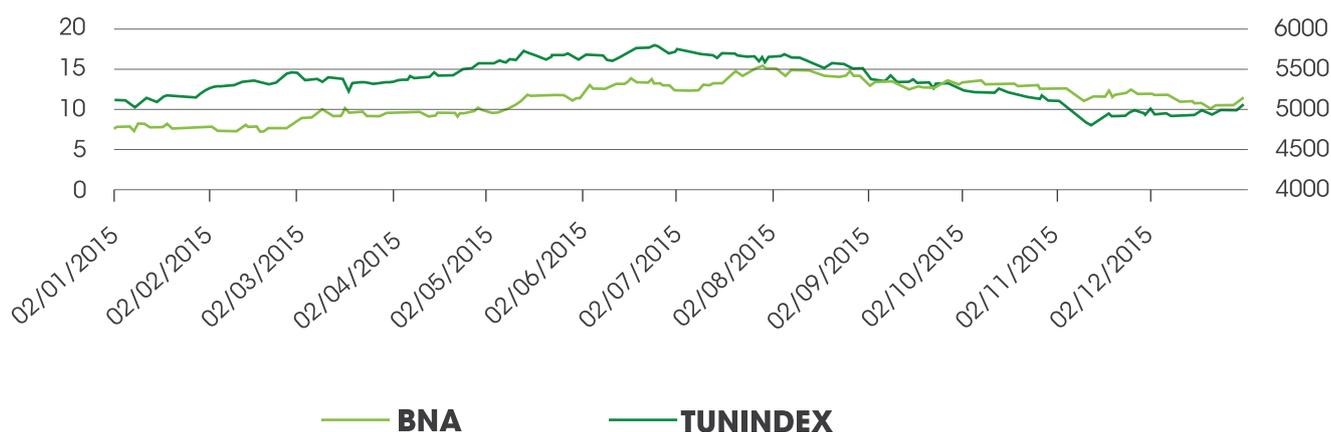
L'ACTION BNA EN BOURSE

Au cours de l'année 2015, l'action BNA s'est échangée pendant 242 séances de bourse avec un volume moyen de transactions journalières de près de 41.484 titres. Ainsi, les échanges globaux d'actions BNA ont porté sur 10 039 142 actions pour un volume global de 122 092,2 mDT. Le cours de fin de séance a, pour sa part, fluctué entre un minimum de 7,450 dinars enregistré le 26-02-2015 et un maximum de 15,200 dinars le 29-07-2015 pour terminer l'année à 11.200 dinars.

A fin 2015, la capitalisation boursière s'est établie à 358.400 mD contre 243.200 mD en 2014.

En termes de performance, la B.N.A a clôturé l'année 2015 avec un rendement de 47,37%, se situant ainsi parmi les cinq plus fortes hausses de l'année.

Evolution du cours de l'action BNA en 2015



	2012	2013	2014	2015
Capital social (mD)	160 000	160 000	160 000	160 000
Capital social libéré (mD)	160 000	160 000	160 000	160 000
Nominal (DT)	5	5	5	5
Nombre d'actions (en milliers)	32 000	32 000	32 000	32 000
Nombre d'actions admises (en milliers)	32 000	32 000	32 000	32 000
Capitaux traités (mDT)	23 929	5 588	5 577	122 092
Titres traités	2 187 145	648 856	759 569	10 039 142
Cours de clôture le plus haut (DT)	12,7	9,52	8,70	15,20
Cours de clôture le plus bas (DT)	8,45	7,74	6,15	7,45
Dividende par action (DT)	0,4	0,0	-	-
Date de distribution	06/08/2013	-	-	-
Capitalisation Boursière	281 280	249 600	243 200	358 400

EVOLUTION PREVISIONNELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

ORIENTATIONS

Les efforts de la banque courant l'année 2016 seront orientés vers :

- L'amélioration du taux de couverture des créances classées en vue d'être au même niveau que les banques privées ;
- La focalisation davantage sur le recouvrement amiable et contentieux pour réduire en conséquence les taux des créances classées ;
- Le respect des ratios prudentiels en matière de solvabilité et de liquidité ;
- Une politique commerciale plus agressive basée sur des les visites des structures régionales (et de la clientèle rattachée) ;
- Une fixation d'objectifs ambitieux en matière de collecte de dépôts et d'octroi de crédits en collaboration avec toutes les structures concernées.

HYPOTHESES ET RESULTATS ATTENDUS

L'évolution de l'activité de la banque au cours de l'exercice 2016 sera caractérisée par :

- Un accroissement de 7% du total bilan ;
- Une progression de 4% de l'encours global des engagements bruts ;
- Une augmentation de 6,5% de l'encours des ressources mobilisées auprès de la clientèle ;
- Une baisse de 2% de l'encours brut du portefeuille-titres d'investissement ;
- Et une augmentation de 30,7 % de l'encours des emprunts et ressources spéciales.

L'évolution de l'activité de la banque ainsi projetée se solderait par un accroissement des produits d'exploitation bancaire au taux de 6,1% et une hausse des charges d'exploitation bancaire de 2,1%, entraînant une progression du produit net bancaire de 9,5% au cours de l'exercice 2016.

AVANCEMENT DES DIFFERENTS PROJETS STRATEGIQUES

Les principaux projets envisagés pour l'exercice 2016 sont :

- La Réorganisation et la finalisation de la modernisation de la banque ;
- Un diagnostic approfondi des ressources humaines existantes et lancement d'un plan de gestion de carrières ;
- L'élaboration et la mise en place de la cartographie des risques opérationnels à travers les réunions tenues avec les représentants des métiers ;
- Le développement du tableau de bord Risques Opérationnels ;
- Suivi du Plan de Continuité d'Activités ;
- La clôture de la mise en place d'une méthodologie de gestion de projet selon les standards PMI (Project Management Institute). Ce projet vise à doter la banque d'un référentiel de gestion de projets permettant ainsi la capitalisation des expériences dans ce domaine et par la suite une meilleure gestion respectant les indicateurs de performance des projets.

ACTIONNARIAT

STRUCTURE DU CAPITAL AU 31.12.2015

La structure de l'actionariat de la banque au cours de l'année 2015 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
L'Etat Tunisien	7 517 319	37 586 595	23,49%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 431 632	12 158 160	7,60%
Office des Céréales	1 964 560	9 822 800	6,14%
Office de Commerce de la Tunisie	1 658 248	8 291 240	5,18%
ETAP	1 296 042	6 480 210	4,05%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 225 603	6 128 015	3,83%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 006 979	5 034 895	3,15%
Autres	14 899 617	74 498 085	46,56%
TOTAL	32 000 000	160 000 000	100%

REPARTITION DES DROITS DE VOTE

Les 32.000.000 actions représentant le capital de la banque comportent 32.000.000 droits de vote. Selon l'article 45 des statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix que d'actions, sauf exception légale.

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux au moyen d'un pouvoir, dûment signé, à remettre au mandataire désigné ou à déposer au siège de la banque cinq jours au moins avant la réunion.

GOUVERNANCE

Depuis son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 Octobre 2015, la B.N.A fonctionne sous un nouveau mode de gouvernance qui dissocie la fonction du Président du Conseil d'Administration de celle du Directeur général.

En effet, ce nouveau mode d'administration vise à soutenir son programme de modernisation ayant pour but l'amélioration de sa rentabilité et de sa productivité et assurer la bonne gouvernance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président aussi souvent que l'intérêt de la banque l'exige, au moins six fois par an.

En 2015, il a tenu 6 réunions.

Règles de nomination et de remplacement des membres

Selon l'article 21 des statuts de la banque, les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut le remplacer, et ce, pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur conformément à la réglementation en vigueur.

Cette nomination à titre provisoire est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Composition du Conseil d'Administration Actuel

Le conseil d'administration de la B.N.A est composé de 11 membres, six représentant l'Etat et les participations publiques, trois représentant les privés et deux indépendants.

DIRECTION GENERALE

Composition

Monsieur Habib BEN HADJ KOUIDER, assure la fonction de Directeur Général de la Banque par décision du Conseil d'Administration du 11 Décembre 2015 ;

Monsieur Ammar TLILI nommé, par décision du Conseil d'Administration du 21 Janvier 2011 en tant que Directeur Général Adjoint, en charge du domaine d'Exploitation ;

Monsieur Noureddine BEN HASSEN, nommé par décision du Conseil d'Administration du 22 Février 2012 en tant que Secrétaire Général, en charge du domaine d'appui.

COMITES

Comité permanent d'Audit Interne

Ce Comité a été créé par le Conseil d'Administration en application de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit. Il est composé de trois administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un a la qualité de membre indépendant, au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n° 2011-06 du 20.05.2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit », et il assure la présidence de ce comité.

En 2015, ce comité s'est réuni sept fois.

Principales missions

Ce comité est chargé notamment de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par la BNA ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers de la BNA avant sa transmission au Conseil d'Administration pour approbation ;

- Revoir tout relevé de la BNA avant sa transmission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous les placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de la BNA, portés à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;
- Contrôler et coordonner les activités de la Direction de l'Audit Interne et le cas échéant les travaux des autres structures chargées des missions de contrôle ;
- Donner son avis au Conseil d'Administration sur la nomination du responsable de la Direction de l'Audit Interne structure d'audit interne ainsi que des auditeurs internes ;
- Proposer la nomination des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles ;
- Rendre compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de sa mission.

Comité Exécutif de Crédit

Ce comité a été institué par le Conseil d'Administration en application de la loi n°2006-19 modifiant et complétant la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédit et de la circulaire BCT n°2006-07. La composition, les attributions et les conditions de fonctionnement de ce comité ont été révisées et ratifiées par le Conseil d'Administration en date du 10.10.2012, en application des dispositions de la circulaire BCT n° 2011/06 du 20.05.2011

Ce comité est composé de quatre administrateurs dont le Président Directeur Général qui assure la présidence de ce comité et se réunit au moins six fois par an.

En 2015, ce comité a tenu huit réunions.

Principales missions

Le Comité Exécutif de crédit a pour mission d'examiner l'activité de financement de la BNA. A ce titre, il assiste le Conseil d'Administration dans l'examen de certaines catégories de crédits notamment :

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent des limites fixées par le Conseil ;
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement des engagements par rapport aux seuils fixés par le Comité des Risques et approuvés par le Conseil ;
- Les crédits accordés, restructurés ou radiés au bénéfice des personnes ayant des liens avec la BNA au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10.07.2001 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 du code des sociétés commerciales ;
- Les crédits accordés aux clients classés chez la BNA ou chez d'autres établissements de crédit au sens de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°1991/24 du 17.12.1991 portant « Division, couverture des risques et suivi des engagements » telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Le Comité Exécutif de crédit doit soumettre au Conseil d'Administration, à l'occasion de la tenue de la réunion relative à l'examen des états financiers annuels de la BNA, un rapport annuel détaillé sur son activité.

Comité des risques

Ce comité est composé de trois administrateurs choisis parmi les membres du conseil d'administration dont un ayant la qualité d'indépendant et ce en vertu de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011/06 du 20 mai 2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements des crédits », et assure la présidence de ce comité.

En 2015, ce comité a tenu deux réunions.

Principales missions

Le Comité des risques a pour mission d'assister le conseil dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtés ;
- L'analyse de l'exposition de la banque à tous les risques à savoir les risques de crédit , de marché , de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ;
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de la banque ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du Conseil d'Administration
- L'approbation du Plan de Continuité d'Activité ;
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération ;
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus par l'article 7 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les deux commissaires aux comptes de la BNA ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une période de 3 ans expirant l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Ces deux commissaires aux comptes sont :

- « C.F.A » représenté par M. Saïdi Fethi.
- « T.A.C » représenté par M. Khdimallah Zied.



ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31.12.2015

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015

BILAN

(unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014	Variations	
				Volume	(%)
ACTIF					
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1.1	85 771	107 812	-22 041	-20,4
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	1.2	145 811	87 042	58 769	67,5
3- Créances sur la clientèle	1.3	6 818 824	6 927 167	-108 343	-1,6
a- Comptes débiteurs		1 110 052	799 536	310 516	38,8
b- Autres concours à la clientèle		5 352 037	5 731 447	-379 410	-6,6
c- Crédits sur ressources spéciales		336 969	375 216	-38 247	-10,2
d- Créances agricoles sur l'Etat		19 766	20 968	-1 202	-5,7
4- Portefeuille-titres commercial	1.4	404 040	252 739	151 301	59,9
5- Portefeuille d'investissement	1.5	589 331	517 603	71 728	13,9
6- Valeurs immobilisées	1.6	85 776	56 748	29 028	51,2
7- Autres actifs	1.7	182 470	147 880	34 590	23,4
a- Comptes d'attente & de régularisation		87 654	99 743	-12 089	-12,1
b- Autres		94 816	48 137	46 679	97,0
TOTAL ACTIF		8 312 023	8 096 991	215 032	2,7
PASSIF					
1- Banque Centrale et CCP	1.8	578 209	460 115	118 094	25,7
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	1.9	214 124	492 642	-278 518	-56,5
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	1.10	6 247 322	5 862 975	384 347	6,6
a- Dépôts à vue		1 706 841	1 504 851	201 990	13,4
b- Autres dépôts & avoirs		4 540 481	4 358 124	182 357	4,2
4- Emprunts et ressources spéciales	1.11	301 266	373 471	-72 205	-19,3
a- Emprunts matérialisés		31 769	35 237	-3 468	-9,8
b- Autres fonds empruntés					
c- Ressources spéciales		269 497	338 234	-68 737	-20,3
5- Autres passifs	1.12	334 830	297 457	37 373	12,6
a- Provisions pour passif et charges		11 849	9 391	2 458	26,2
b- Comptes d'attente & de régularisation		271 190	244 134	27 056	11,1
c- Autres		51 791	43 932	7 859	17,9
TOTAL PASSIF		7 675 751	7 486 660	189 091	2,5
CAPITAUX PROPRES					
1- Capital social	1.13	160 000	160 000	0	0,0
2- Réserves	1.13	319 192	300 753	18 439	6,1
3- Actions propres	1.13	-1 372	-1 367	-5	0,4
4- Autres capitaux propres	1.13	133 000	133 000	0	0,0
5- Résultats reportés	1.13	97	-32 873	32 970	-100,3
6- Résultat de l'exercice	1.13	25 355	50 818	-25 463	-50,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES		636 272	610 331	25 941	4,3
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		8 312 023	8 096 991	215 032	2,7

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014	Variations	
				Volume	(%)
PASSIFS EVENTUELS					
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	2.1	1 044 082	1 208 672	-164 590	-13,6
a - En faveur d'établissements bancaires		344 507	541 345	-196 838	-36,4
b - En faveur de la clientèle		539 575	507 327	32 248	6,4
c - En faveur de l'Etat		160 000	160 000	0	
HB2- Crédits documentaires		544 394	568 234	-23 840	-4,2
Débiteurs par accréditifs export devises		31 846	54 450	-22 604	-41,5
Débiteurs par accréditifs import devises		512 548	513 784	-1 236	-0,2
HB3- Actifs donnés en garantie	2.2	578 000	460 000	118 000	25,7
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		2 166 476	2 236 906	-70 430	-3,1
ENGAGEMENTS DONNES					
HB4- Engagements de financement donnés		213 798	323 760	-109 962	-34,0
Crédits notifiés et non utilisés		213 798	323 760	-109 962	-34,0
HB5- Engagements sur titres		2 982	8 549	-5 567	-65,1
a - Participations non libérées		2 982	8 549	-5 567	-65,1
b - Autres					
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		216 780	332 309	-115 529	-34,8
ENGAGEMENTS RECUS					
HB7- Garanties reçues	2.3	2 879 805	2 506 249	373 556	14,9
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		2 879 805	2 506 249	373 556	14,9

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015

ETAT DE RESULTAT

(Période du 01/01 au 31/12/2015)

(unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014	Variations	
				Volume	(%)
PR1- Intérêts et revenus assimilés	3.1	502 497	494 179	8 318	1,7
a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers		6 421	4 590	1 831	39,9
b- Opérations avec la clientèle		475 687	470 220	5 467	1,2
c- Autres intérêts & revenus assimilés		20 389	19 369	1 020	5,3
PR2- Commissions (en produits)	3.2	57 002	55 919	1 083	1,9
PR3- Gains sur portefeuille commercial et opé. financières	3.3	31 151	23 822	7 329	30,8
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	3.4	29 260	22 835	6 425	28,1
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		619 910	596 755	23 155	3,9
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	3.5	281 848	246 303	35 545	14,4
a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers		58 323	56 524	1 799	3,2
b- Opérations avec la clientèle		218 703	183 053	35 650	19,5
c- Emprunts & ressources spéciales		4 200	5 742	-1 542	-26,9
d- Autres intérêts & charges		622	984	-362	-36,8
CH2- Commissions encourues		2 775	1 699	1 076	63,3
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		284 623	248 002	36 621	14,8
PRODUIT NET BANCAIRE		335 287	348 753	-13 466	-3,9
PR5/CH4- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	3.6	-208 623	-102 855	-105 768	102,8
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	3.7	88 422	-2 836	91 258	-3 217,8
PR7- Autres produits d'exploitation (+)		982	747	235	31,5
CH6- Frais de personnel (-)	3.8	154 608	144 628	9 980	6,9
CH7- Charges générales d'exploitation (-)		29 693	30 304	-611	-2,0
CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)		5 367	5 150	217	4,2
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 400	63 727	-37 327	-58,6
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	3.9	228	-32	260	-812,5
CH11- Impôt sur les bénéfices (-)	3.10	1 273	12 877	-11 604	-90,1
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		25 355	50 818	-25 463	-50,1
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires					
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		25 355	50 818	-25 463	-50,1

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Période du 01/01 au 31/12/2015)

(unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014	Variations	
				Volume	(%)
ACTIVITES D'EXPLOITATION					
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		576 759	559 693	17 066	3,0
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-271 536	-245 352	-26 184	10,7
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		5 500	-22 700	28 200	-124,2
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		-125 542	-410 618	285 076	-69,4
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		369 250	340 367	28 883	8,5
6- Titres de placement		-1 017	-146	-871	596,6
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-154 333	-140 767	-13 566	9,6
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		15 483	9 554	5 929	62,1
9- Impôt sur les sociétés		-8 124	-12 770	4 646	-36,4
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	4.1	406 440	77 261	329 179	426,1
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT					
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		25 248	19 974	5 274	26,4
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-76 960	-118 420	41 460	-35,0
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-34 552	-6 262	-28 290	451,8
4- Cession actions SFBT		97 711	1	0	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	4.2	11 447	-104 707	116 154	-110,9
ACTIVITES DE FINANCEMENT					
1- a - Rachat actions propres		-5			
b - Emission d'actions					
2- Emission d'emprunts					
3- Remboursement d'emprunts		-3 335	-3 335	0	0,0
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-67 792	-17 219	-50 573	293,7
5- Dividendes versés		-39	-31	-8	25,8
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	4.3	-71 171	-20 585	-50 586	245,7
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		346 716	-48 031	394 747	-821,6
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		-549 516	-501 485	-48 031	-9,6
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	4.4	-202 800	-549 516	346 716	63,1

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015 BILAN APRES REPARTITION DES BENEFICES

(unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014	Variations	
				Volume	(%)
ACTIF					
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1.1	85 771	107 812	-22 041	-20,4
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	1.2	145 811	87 042	58 769	67,5
3- Créances sur la clientèle	1.3	6 818 824	6 927 167	-108 343	-1,6
a- Comptes débiteurs		1 110 052	799 536	310 516	38,8
b- Autres concours à la clientèle		5 352 037	5 731 447	-379 410	-6,6
c- Crédits sur ressources spéciales		336 969	375 216	-38 247	-10,2
d- Créances agricoles sur l'Etat		19 766	20 968	-1 202	-5,7
4- Portefeuille-titres commercial	1.4	404 040	252 739	151 301	59,9
5- Portefeuille d'investissement	1.5	589 331	517 603	71 728	13,9
6- Valeurs immobilisées	1.6	85 776	56 748	29 028	51,2
7- Autres actifs	1.7	182 470	147 880	34 590	23,4
a- Comptes d'attente & de régularisation		87 654	99 743	-12 089	-12,1
b- Autres		94 816	48 137	46 679	97,0
TOTAL ACTIF		8 312 023	8 096 991	215 032	2,7
PASSIF					
1- Banque Centrale et CCP	1.8	578 209	460 115	118 094	25,7
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	1.9	214 124	492 642	-278 518	-56,5
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	1.10	6 247 322	5 862 975	384 347	6,6
a- Dépôts à vue		1 706 841	1 504 851	201 990	13,4
b- Autres dépôts & avoirs		4 540 481	4 358 124	182 357	4,2
4- Emprunts et ressources spéciales	1.11	301 266	373 471	-72 205	-19,3
a- Emprunts matérialisés		31 769	35 237	-3 468	-9,8
b- Autres fonds empruntés					
c- Ressources spéciales		269 497	338 234	-68 737	-20,3
5- Autres passifs	1.12	334 830	297 457	37 373	12,6
a- Provisions pour passif et charges		11 849	9 391	2 458	26,2
b- Comptes d'attente & de régularisation		271 190	244 134	27 056	11,1
c- Autres		51 791	43 932	7 859	17,9
TOTAL PASSIF		7 675 751	7 486 660	189 091	2,5
CAPITAUX PROPRES					
1- Capital social	1.13	160 000	160 000	0	0,0
2- Réserves	1.13	344 592	318 601	25 991	8,2
3- Actions propres	1.13	-1 372	-1 367	-5	0,4
4- Autres capitaux propres	1.13	133 000	133 000	0	0,0
5- Résultats reportés	1.13	52	97	-45	-46,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES		636 272	610 331	25 941	4,3
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		8 312 023	8 096 991	215 032	2,7

PRINCIPALES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

1.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 85.771 mDT au 31/12/2015 contre 107.812 mDT au 31/12/2014, soit une diminution de 22.041 mDT due essentiellement à la diminution des avoirs en caisses devises, des avoirs auprès de la BCT en dinars, des prêts sur le marché monétaire en devises à la BCT et des mouvements IBS, compensée en partie, par une augmentation des avoirs en caisse en dinars et des avoirs auprès de la BCT en devises.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Avoirs en caisses en dinars	46 327	39 062
Avoirs en caisses en devises	7 482	10 263
Avoirs auprès de la BCT en dinars	315	18 020
Avoirs auprès de la BCT en devises	22 918	19 665
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT en devises)	-310	-306
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	3 364	11 411
Mouvements IBS	5 496	8 459
Avoirs auprès du CCP	179	882
Avoirs auprès de la TGT	0	356
TOTAL	85 771	107 812

Ratio de liquidité :

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2015 de 60%. La BNA affiche, à la date du 31/12/2015, un ratio de liquidité de 47,32 %.

1.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 87.042 mDT au 31/12/2014 à 145.811 mDT au 31/12/2015, soit une augmentation de 58.769 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
a - Créances sur les établissements bancaires	119 018	61 472
Comptes courants et autres créances	3 990	5 442
Prêts sur le marché monétaire en dinars	115 000	56 000
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des correspondants en devises)	-206	-196
Intérêts à percevoir	234	226
b - Créances sur les établissements financiers	26 793	25 570
Comptes courants	6 795	3 394
Prêts à MLT	19 650	21 800
Créances rattachées sociétés de leasing	237	293
Intérêts à percevoir	111	83
TOTAL	145 811	87 042

1.3. Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2015 à 6.818.824 mDT contre 6.927.167 mDT au 31/12/2014, enregistrant ainsi une diminution de 108.343 mDT.

La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Engagements agricoles :	728 983	342 721	-2 843		-335 760	733 101
- Comptes débiteurs	31 715					31 715
- Autres concours à la clientèle	480 861	97 985	-2 843		-91 296	484 707
- Crédits sur ressources spéciales	216 407	244 736			-244 464	216 679
Engagements commerciaux et industriels :	7 151 266	197 689	-15 246		-248 647	7 085 062
- Comptes débiteurs	1 123 228	39 422			-84 313	1 078 337
- Autres concours à la clientèle	5 908 183	139 360	-15 246		-145 862	5 886 435
- Crédits sur ressources spéciales	119 855	18 907			-18 472	120 290
Comptes courants associés	541					541
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	20 230			-464		19 766
Provisions sur créances classées (*)				-949 533		-949 533
Provisions collectives sur créances non classées				-70 113		-70 113
TOTAL AU 31/12/2015	7 901 020	540 410	-18 089	-1 020 110	-584 407	6 818 824
TOTAL AU 31/12/2014	7 798 586	579 354	-21 164	-823 479	-606 130	6 927 167

(*) Dont 155,360 mDT des provisions additionnelles prévues par la Circulaire BCT 2013-21.

Les dotations brutes aux provisions sur les créances classées constituées au titre de l'année 2015 se sont élevées à 243,655 mDT, contre 150,400 mDT au cours de l'année 2014, soit une augmentation de 93,255 mDT.

1.3.1. Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit :

Classe de risque	Engagements	Engagements hors fonds budgétaires	Provisions	Unité : mDT
				Intérêts et agios réservés (2)
Classe 0	4 967 944	4 916 584	8 292	9 951
Classe 1	2 072 309	2 070 458	-	233
Classe 2	228 345	222 182	23 236	8 065
Classe 3	287 067	285 794	64 508	11 990
Classe 4	960 444	788 280	354 423	95 864
Classe 5	840 970	739 430	499 074	110 925
Total créances	9 357 080	9 022 729	949 533	237 029
Total Créances classées	2 316 827	2 035 686		
Taux des créances classées (1)	24,76%	22,56%		

(1) Le taux des créances classées Hors Fonds budgétaires est de 22,56% contre 18,15% en 2014.

(2) Autres que les impayés en intérêts agricoles.

Le ratio de couverture des actifs classés par les intérêts et les agios réservés ainsi que les provisions s'élevé au 31 décembre 2015 à 57,38% contre 58,47 % fin 2014.

1.3.2. Évaluation des garanties

La Banque ne dispose pas d'une base de données exhaustive et mise à jour des garanties hypothécaires reçues en couverture des risques encourus sur sa clientèle. Il s'en suit que cette situation pourrait impacter le caractère complet des informations fournies en hors bilan sur les garanties reçues.

1.3.3. Rating des relations et états financiers audités

Il n'est pas exigé une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 millions de dinars et de 5 millions de dinars prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

1.3.4. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1994 ; ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012 ; la BNA a constitué, des provisions à caractère général dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24, tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissements de crédit).

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2015, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 70.113 mDT et s'analyse comme suit :

Catégorie	ENG (0/1)	Taux de migration moyen	Taux de provisionnement moyen	Facteurs Scalaires	TX BCT	En mDT
						Prov Coll Tx MAX [BCT;BNA]
Agriculture	345 815	16,2%	13,6%	1,00	20%	11 174
Autres Industries	68 167	17,0%	24,5%	1,00	25%	2 895
Autres Services	365 492	3,8%	18,5%	1,00	25%	3 493
Bâtiments et travaux publics	302 091	2,7%	30,3%	1,00	20%	2 480
Commerce	1 090 440	2,5%	32,5%	1,00	25%	8 788
Consommation	985 579	3,7%	48,4%	1,05	20%	18 663
Habitat	291 201	1,7%	27,8%	1,56	10%	2 159
Industries Manufacturières	1 555 373	3,0%	21,5%	1,00	25%	11 518
Promotion Immobilière	517 786	2,7%	16,5%	1,00	15%	2 308
Tourisme	144 380	23,0%	12,4%	1,00	20%	6 634
Total Classes 0&1 (*)	5 666 325					70 113

(*) Compte non tenue des engagements des entreprises publiques et des établissements de crédits.

1.3.5. Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2015, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2015 s'élève à 155.360 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 61.387 mDT par rapport au 31/12/2014, et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2015 des dotations complémentaires pour un montant de 64.116 mDT et des reprises pour un montant de 2.729 mDT.

1.3.6. Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat sans intérêts

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT. D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention.

Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'Etat et remboursées par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24 051 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Selon le AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation « la juste valeur d'un prêt ou d'une créance à long terme qui ne porte pas intérêt peut être estimée comme la valeur actuelle de l'ensemble des entrées de trésorerie futures, actualisées au taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire ayant une notation similaire. Tout montant supplémentaire prêté constitue une charge ou une réduction du résultat, à moins qu'il ne remplisse les conditions de comptabilisation comme un autre type d'actif ».

Il s'en suit que la juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et que la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 7% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'Etat (1)	Dettes actualisées à la date de prise en charge au taux de 7% (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2015 (3)	Encours au 31/12/2015 actualisé au taux de 7% (4)	En DT
						Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 266 808	26 694 540	30 572 267	20 924 245	15 080 932	5 843 312
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 324 529	126 942 262	145 382 267	98 032 635	70 970 302	27 062 333
Article 3 de la Loi n°99/65 du 15/07/1999	24 050 853	12 739 754	11 311 099	5 273 853	4 073 266	1 200 587
Total en mDT	353 642 189	166 376 556	187 265 633	124 230 733	90 124 500	34 106 233

1.3.7. Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2015 :

	Total	Dont engagement des sociétés					
		Office de céréale	STIR	TUNIS AIR	OTD	O N H	El-Fouledh
Engagements au 31-12-2014	1 268 079	613 148	32 572	123 857	89 996	69 313	51 716
Engagements au 31-12-2015	1 272 311	596 010	36 991	63 153	69 472	89 352	53 823
Garanties au 31-12-2015	948 942	559 000		63 123	69 472	89 352	50 055
Agios réservés au 31-12-2015	12 208						3 766
Classe au 31-12-2015		0	0	0	1	0	4
Provisions au 31-12-2015	2 825						2

1.4. Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'est élevé à 404.040 mDT au 31/12/2015 contre 252.739 mDT au 31/12/2014, soit une augmentation de 151.301 mDT due essentiellement à l'augmentation des bons du Trésor détenus par la Banque qui sont passés de 249.407 mDT au 31/12/2014 à 394.408 mDT au 31/12/2015.

Le portefeuille titres commercial détenu par la Banque se détaille comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Titres à revenu variable :	2 002	1 057
- Titres cotés	2 041	1 069
- Provisions sur titres	-39	-12
Titres à revenu fixe :	402 038	251 682
- Bons du Trésor	394 408	249 407
- Créances et dettes rattachées	7 630	2 275
TOTAL	404 040	252 739

1.5. Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 589.331 mDT au 31/12/2015 contre 517.603 mDT au 31/12/2014. Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation	Autres titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des Entreprises Publiques	Total au 31/12/2015
Valeur brute au 31 décembre 2015 :	162 909	237 600	128 576	98 197	627 282
- Valeur au 1 ^{er} janvier	141 232	196 278	102 576	114 084	554 170
- Acquisitions/Souscriptions	25 749	49 000	26 000		100 749
- Cessions	-4 072				-4 072
- Remboursements		-7 678		-15 887	-23 565
Créances rattachées	243	7 614	5 307	1	13 165
Provisions au 31 décembre 2015 :	-28 399	-463	-22 254		-51 116
- Provisions au 1 ^{er} janvier	-28 095	-141	-17 484		-45 720
- Dotations de l'exercice	-942	-322	-5 979		-7 243
- Reprises de provisions	638		1 209		1 847
Valeur nette au 31 décembre 2015	134 753	244 751	111 629	98 198	589 331
Valeur nette au 31 décembre 2014	113 302	202 019	88 196	114 086	517 603

Les autres titres d'investissement détenus par la Banque sont composés des souscriptions en emprunts obligataires (217.300 mDT) et en fonds communs de placement (20.300 mDT).

La BNA a souscrit courant l'exercice 2015 à l'emprunt national pour 20.000 mDT. Elle a également souscrit à divers emprunts obligataires pour 28.000 mDT et au fonds communs de placements à risque pour 1.000 mDT.

RAPPORT ANNUEL 2015

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Titres cotés	66 512	56 212
Titres non cotés	95 798	84 421
Titres OPCVM	599	599
Total	162 909	141 232

Courant l'année 2015, la BNA a procédé à la cession de 3 945 225 actions détenues dans le capital de la société "SFBT" pour un prix de cession de 97.711 mDT. La plus-value réalisée par la banque suite à cette opération de cession est de l'ordre de 93.817 mDT.

Cette rubrique comporte, principalement, les titres de participation qui se détaillent au 31/12/2015 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur Brute 31/12/2014	Acquisition	Cession	Valeur Brute 31/12/2015	Provisions	Valeur Nette AU 31/12/2015
BNA CAPITAUX	99,00%	4 950			4 950	0	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475			13 475	0	13 475
SICAR-INVEST	74,75%	6 616			6 616	0	6 616
SODAL	69,01%	1 447			1 447	1 447	0
SOIVM.SICAF	62,86%	2 461			2 461	0	2 461
SICAF PARTICIPATIONS	49,99%	500			500	0	500
SOJET SUD	42,96%	2 839	6 988		9 826	0	9 826
SIMPAR	30,00%	1 494			1 494	0	1 494
T.I.S	30,00%	75			75	0	75
AGROSERVICES	29,85%	60			60	0	60
IMMOB. DES OEILLETES	29,39%	265			265	0	265
SICAV BNA	24,09%	509			509	0	509
SOGEST	20,00%	4			4	0	4
ESSOUKNA	0,04%	1			1	0	1
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	0,03%	90			90	0	90
SIVIA	0,00%	0			0	0	0
EL MADINA	0,00%	0			0	0	0
Parts dans les Entreprises contrôlées		34 786	6 988	0	41 773	1 447	40 327
LA GENERALE DE VENTE	50,00%	2 000			2 000	816	1 184
STIA	49,99%	5 005			5 005	5 005	0
SODINO	24,75%	9 418			9 418	2 407	7 011
BAT	23,82%	0			1 856	115	1 741
STR	17,78%	17 451	9 242		26 693	0	26 693
Parts dans les Entreprises Associées & Co-entreprises		33 874	11 098	0	44 971	8 344	36 628
LIAL DU CENTRE	20,00%	15			15	15	0
SIDCO	18,96%	3 055			3 055	1 030	2 025
SODIS SICAR	18,63%	4 017	1 664		5 681	1 183	4 498
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542			1 542	971	571
SODEK	17,60%	1 098			1 098	255	843
INTER BANK-SERVICES	16,89%	726			726	0	726
STBG	15,76%	2 316			2 316	0	2 316
Pôle de compétitivité de Bizerte	15,00%	2 250			2 250	311	1 939

RAPPORT ANNUEL 2015

	% de participation	Valeur Brute 31/12/2014	Acquisition	Cession	Valeur Brute 31/12/2015	Provisions	Valeur Nette AU 31/12/2015
SPEI	14,80%	15			15	15	0
UNIFACTOR	12,50%	1 875			1 875	0	1 875
SIBTEL	12,41%	491			491	0	491
TAPARURA	11,11%	250			250	112	138
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,06%	10 656			10 656	0	10 656
S.T.I TANIT	10,90%	6 704			6 704	5 598	1 106
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280			280	0	280
SFBT	10,25%	14 518		3 894	10 624	0	10 624
A.T.LEASE	10,00%	3 800			3 800	0	3 800
Pôle de compétitivité de Monastir	10,00%	2 000			2 000	0	2 000
T.D.A	10,00%	400			400	400	0
SOTUGAR	8,33%	250			250	0	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560			7 560	4 517	3 043
SODICAB	7,69%	300			300	144	156
SPT MED V	7,17%	720	1 324		2 044	0	2 044
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60			60	60	0
ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DU SAHEL	6,56%	58			58	58	0
SEM	6,30%	25			25	0	25
TUNISIE TRADENET	5,00%	100			100	0	100
TUNIS CENTER	5,00%	500			500	0	500
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100			100	5	95
TUNISAVIA	4,08%	30			30	0	30
COTUNACE	4,05%	582			582	0	582
CITECH SIDI BOUZID	4,00%	50			50	11	39
SODESIB	4,00%	200			200	12	188
SOTULUB	3,68%	215			215	0	215
LE RIBAT	2,82%	200			200	200	0
STAR	2,19%	484			484	0	484
Assurances AMI	2,05%	0	4 795		4 795	0	4 795
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100			100	100	0
STS	1,94%	62			62	0	62
SIMAC	1,43%	5			5	0	5
COTUSAL	1,28%	157			157	0	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172			172	172	0
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60			60	0	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44			44	0	44
CTN	0,26%	100			100	100	0
BTE	0,11%	99			99	14	84
TUNISIE AUTOROUTES	0,05%	434			434	0	434
STB	0,02%	52	156		208	32	176
ELLOUHOUM	0,02%	0			0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. DE METLAOUI	0,01%	0			0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. DE RDAYEF	0,01%	0			0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. D'OUM EL ARAIES	0,01%	0			0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. DE MDHILA	0,01%	0			0	0	0
STE MARINA HOTEL	0,00%	0			0	0	0

RAPPORT ANNUEL 2015

CIOK	0,00%	120			120	120	0
TUNISIE TELECOM	0,00%	0			0	0	0
BAT*	0,00%	500		500	0	0	0
FID-SICAV OBLIGATAIRE*	0,00%	0		0	0	0	0
SWIFT	0,00%	1			1	1	0
Titres de Participation		69 348	7 939	4 394	72 894	15 436	57 457
MATEUR JALTA	44,04%	560			560	560	0
SMVDA AZIZIA	33,25%	1 075			1 075	1 075	0
HAMMAMET SUD	10,00%	100			100	100	0
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37			37	37	0
LAINO	3,19%	96			96	96	0
BATAM	2,76%	1 066			1 066	1 066	0
FID-SICAV OBLIGATAIRE	0,03%	0	0		0	0	0
SMVDA RAHMANIA	0,00%	238			238	238	0
Stés en Liquidation		3 172	0	0	3 172	3 172	0
TOTAL GENERAL		141 179	26 025	4 394	162 810	28 399	134 411

* participation ayant changé de Nature Groupe en 2015

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 31/12/2015 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins values / cession actions propres	Encours brut au 31.12.2015	Provisions	Encours net au 31.12.2015
Fonds géré 1	1997	4 500	-2 471	-281	1 748	1 474	274
Fonds géré 2	1997	2 057	-914	-239	904	434	470
Fonds géré 3	1998	5 550	-4 002	-1 170	378	30	348
Fonds géré 4	1999	7 350	-2 800		4 550	4 160	390
Fonds géré 5	2000	7 000	-3 650	-12	3 338	2 910	428
Fonds géré 6	2001	7 000	-4 322	-70	2 608	1 214	1 394
Fonds géré 7	2002	5 000	-2 241	-156	2 603	888	1 715
Fonds géré 8	2003	3 500	-1 385	-30	2 085	325	1 760
Fonds géré 9	2005	1 500	-413	-31	1 056	86	970
Fonds géré 10	2006	5 000	-1 918		3 082	1 517	1 565
Fonds géré 11	2007	2 500	-676		1 824	93	1 731
Fonds géré 12	2008	8 500			8 500	3 183	5 317
Fonds géré 13	2009	20 000			20 000	3 192	16 808
Fonds géré 14	2010	15 000			15 000	1 383	13 617
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500			1 500	348	1 152
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450			450		450
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450			450		450
Fonds géré 15	2011	10 000			10 000	570	9 430
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500			2 500	110	2 390
Fonds géré 16	2012	8 400			8 400	95	8 305
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600			5 600	9	5 591
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000			6 000	233	5 767
Fonds géré 18	2014	6 000			6 000		6 000
Fonds géré 19		7 000			7 000		7 000
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000			4 000		4 000
Fonds géré SIP SICAR 6		9 000			9 000		9 000
TOTAL		155 357	-24 792	-1 989	128 576	22 254	106 322

RAPPORT ANNUEL 2015

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31/12/2015 à 22.254 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 4.770 mDT par rapport au 31/12/2014, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2015, de dotations complémentaires pour un montant de 5.979 mDT et de reprises pour un montant de 1.209 mDT.

1.6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles a totalisé 85.776 mDT au 31/12/2015 contre 56.748 mDT au 31/12/2014, le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2014	Acquisitions / dotations	Régl amort antérieurs	Cession / reprises	Affectation interne	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	12 949	1 618		0	-1 138	13 429
- Logiciels	12 949	1 618			-1 138	13 429
Amortissements	-11 415	-974		15		-12 374
- Logiciels	-11 415	-974		15		-12 374
Total net (1)	1 534	644		15	-1 138	1 055
Immobilisations corporelles	137 425	334 208		-23	-300 124	171 486
- Terrains	2 636			-23		2 613
- Constructions	52 818	30 409				83 227
- Agencement, aménagement et Installation	28 100	1 079			-39	29 140
- Matériel de transport	2 345					2 345
- Mobiliers, matériel de bureau	40 706	296 845			-294 816	42 735
- Immobilisations en cours	4 841	2 962			-2 027	5 776
- Mobiliers, matériel de bureau en Stocks	1 195	2 442			-3 022	615
- Avance sur achat Mobiliers, matériel de bureau	371	89			-220	240
- Dépenses nouvelles agences	306	382				688
- Immobilisations en dation	4 107					4 107
Amortissements	-81 874	-4 329	-68	-157		-86 428
- Constructions	-23 864	-1 226	-68			-25 158
- Agencement, aménagement et Installation	-21 967	-1 044				-23 011
- Matériel de transport	-1 500	-244				-1 744
- Mobiliers, matériel de bureau	-34 543	-1 815		-157		-36 515
Dépréciations	-337	0	0	0		-337
- Immobilisations en dation	-337					-337
Total net (2)	55 214	329 879	-68	-180	-300 124	84 721
Total général (1) + (2)	56 748	330 523	-68	-165	-301 262	85 776

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2015 :

Compte	Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
1106084096	Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 737	-337	337
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
1106084102	Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	934	1 008	74	-
TOTAL			4 107			337

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2015, une valeur brute de 184.915 mDT, des amortissements et des provisions de 99.139 mDT et une valeur nette de 85.776 mDT, ce qui représente environ 1,03 % du total des actifs de la Banque.

1.6.1. Inventaire physique des immobilisations

La BNA a procédé à une prise d'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Mais cette opération n'a pas été couronnée par un rapprochement exhaustif entre les résultats des recensements effectués et les tableaux d'amortissements des immobilisations. La valeur probante de la comptabilité résulte notamment de la concordance (en quantité et en valeur) entre les immobilisations figurant au bilan et les existants réels.

1.6.2. Situation foncière du patrimoine immobilier

La BNA a entamé, depuis plusieurs exercices, une action visant l'immatriculation de son patrimoine immobilier. Ce processus a permis d'assainir la situation de plusieurs actifs fonciers. Toutefois, plusieurs terrains et constructions pour lesquels la Banque dispose de contrats d'acquisition ne sont pas encore immatriculés en son nom (action encours).



RAPPORT ANNUEL 2015

1.7. Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 182.470 mDT au 31/12/2015 contre 147.880 mDT au 31/12/2014. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 31 Décembre 2015	Solde au 31 Décembre 2014
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	87 654	99 743
* Débiteurs divers (1)	10 956	17 196
* Compte Ministère de la Défense	855	855
* Provisions pour risques divers (Compte Ministère de la Défense)	-855	-855
* Etat, impôts & taxes	11 694	16 447
* Commissions de gestion à percevoir	5 203	2 946
* Ajustements devises	2 799	1 266
* Provisions pour risques divers (Ajustements devises)	-1 302	-1 302
* Billets de banque détériorés & déficit de caisse	530	516
* Provisions pour risques divers (Billets de banque détériorés & déficit de caisse)	-257	-245
* Charges payées d'avance	862	474
* Compte d'attente	137	132
* Provisions pour risques divers (Compte d'attente)	-66	-65
* Compte de régularisation	12 380	12 899
* Provisions pour risques divers (Compte de régularisation)	-701	-701
* Comptes monétiques	637	612
* Provisions pour risques divers (Comptes monétiques)	-637	-612
* Consommation chef d'agence & directeurs	7	9
* Comptes liés à la compensation	46 841	44 550
* Provisions pour risques divers (Comptes liés à la compensation)	-2 823	-2 823
* Affaires litigieuses & remises égarées	19 136	17 989
* Provisions pour risques divers (Affaires litigieuses & remises égarés)	-20 283	-11 649
* Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation (1)	1 859	1 559
* Produits à recevoir	254	270
* Ecart/VO MMB & Coffre Fort	-948	-948
* Ecart/Amortissement MMB & Coffre Fort	1 312	1 154
* Autres comptes	64	69
AUTRES	94 816	48 137
* Comptes d'attentes agricoles	61	61
* Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	-61	-61
* Prêts au personnel	34 286	32 504
* Charges reportées	3 692	2 878
* Stock cartes de retrait	232	371
* Dotations timbres postes	26	27
* Dotations timbres fiscaux	6	5
* Dotations timbres spéciaux de voyage	85	107
* Dépôts et cautionnements	248	248
* Prêts ETAT/BNA à recouvrer	140 130	140 130
* Prêts ETAT/BNA recouvré	-86 559	-129 394
* Autres comptes	2 670	1 261
TOTAL	182 470	147 880

(1) Ce montant correspond à des sommes imputées sur des lignes de crédit extérieures dont les formalités de réalisation sont en cours de finalisation

1.7.1 Comptes liés à la Télé-compensation

Au 31 Décembre 2015, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 46.841 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 146.400 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commission chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

1.8. Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 578.209 mDT au 31/12/2015 contre 460.115 mDT au 31/12/2014, enregistrant ainsi une augmentation de 118.094 mDT due essentiellement à la hausse des emprunts sur le marché monétaire en dinars auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

Il se détaille comme suit :

	Solde au 31 Décembre 2015	Solde au 31 Décembre 2014
Utilisations auprès de la BCT en devises	4	9
Emprunts sur le marché monétaire dinars BCT	578 000	460 000
Intérêts à servir	205	106
TOTAL	578 209	460 115

1.9. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 214.124 mDT au 31/12/2015 contre 492.642 mDT au 31/12/2014, enregistrant ainsi une diminution de 278.518 mDT qui résulte essentiellement de la baisse des emprunts sur le marché monétaire en dinars et en devises.

Décomposition par nature de poste :

	Solde au 31 Décembre 2015	Solde au 31 Décembre 2014
Dépôts & avoirs des établissements bancaires	207 261	488 319
Dépôts & avoirs des établissements financiers	6 863	4 323
TOTAL	214 124	492 642

Décomposition par nature de compte :

	Solde au 31 Décembre 2015	Solde au 31 Décembre 2014
Comptes à vue	13 502	10 865
Emprunts sur le marché monétaire dinars	110 950	205 250
Emprunts sur le marché monétaire devises	89 540	276 007
Intérêts à payer	132	520
TOTAL	214 124	492 642

RAPPORT ANNUEL 2015

1.10. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 6.247.322 mDT au 31/12/2015 contre 5.862.975mDT au 31/12/2014, enregistrant ainsi une augmentation de 384.347 mDT, soit un taux de progression de 6,6%.

Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 31 Décembre 2015	Solde au 31 Décembre 2014
Dépôts en dinars :	5 535 987	5 262 700
- Dépôts à vue	1 247 717	1 220 960
- Dépôts d'épargne	2 105 073	2 016 245
- Bons de caisse	68 929	80 993
- Compte à terme	173 549	165 756
- Comptes spéciaux de placement	1 178 442	1 083 864
- Certificats de dépôt	581 000	496 000
- Autres sommes dues à la clientèle	181 277	198 882
Dépôts en devises :	678 886	582 924
- Dépôts à vue	457 199	281 596
- Bons de caisse	8 813	8 212
- Compte à terme	43 491	44 039
- Comptes de placement	161 564	241 002
- Autres sommes dues à la clientèle	7 819	8 075
Dettes rattachées :	32 449	17 351
- Intérêts à payer sur dépôts à vue	1 925	2 295
- Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	325	247
- Intérêts à payer sur comptes d'épargne	18 384	17 671
- Intérêts à payer sur bons de caisse, comptes à terme & autres produits financiers	27 838	16 930
- Intérêts servis d'avance sur bons de caisse & comptes spéciaux de placement	-16 023	-19 792
TOTAL	6 247 322	5 862 975

1.11. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 301.266 mDT au 31/12/2015 contre 373.471 mDT au 31/12/2014.

Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 31 Décembre 2015	Solde au 31 Décembre 2014
Emprunts matérialisés	31 769	35 237
*Emprunts obligataires	30 382	33 717
*Intérêts à payer	1 387	1 520
Ressources spéciales	269 497	338 234
*Ressources extérieures	103 599	142 381
*Ressources budgétaires	188 879	234 215
*Ecart de conversion sur emprunts	-23 701	-40 027
*Intérêts à payer	720	1 665
TOTAL	301 266	373 471

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

1.11.1 Ressources budgétaires

Les situations Emplois/Ressources des fonds budgétaires confiés par l'Etat Tunisien à la BNA ne font pas l'objet d'une confirmation périodique pour attester les emplois, les ressources et les soldes disponibles relatifs à ces fonds.

En outre, la convention du fonds FOPRODI stipule, au niveau de son article 20, que la BNA assume 25% du risque de non-recouvrement des prêts financés sur les ressources de ce fonds (estimé au 31/12/2015 à 2.980 mDT). Toutefois, la BNA n'est tenue à cette obligation qu'une fois qu'elle ait épuisé tous les recours possibles pour le recouvrement des créances (PV de carence à l'appui). La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2015 se présente comme suit :

		En mDT
Compte comptable	Libellé	Solde au 31/12/2015
1850.000000	Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 404
1106.082926	Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	2 516
TOTAL		11 920

Notons, enfin, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires. D'autre part, la BNA assume aussi le risque (entre 25% et 50%) de non recouvrement au titre des prêts financés sur d'autres ressources telles que le FODEC et la ligne BIRD 1969.

1.12. Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 334.830 mDT au 31/12/2015 contre 297.457 mDT au 31/12/2014, soit une augmentation de 37.373 mDT. Ils se présentent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Etat, impôts et taxes	15 127	14 054
Impôt sur les sociétés	1 273	12 877
Organismes sociaux	31 688	30 882
Comptes d'ajustement devises	6 979	9 865
Provisions sur comptes d'ajustement devises	477	477
SWAPS devises	6 526	-1 891
Congés à payer	11 098	9 563
Produits perçus d'avance	3 915	3 803
Excédent de caisse	1 687	1 476
Charges sur emprunt	53	51
Autres comptes de régularisation passif	2 258	2 945
Provisions sur autres comptes de régularisation passif	5	5
Comptes liés à la compensation	146 400	129 336
Comptes de régularisation	27 904	13 792
Comptes Etatiques créditeurs	47 517	44 416
Créditeurs divers	17 997	15 257
Fournisseurs d'immobilisations	2 077	1 158
Provisions pour passifs et charges	11 849	9 391
- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	9 838	8 231
- Provisions pour pénalités BCT	1 244	
- Provisions pour suspens IS T24h	767	1 160
TOTAL	334 830	297 457

1.12.1. Avantages postérieurs à l'emploi en faveur du personnel

En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités. En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations. Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2015 s'élève à 9.838 mDT contre 8.231 mDT au 31/12/2014.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	5%
- Taux d'actualisation financière	8%
- Charges sociales (50%)	50% * 20,04%
- Espérance de vie	74,3 ans
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	580 DT

1.12.2. Provisions sur les suspens inter-sièges

Les suspens inter-sièges font l'objet d'une affectation entre les différentes rubriques des états financiers selon la nature des opérations. La provision sur les suspens des comptes inter sièges a été estimée selon la méthode édictée par la circulaire BCT n°91-24 compte tenu des soldes nets par référence d'opération.

La provision ainsi constituée se présente comme suit :

Antériorité	Suspens débiteurs	Suspens créditeurs	Suspens nets	Différence débitrice	Base provisions	Taux de provision	Provision
Inférieur à 90 jours	126	112	14	1	127	0%	0
Compris entre 90 et 180 jours	232	181	51	6	238	20%	48
Compris entre 180 et 360 jours	193	192	1	1	194	50%	97
Supérieur à 360 jours	584	714	-130	38	622	100%	622
Total en mDT	1 135	1 199	-64	46	1 181		767

1.12.3. Autres comptes rattachés à la rubrique emprunts et ressources spéciales

Certains comptes de régularisation (passifs) demeurent non justifiés au 31/12/2015. Ils ont été auparavant analysés par la BNA sans, toutefois, parvenir à retracer les origines de leurs soldes :

RAPPORT ANNUEL 2015

En mDT

Compte	Libellé	Solde comptable au 31/12/2015
1105.81257	Prise en charge par l'État des impayés	2.783
1105.81751	Réajustement intérêts / 3 ^{ème} ligne de crédit CEE	1.334
1105.81755	Créditeurs divers / crédits convertis	1.642

1.13. Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la banque de ses actions propres) ont totalisé 637.644 mDT au 31.12.2015 contre 611.698 mDT au 31.12.2014.

Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Affectation du résultat 2014	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 31/12/2015
Capital social	160 000				160 000
Dotation de l'Etat	133 000				133 000
Réserves légales	16 000				16 000
Réserves extraordinaires	53 585	6 800			60 385
Réserves à régime spécial	17 802				17 802
Réserves pour réinvestissements exonérés	120 803	10 549			131 352
Primes d'émission et de fusion	55 077				55 077
Réserves pour fonds social	37 485	500		591	38 576
Résultats reportés avant répartition	-32 872	32 872			0
Résultats reportés après répartition	0	97			97
Résultat net de l'exercice	50 818	-50 818	25 355		25 355
TOTAL	611 698	0	25 355	591	637 644

Les autres mouvements, concernent les intérêts perçus sur les prêts accordés sur le fonds social pour un montant de 591 mDT.

1.13.1 Dotation de l'Etat de 133.000 mDT

En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'Etat Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'Etat en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité.

Cette dotation est assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat pour un montant de 160 millions de dinars, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003. (Voir note 2-1-2).

Les indicateurs du rétablissement de l'équilibre financier de la banque (cumulativement) sont :

- Les provisions sont dument constituées conformément à la réglementation en vigueur ;
- La couverture minimale des fonds propres est atteinte ;
- Le taux moyen du rendement des capitaux propres du secteur est atteint ;
- Le taux moyen de rendement des actifs est atteint ;
- La Banque assure la distribution de dividendes pour un taux minimum qui excède le taux prévu au niveau de ses statuts.

Les créances transférées dans le cadre des conventions 133 et 160 ne sont pas prises en compte lors du calcul de ces indicateurs.

1.13.2 Actions propres

A la date du 31/12/2015, la BNA détient 84.872 actions propres pour une valeur d'acquisition de 1.372 mDT contre 1.367 mDT au 31/12/2014, enregistrant ainsi une augmentation de 5 mDT représentant la valeur d'acquisition, en Bourse, de 2.716 droits d'attribution.

	31 décembre 2014	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2015
Actions propres	-1 367	-5	0	-1 372
TOTAL	-1 367	-5	0	-1 372

1.13.3. Bénéfice par action

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Bénéfice net de l'exercice avant modification comptable (en mDT)	25 355	50 818
Bénéfice revenant aux actions propres	67	134
Nombre d'actions ordinaires en circulation	31 915 128	31 915 801
Bénéfice par action de valeur nominale 5 DT	0,794	1,592

2. NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

2.1. Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.044.082mDT au 31/12/2015 contre 1.208.672 mDT au 31/12/2014. Il se décompose comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
a- En faveur d'établissements bancaires :	344 507	541 345
- Effets endossés	241 250	442 000
- Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	84 257	81 345
- Cession créances	19 000	18 000
b- En faveur de la clientèle :	539 575	507 327
- Débiteurs par avals et acceptations	63 561	75 831
- Débiteurs par lettres de garanties	67 428	60 150
- Débiteurs par obligations cautionnées	19 014	24 551
- Débiteurs par cautions fiscales	41 480	39 647
- Débiteurs par cautions sur marchés publics	322 983	281 034
- Avals emprunts obligataires	643	1 736
- Avals billets de trésorerie	21 700	24 150
- Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	2 766	228
c- En faveur de l'Etat :	160 000	160 000
- Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000
TOTAL	1 044 082	1 208 672

2.1.1 Effets endossés

Le montant des effets endossés est passé de 442.000 mDT au 31/12/2014 à 241.250 mDT au 31/12/2015. Cette rubrique correspond aux avals de la B.N.A sur des refinancements opérés par des banques de la place auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

2.1.2 Créances budgétaires transférées par l'Etat

En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'Etat des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003; ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

2.2. Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie s'établit à 578.000 mDT au 31/12/2015 contre 460.000 mDT au 31/12/2014. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

Désignation	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Titres de créances	330 000	252 000
Bons du trésor	248 000	108 000
Emprunt obligataire Mai 2014		100 000
Total	578 000	460 000

2.3. Garanties reçues (HB7)

Le poste « Garanties reçues » est constitué au 31/12/2015 des éléments suivants :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Garanties reçues de l'Etat	1 386 185	1 065 758
Garanties reçues de la clientèle	1 493 620	1 440 491
TOTAL	2 879 805	2 506 249

3. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 502.497 mDT en 2015 contre 494.179 mDT en 2014, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 1,7 %. Ils s'analysent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	6 421	4 590
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	4 590	3 200
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	57	34
- Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	1 578	1 324
- Report / Déport sur opérations de SWAPS	196	32
Opérations avec la clientèle :	475 687	470 220
- Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	95 791	70 833
- Intérêts sur crédits à la clientèle	379 896	399 387
Autres intérêts et revenus assimilés	20 389	19 369
TOTAL	502 497	494 179

3.2. Commissions perçues

Les commissions perçues par la Banque ont totalisé 57.002 mDT en 2015 contre 55.919 mDT en 2014. Elles se décomposent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	32 672	30 819
Commissions sur opérations Monétique	3 650	3 961
Commissions sur opérations de change	718	733
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 974	2 318
Commissions sur location de coffre-fort	26	24
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	8 528	8 430
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 015	2 134
Commissions sur avals billets de trésorerie	311	327
Commissions diverses	7 108	7 173
TOTAL	57 002	55 919

3.3. Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 31.151 mDT en 2015 contre 23.822 mDT en 2014. Ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	17 323	12 411
- Intérêts nets sur Bons du Trésor (+)	17 284	12 370
- Dividendes & revenus assimilés (+)	74	41
- Pertes sur titres de placement (-)	-7	0
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)	5	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)	-33	0
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	13 828	11 411
- Résultat sur opérations de change	10 095	8 050
- Commissions sur change manuel	3 733	3 361
TOTAL	31 151	23 822

3.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 29.260 mDT en 2015 contre 22.835 mDT en 2014, soit une augmentation de 28,1 %. Ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Revenus des titres de participation	14 148	12 402
Revenus des obligations	12 701	7 600
Revenus des fonds gérés	2 411	2 833
TOTAL	29 260	22 835

3.5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 281.848 mDT en 2015 contre 246.303 mDT en 2014, soit une augmentation de 14,48 %. Ils se décomposent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	58 323	56 524
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	50 128	50 936
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	823	667
- Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	201	207
- Report / Déport sur opérations de SWAP	7 171	4 714
Opérations avec la clientèle :	218 703	183 053
- Intérêts sur comptes à vue	8 397	8 005
- Intérêts sur comptes d'épargne	80 057	73 815
- Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	130 249	101 233
Emprunts	4 200	5 742
Autres intérêts et charges	622	984
TOTAL	281 848	246 303

3.6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 208.623 mDT en 2015 contre 102.855 mDT en 2014, soit une augmentation de 102,8 %. Il s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	-197 479	-110 827
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	-179 538	-112 574
- Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	-4 184	-7 081
- Dotations aux provisions additionnelles	-64 116	-37 826
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	48 478	44 434
- Reprises sur provisions additionnelles	2 729	4 244
- Reprises sur provisions des Créances cédées à SOFINREC		40 437
- Créances cédées à SOFINREC		-41 083
- Créances cédées ou passées par pertes	-889	-1 411
- Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	41	33
Dotations aux provisions pour risques et charges	-11 144	7 972
- Dotations aux provisions pour risques et charges	-12 982	-5 236
- Reprises de provisions pour risques et charges	1 838	13 208
TOTAL	-208 623	-102 855

3.7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé un gain de 88.422 mDT en 2015 contre une perte de 2.836 mDT en 2014. Il se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-942	-2 321
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-5 979	-2 735
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres FCP	-322	-18
Reprise de provisions sur titres FCP	0	76
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-1	-1
Plus-value de cession portefeuille d'investissement	93 817	0
Gains sur portefeuille d'investissement	2	1
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	638	774
Reprises de provisions pour fonds gérés	1 209	1 388
TOTAL	88 422	-2 836

Courant l'exercice 2015, la BNA a procédé à la cession en bourse de 3.945.225 actions SFBT pour une valeur totale de 97.711 mDT. Cette opération a généré une plus-value de 93.817 mDT.

3.8. Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 154.608 mDT en 2015 contre 144.628 mDT en 2014, soit une augmentation de 6,9 %. Ils se décomposent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Salaires	107 047	100 297
Charges sociales et fiscales	31 241	29 710
Autres charges du personnel	7 911	6 337
Charges sur assurance IDR & Epargne collective (*)	6 874	9 508
Variation des congés à payer	1 535	-1 224
TOTAL	154 608	144 628

* Assurance IDR : la BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite qui se monte à six salaires bruts. La cotisation relative à l'exercice 2015 s'élève à 3.399 mDT.

* Assurance Epargne collective : la BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance Epargne collective auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour financer le complément de retraite du personnel de la BNA. La prime annuelle relative à l'exercice 2015 s'est élevée à 4.343 mDT dont 20% à la charge du personnel de la banque. La charge supportée par la banque au 31/12/2015 s'élève à 3.475 mDT.

3.9. Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est **un gain** de 228 mDT en 2015 contre **une perte** de 32 mDT en 2014. Ils se décomposent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Profits exceptionnels	286	381
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	25	177
Déficit de caisse	-15	-11
Pénalités et amendes fiscales	-68	-22
Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	0	-557
TOTAL	228	-32

3.10. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

Résultat net	25 355
Réintégrations :	274 369
Impôt sur les sociétés	1 273
Amendes et pénalités	68
Dons et subventions non déductibles	0
Charge divers non déductibles	3 946
Timbres de voyage	2
Subvention amical BNA	587
Provisions pour risques divers	12 982
Provisions pour dépréciation des titres de participation	943
Provisions pour dépréciation des titres sur fonds gérés	5 979
Provisions pour dépréciation des titres FCP	322
Provisions collectives sur créances non classées	4 184
Provisions pour créances douteuses	243 655
Créances abandonnées	428
Déductions :	4 518
Reprise de provisions pour risques et charges	1 838
Reprise de provisions additionnelles 2012 & antérieures	852
Reprise de provisions pour fonds gérés	1 199
Reprise de provisions pour dépréciation des titres	629
Reprise de provisions pour dépréciation des titres FCP	0
Résultat corrigé avant déduction des provisions	295 206
Provisions déductibles des titres cotés (participation)	19
Provisions déductibles des titres cotés (fonds gérés)	1 401
Provisions pour créances douteuses	243 655
Provisions collectives sur créances non classées	4 184
Résultat corrigé après déduction des provisions	45 947
Dividendes sur titres des participations	14 218
Dividendes et plus-values sur fonds gérés	1 100
Plus-values sur cession titres SFBT	80 414
Résultat fiscal	-49 785
Dégrèvements fiscaux :	0
Réinvestissements en zones de développement régional «sans minimum d'impôt »	
Réinvestissements «avec minimum d'impôt»	
Résultat imposable	-49 785
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (Minimum d'impôt 0.2% du CA TTC)	1 273

4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

4.1 Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net positif de 406.440 mDT s'expliquant comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 305.223 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 125.542 mDT ;
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 369.250 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créditeurs divers ont atteint 154.333 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 15.483 mDT.

4.2 Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net positif de 11.447 mDT provenant, d'une part, de l'acquisition de titres d'investissement et d'immobilisations corporelles et incorporelles respectivement pour 79.960 mDT et 34.552 mDT et, d'autre part, de l'encaissement d'intérêts et de dividendes sur portefeuille d'investissement et d'une plus-value de cession d'un lot de titres SFBT respectivement pour un montant cumulé de 25.248 mDT et 97.711 mDT.

4.3 Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net négatif de 71.171 mDT provenant essentiellement des remboursements d'emprunts pour 3.335 mDT et de la diminution des ressources spéciales de 67.792 mDT.

4.4 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 202.800 mDT au 31/12/2015 contre un solde négatif de 549.516 mDT au 31/12/2014.

Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2015 :

	(En mDT)
Liquidités en dinars tunisiens :	149 003
- Caisse dinars	46 327
- Avoirs à la BCT en dinars	315
- Avoirs en CCP	179
- Mouvements IBS	5 495
- Avoirs auprès du TGT	0
- Placements en dinars	100 000
- Correspondants débiteurs en dinars	10 132
- Correspondants créditeurs en dinars	-13 445
Liquidités en devises :	34 356
- Caisse devises	7 482
- Avoirs à la BCT devises	22 914
- Correspondants débiteurs en devises	653
- Correspondants créditeurs en devises	-57
- Placements en devises	3 364
Emprunts en dinars	-688 950
Emprunts en devises	-89 540
Placements supérieurs à 3 mois (*)	392 331
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2015	-202 800

(*) Les placements en BTA et BTZC, présentés en portefeuille-titres commercial, sont considérés comme étant des équivalents de liquidités.

5. NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

1. La SICAR INVEST, filiale de la BNA, assure pour le compte de celle-ci la gestion des fonds déposés auprès d'elle. Entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015, ces fonds ont connu l'évolution suivante (montants exprimés en DT) :

Solde au 31/12/2014	Remboursements	Moins-values	Affectations	Solde au 31/12/2015
91 675 750	-	-	13 000 000	104 675 750

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2014 payées par la BNA à la SICAR INVEST, au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 364 037 DT hors taxes.

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2015 s'élèvent à 690 175 DT hors taxes.

2. La SIP-SICAR, filiale de la BNA, assure pour le compte de cette dernière la gestion des fonds déposés auprès d'elle. Entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015, ces fonds ont connu l'évolution suivante (montants exprimés en DT) :

Solde au 31/12/2014	Remboursements	Affectations	Solde au 31/12/2015
10 000 000	-	13 000 000	23 000 000

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2014 payées par la BNA à la SIP SICAR, au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 110 941 DT hors taxes. Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2015 comptabilisées s'élèvent à 164 605 DT hors taxes.

3. La BNA a confié à la SODINO deux fonds gérés à capital risque :
- Fonds de développement IRADA Jendouba pour 450.000 DT ;
 - Fonds de développement IRADA Le Kef pour 450.000 DT.

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 9 359 DT hors taxes.

4. La BNA loue des locaux à la BNA Capitaux. Au cours de l'exercice 2015, les loyers encaissés par la BNA, à ce titre, s'élèvent à 24 792 DT hors taxes. De même, La BNA Capitaux loue un local à la BNA. Au cours de l'exercice 2015, les loyers payés par la BNA, à ce titre, s'élèvent à 20 349 DT.
5. La société Tunisie Informatique Services loue un local utilisé comme siège social auprès de la BNA. Le loyer relatif à l'année 2015 s'élève à 12 813 dinars HT.
6. La BNA Capitaux assure la tenue du registre des actionnaires pour la BNA ; la commission payée par cette dernière, au titre de l'exercice 2015, s'élève à 30 000 DT hors taxes.
7. La BNA Capitaux assure aussi la gestion du portefeuille pour le compte de la BNA ; cette dernière a payé en hors taxes, au cours de l'exercice 2015 un montant de 21 406 DT pour la commission sur encaissement coupon, un montant de 333 285 DT pour la commission de courtage et un montant de 18 890 DT pour la commission de tenue de compte.
8. La BNA est le dépositaire de ses deux filiales SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV. Les commissions de dépositaire facturées au cours de l'exercice 2015 s'élèvent respectivement à 1000 DT et 556 060 DT hors taxes.
9. Les encours des placements souscrits par les administrateurs auprès de la BNA se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit :

Relation	Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2015	taux d'intérêt
CTAMA	BNA placement	11/03/2014	28/02/2017	1 000 000	7,98%
CTAMA	BNA placement	26/03/2014	20/03/2016	400 000	7,98%
CTAMA	BNA placement	15/04/2014	31/03/2017	400 000	8,02%
CTAMA	BNA placement	09/01/2014	29/12/2016	2 000 000	8,05%
CTAMA	BNA placement	08/01/2015	04/01/2018	5 000 000	8,18%

- 10.** Les encours des placements souscrits par les filiales et entreprises associées auprès de la BNA se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit:

Société	Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2015	taux d'intérêt
BNA CAPITAUX	certificats de dépôts	02/07/2015	24/06/2016	2 500 000	7,3%
SICAV BNA	BNA placement	29/12/2015	24/04/2016	200 000	7,1%
SICAV Placement Obligataire	BNA placement	07/10/2015	03/02/2016	15 000 000	7,3%
SICAV Placement Obligataire	BNA placement	29/12/2015	24/04/2016	10 000 000	7,1%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	23/12/2015	01/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	02/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	07/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	01/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	30/12/2015	08/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	09/01/2016	4 500 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	08/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	09/01/2016	500 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	01/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	06/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	22/12/2015	31/12/2015	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	23/12/2015	31/12/2015	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	09/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	02/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	02/01/2016	2 000 000	5,3%
SODINO	BNA placement	30/05/2014	21/05/2016	2 000 000	6,2%
SODET SUD	certificats de dépôts	25/11/2015	22/02/2016	5 000 000	5,8%
TUNIS RE	BNA placement	10/07/2015	06/07/2016	10 000 000	7,8%
TUNIS RE	BNA placement	09/12/2015	05/12/2017	2 500 000	7,7%
TUNIS RE	BNA placement	22/12/2015	19/12/2017	4 500 000	8,2%
TUNIS RE	BNA placement	25/12/2015	22/12/2017	500 000	8,2%
TUNIS RE	BNA placement	27/10/2015	14/10/2017	1 500 000	7,8%
TUNIS RE	BNA placement	22/12/2015	20/12/2017	500 000	8,2%
TUNIS RE	certificats de dépôts	30/12/2015	07/01/2016	9 500 000	4,3%

- 11.** La SICAV Placement Obligataire a souscrit en 2009 à l'emprunt obligataire de la BNA, le solde de cet emprunt à la date du 31/12/2015 est de 2.999.000 DT. Cet emprunt a généré des intérêts pour un montant net de 179 955 DT au cours de l'exercice 2015.
- 12.** La société Tunis-Ré a souscrit en 2009 à l'emprunt obligataire de la BNA, le solde de cet emprunt à la date du 31/12/2015 est de 599.800 DT. Cet emprunt a généré des intérêts pour un montant net de 35.991 DT au cours de l'exercice 2015.
- 13.** La société Tunisie Informatique Services (TIS), assure la maintenance du matériel informatique de la BNA. Au cours de l'exercice 2015, la rémunération facturée par TIS au titre de cette opération s'élève à 720 495 DT.
- 14.** La BNA a acquis, au cours de l'exercice 2015, du matériel informatique pour 983 981 DT auprès de la TIS ainsi que des fournitures pour la somme de 1 250 631 DT.

RAPPORT ANNUEL 2015

15. Les jetons de présence comptabilisés par la BNA au cours de l'exercice 2015, en sa qualité de membre des conseils d'administration des sociétés du groupe et des entreprises associées, se détaillent comme suit (montants exprimés en milliers de DT) :

Société	Montant Brut
BNA CAPITAUX	12 500
IMMOBILIERE LES CEILLETS	12 500
SOIVM SICAF	3 750
SOFINREC	7 500
SICAF PARTICIPATIONS BNA	1 750
SOGEST	3 125
SIVIA	5 000
SICAR INVEST	5 000
PLACEMENTS OBLIGATAIRES SICAV	2 500
SICAV BNA	1 500
EL MEDINA	6 250
ESSOUKNA	13 668
SIMPAR	6 250
SODINO	3 125
AGRO SERVICES	2 500
T I S	3 750
BAT	10 947
TUNIS RE	7 500
GEVE	2 500

16. Les concours accordés par la BNA à ses filiales et aux entreprises associées, se détaillent comme suit (montants exprimés en milliers de DT) :

(en milliers de DT)

Société	Encours
ESSOUKNA	43 050
EL MADINA	31 508
SOFINREC	28 927
SIMPAR	28 186
SIVIA	24 342
LES CEILLETS	6 513
SODET SUD	2 003
Sté AGRO-SERVICES	1 910
Sté Générale des Ventes	1 205
Sté Tunisie Informatique Services (TIS)	208
SOGEST	199
BAT	75
Sté SIP SICAR	2
BNA CAPITAUX	2
SODINO	1

RAPPORT ANNUEL 2015

17. Les concours accordés par la BNA à ses administrateurs et dirigeants totalisent 46.040 mDT au 31/12/2015 :

(en milliers de DT)

Administrateur	Solde au 31/12/2015
CTAMA-Administrateur	45 324
Groupe Sahbi Mahjoub - administrateur	598
Mr TLILI Ammar-DGA	48
Mr Nouredine BEN HASSEN-Secrétaire général	27
Mr Maameri Akremi-administrateur	25
Mr Jlassi Taoufik-administrateur	17
Mr Magtouf Lotfi-administrateur	1

18. Les jetons de présence bruts relatifs à l'exercice 2015 totalisent la somme de 57 708 DT.

19. Les soldes des comptes courants des filiales et des entreprises associées des ouverts chez la BNA, ainsi que les commissions et les intérêts relatifs à ces comptes, se résument comme suit :

Partie liée	Solde des comptes au 31/12/2015		Commissions de l'exercice 2015	Intérêts de l'exercice 2015	
	Débiteur	Créditeur		Débiteurs	Créditeurs
SIMPAR	743 704	8 069	11 516	91 190	5 261
SIVIA	38 441	744 800	4 919	56 325	-
ESSOUKNA	855 936	-	8 485	38 116	9 886
AGRO-SERVICES	-	181 462	313	988	316
TIS	-	221 325	9 380	60 327	-10
BNA CAPITAUX	-	1 830 803	-	-	27 368
LES CEILLETS	847 388	-	4 718	49 800	-
SOFINREC	-	351 746	158	654	4 515
POS	-	1 140 379	565	3 353	61 798
SOGEST	154 778	-	1 078	10 908	-
EL MEDINA	398 996	93 486	4 455	35 987	-
SICAR INVEST	-	472 329	119	285	-
SIP SICAR	1 371	2 150 731	1 965	920	674
SOIVM SICAF	-	973	78	48	-
SICAV BNA	-	271 589	-	-	2 211
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	1 091	74	-	5
SOJET SUD	-	767 296	422	3 863	-
ZIED	-	57	79	60	-
BAT	-	45 157	74	-	-
GEVE	-	106 047	110	256	-
STR	-	2 201 311	102	357	7 339
SODINO	797	25 392	538	1 171	130

A close-up photograph of a young boy with dark, wavy hair, wearing a school uniform consisting of a light-colored collared shirt and a dark vest. He is holding a large flag of the Islamic Republic of Iran, which is red with a white crescent and a red star. The boy is looking slightly to the right of the camera with a gentle smile. The background is blurred, showing other people in a crowd.

**Une Banque, un esprit
Citoyen**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS



MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers annuels

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Nationale Agricole (BNA), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués au paragraphe 3.1, nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 font apparaître un total bilan net de 8 312 millions de dinars et un résultat positif de 25,355 millions de dinars.

3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1 Nos travaux d'audit ont été limités par :

- Les insuffisances significatives inhérentes au système de contrôle interne de la banque et qui touchent les procédures et processus en rapport avec le traitement de l'information financière et la préparation des états financiers.

Il s'agit particulièrement de l'arrêté du tableau des engagements, de la justification et la réconciliation des flux et des opérations, de l'évaluation et la mise à jour des garanties ainsi que la gestion et la surveillance des différents risques liés à l'activité bancaire (risque de crédit, risque de marché, risque de contre partie, risque opérationnel...).

- L'indisponibilité d'un détail exhaustif des produits comptabilisés par client. Conséquemment, la conformité des produits réservés par rapport aux dispositions de l'article 9 de la circulaire de la BCT n°91-24 n'a pu être appréciée.
- L'inexistence d'une information fiable et exhaustive sur les mouvements confiés par client permettant d'apprécier la solvabilité de certaines relations de la Banque.
- L'absence d'un état exhaustif des relations ayant bénéficiés des mesures exceptionnelles de soutien du secteur de tourisme prévues par la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015.
- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

- L'absence de réponses à nos demandes d'informations sur les litiges en cours par les avocats mandatés par la BNA.

3.2 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 4.7 & 4.12, les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » comportent des comptes qui présentent des suspens et des opérations en instance de dénouement se rapportant principalement aux comptes liés à la compensation. Ces comptes débiteurs et créditeurs s'élèvent respectivement à 46,841 millions de dinars et à 146,400 millions de dinars.

Les travaux d'apurement des suspens liés à la « télé-compensation 24 heures », sont à la date de rédaction du présent rapport, en cours. L'impact final des travaux en cours ne peut, actuellement, pas être estimé.

3.3 Les engagements de la BNA déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 2 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

3.4 La BNA ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la BNA.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

- 3.5** Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau de la note 4.11 « Emprunts et Ressources Spéciales », les situations « Ressources/Emplois » des fonds budgétaires confiés par l'État à la BNA ne font pas l'objet d'arrêté contradictoire exhaustif afin d'établir l'équilibre entre les emplois et les ressources de chaque fonds budgétaire et d'identifier les emplois financés par les ressources budgétaires pour lesquels la BNA supporte en partie les risques définitifs encourus sur les prêts (entre 25% et 50%).

De ce fait, les risques encourus sur ces emplois ne sont pas considérés lors de la détermination des provisions pour créances douteuses ce qui pourrait minorer le montant des provisions requises sur les engagements.

- 3.6** La BNA n'a pas procédé à l'inventaire physique exhaustif de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 86 millions de dinars.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de certifier l'existence physique des immobilisations inscrites au bilan de la BNA ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres, qui le cas échéant, pourraient se révéler nécessaires si l'inventaire physique a été réalisé et rapproché avec la comptabilité.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.6, les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Nationale Agricole « BNA » au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 1.** Les fonds propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 133 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 160 millions de dinars, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003.
- 2.** Les actifs de la banque comportent des engagements des entreprises, ayant bénéficiés des mesures exceptionnelles prévues par la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 et maintenus dans leurs classes de risque de l'exercice 2014.

Ces créances s'élèvent à 69 millions de dinars représentant 0,73% du total engagement de la BNA. Elles sont couvertes par des provisions de l'ordre de 11,930 millions de dinars dont celles additionnelles de l'ordre de 7,609 millions de dinars et par des agios réservés de l'ordre de 3,081 millions de dinars.

- 3.** Les actifs de la banque comportent 124 millions de dinars au titre de créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et la loi n°99-65 du 15 juillet 1999.
- 4.** Les actifs de la banque comportent 41,440 millions de dinars au titre de créances abandonnées par la BNA et prises en charge par l'État, sur une période de 20 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de l'article 79 de la loi de finances pour l'année 2014 telle que modifiée par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015 et l'article 27 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2015.

Nous n'avons pas, jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, eu communication de la convention de prise en charge de ces créances signée entre l'État et la banque.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

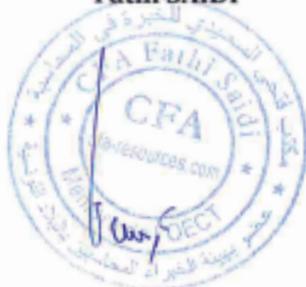
1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».
2. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers.

Ainsi qu'il a été reporté au niveau de notre opinion sur les états financiers, nos rapports font état d'insuffisances majeures au niveau du système d'information de la banque.

3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.
4. Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, nous n'avons pas pu apprécier la position de change de la Banque en raison du défaut de tenue d'une comptabilité multidevises conforme aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23.
5. La BNA affiche au 31 décembre 2015 un ratio de liquidité, le rapport entre l'encours des actifs liquides et le total des sorties nettes de trésorerie durant les 30 jours calendaires suivants, de 47,32 % soit une insuffisance de 12,68 % par rapport au minimum de 60% prévu par l'article premier de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014.

Tunis, le 13 juin 2016
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi SAIDI



ACB
Ziad KHEDIMALLAH





RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE- BNA

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'Etat conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014 telle que modifiée par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015 et l'article 27 de la loi des finances complémentaire pour l'année 2015. L'encours de ces créances est de 41,440 millions de dinars. La convention de prise en charge n'est pas encore signée avec l'État.
2. Les salaires et avantages accordés aux personnels détachés de la BNA auprès de sa filiale SOFINREC au titre de l'exercice 2015 s'élève à 82 635 dinars.
3. Les salaires et avantages accordés aux personnels détachés de la SOFINREC, filiale de la banque, auprès de la BNA au titre de l'exercice 2015 s'élève à 34 806 dinars.
4. Courant 2015, la BNA a confié à sa filiale SIP-SICAR la gestion des fonds à capital risque pour un montant de 13 millions de dinars. La convention de gestion de ces fonds n'est pas encore signée.
5. Courant 2015, la BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 124,457 millions de dinars dont 6 millions de dinars ont été confiés courant 2015.

Cette enveloppe ne tient pas compte du montant confié courant 2015 pour 7 millions de dinars.

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

6. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2015, par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2015, un montant de 88,7 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2015	taux d'intérêt
BNA CAPITAUX	Certificats de dépôts	02/07/2015	24/06/2016	2 500 000	7,3%
SICAV BNA	BNA placement	29/12/2015	24/04/2016	200 000	7,1%
SICAV Placement Obligataire	BNA placement	07/10/2015	03/02/2016	15 000 000	7,3%
SICAV Placement Obligataire	BNA placement	29/12/2015	24/04/2016	10 000 000	7,1%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	23/12/2015	01/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	25/12/2015	02/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	31/12/2015	07/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	25/12/2015	01/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	30/12/2015	08/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	31/12/2015	09/01/2016	4 500 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	31/12/2015	08/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	31/12/2015	09/01/2016	500 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	25/12/2015	01/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	31/12/2015	06/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	22/12/2015	31/12/2015	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	23/12/2015	31/12/2015	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	31/12/2015	09/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	25/12/2015	02/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	Certificats de dépôts	25/12/2015	02/01/2016	2 000 000	5,3%
SODET SUD	Certificats de dépôts	25/11/2015	22/02/2016	5 000 000	5,8%
TUNIS RE	BNA placement	10/07/2015	06/07/2016	10 000 000	7,8%
TUNIS RE	BNA placement	09/12/2015	05/12/2017	2 500 000	7,7%
TUNIS RE	BNA placement	22/12/2015	19/12/2017	4 500 000	8,2%
TUNIS RE	BNA placement	25/12/2015	22/12/2017	500 000	8,2%
TUNIS RE	BNA placement	27/10/2015	14/10/2017	1 500 000	7,8%
TUNIS RE	BNA placement	22/12/2015	20/12/2017	500 000	8,2%
TUNIS RE	Certificats de dépôts	30/12/2015	07/01/2016	9 500 000	4,3%
Total en dinars				88 700 000	

7. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2015, par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2015, un montant de 5 millions de dinars :

Relation	Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2015	taux d'intérêt
CTAMA	BNA placement	08/01/2015	04/01/2018	5 000 000	8,18%

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

8. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2015 à 188,879 millions de dinars contre 234,215 millions de dinars au 31 décembre 2014.

9. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 millions de dinars, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention). Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses capitaux propres. Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

10. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 millions de dinars, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention). Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses engagements hors bilan sous la rubrique "Cautions, Avals et autres garanties données". Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

11. Antérieurement à l'exercice audité, Certaines créances impayées ont été prises en charge par l'État et ce vertu de :

- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles.
- L'article 25 de la même loi : Pris en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts
- L'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 : Prise en charge l'État des créances abandonnées par la BNA et ce pour les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Ces montants sont remboursés sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000.

Les créances prises en charge par l'État ont totalisé 353, 642 millions de dinars. Au 31 décembre 2015, l'encours desdites créances s'élève à 124 ,231 millions de dinars.

12. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2015 s'élève à 3, 399 millions de dinars.

13. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de

son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2014 s'élève à 3,475 millions de dinars.

14. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a signé avec sa filiale SIP-SICAR trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

(En mille dinars)			
Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2015
Fonds gérés SIP 1	2010	1 500	1 500
Fonds gérés SIP 2	2011	2 500	2 500
Fonds gérés SIP 3	2012	6 000	6 000
Total		10 000	10 000

Les conditions de rémunération de la SIP-SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les montants déposés et non remboursés ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés ;
- Commission de rendement de 5% sur les produits des placements nets des moins-values y afférentes ;
- Commission de 2,5% décomptée sur les montants recouverts en principal.

Au cours de l'exercice 2015, la BNA a comptabilisé une charge globale de 164 605 DT HTVA au titre de ces différentes commissions.

15. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

(en mille dinars)			
Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2015
Fonds géré 1	1997	4 500	1 748
Fonds géré 2	1997	2 057	904
Fonds géré 3	1998	5 550	378
Fonds géré 4	1999	7 350	4 550
Fonds géré 5	2000	7 000	3 338
Fonds géré 6	2001	7 000	2 608
Fonds géré 7	2002	5 000	2 603
Fonds géré 8	2003	3 500	2 085
Fonds géré 9	2005	1 500	1 056
Fonds géré 10	2006	5 000	3 082
Fonds géré 11	2007	2 500	1 824
Fonds géré 12	2008	8 500	8 500
Fonds géré 13	2009	20 000	20 000
Fonds géré 14	2010	15 000	15 000
Fonds géré 15	2011	10 000	10 000
Fonds géré 16	2012	8 400	8 400

Fonds géré 16-bis	2012	5 600	5 600
Total		118 457	91 676

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, ont été mises à jour selon l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés ci-haut mentionné.

Au cours de l'exercice 2015, la BNA a comptabilisé une charge globale de 690 175 DT HTVA au titre de ces différentes commissions.

16. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

(En mille dinars)			
Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2015
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450
Total		900	900

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4 500 DT par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Au cours de l'exercice 2015, la BNA a comptabilisé une charge globale de 9 359 DT au titre de ces différentes commissions.

17. En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire. La commission relative à l'exercice 2015 s'élève à 656 151 DT TTC;
- 0,17% du montant de l'actif net du FCP Sécurité. La commission relative à l'exercice 2015 s'élève en TTC à 134 381 dinars;
- 0,25% du montant de l'actif net du FCP Confiance et du FCP Progrès. La commission relative à l'exercice 2015 s'élève en TTC à 1516 dinars;
- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

18. En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30 000 DT hors taxes par année ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :
 - une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière
 - une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.

- des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2 500 DT par valeur.

La BNA a payé en hors taxes, au cours de l'exercice 2015 un montant de 21 406 DT pour la commission sur encaissement coupon, un montant de 333 285 DT pour la commission de courtage et un montant de 18 890 DT pour la commission de tenue de compte.

- Les services accomplis, pour le compte des clients de la BNA, seront rémunérés conformément à la tarification de la BNA capitaux affichée au public. Toutefois, pour toutes les opérations boursières passant par le réseau de la BNA, il a été convenu de partager les commissions de transactions à parts égales. La quote-part revenant à la BNA est de l'ordre de 755,554 DT.

19. La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux.

Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer HT 2015
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	deuxième année de la location	7576
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	deuxième année de la location	6 674
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	deuxième année de la location	6 057
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3 600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	deuxième année de la location	4 485
TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5%(tous les deux ans)	troisième année de la location	12 814
Total					37 606

20. La BNA a loué auprès de sa filiale BNA Capitaux quatre appartement à usage de bureaux sis à Tunis. La location est consentie pour une période d'une année commençant le 1^{er} novembre 2012, moyennant un loyer mensuel de 1800 DT (TTC), renouvelable par tacite reconduction avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1^{er} novembre 2013. Le loyer relatif à l'année 2015 s'élève à 20 349 DT.

21. La rémunération facturée par la société Tunisie Informatique Services « TIS » au titre de l'opération de maintenance du matériel informatique de la BNA totalise la somme de 720 495 DT.

22. Les achats de matériel informatique et de fournitures effectués par la BNA, courant l'exercice 2014, auprès de sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » ont totalisé la somme de 2 234 612 DT.

23. Antérieurement à l'exercice audité, les filiales et entreprises associées de la BNA ont souscrit à l'emprunt obligataire émis par cette dernière en 2009 d'un montant global de 50 millions de dinars dont l'amortissement est fixé à un quinzième par an. Les intérêts sont calculés au taux de 5,4 % l'an.

L'encours des montants souscrits ainsi que les intérêts générés par cet emprunt se détaillent comme suit :

SOCIETE	Encours au 31/12/2015	Intérêts 2015
SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE	2 999 000	179 955
TUNIS-RE	599 800	35 991
Total en Dinars	3 598 800	215 946

24. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2015, un montant de 2 millions de dinars. Il s'agit d'un placement sous forme de BNA Placement souscrit par la société SODINO le 30/05/2014 ayant pour date d'échéance le 21/05/2016.

25. Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2015, comme suit (montant exprimés en dinars):

Partie liée	Solde des comptes au 31/12/2015		Commissions de l'exercice 2015	Intérêts de l'exercice 2015	
	Débitéur	Créditéur		débiteurs	Créditeurs
SIMPAR	743 704	8 069	11 516	91 190	5 261
SIVIA	38 441	744 800	4 919	56 325	-
ESSOUKNA	855 936	-	8 485	38 116	9 886
AGRO-SERVICES	-	181 462	313	988	316
TIS	-	221 325	9 380	60 327	10
BNA CAPITAUX	0	1 830 803	-	-	27 368
LES ŒILLETS	847 388	-	4 718	49 800	-
SOFINREC	-	351 746	158	654	4 515
POS	-	1 140 379	565	3 353	61 798
SOGEST	154 778	-	1 078	10 908	-
EL MEDINA	398 996	93 486	4 455	35 987	-
SICAR INVEST	-	472 329	119	285	-
SIP SICAR	1 371	2 150 731	1 965	920	674
SOIVM SICAF	-	973	78	48	-
SICAV BNA	-	271 589	-	-	2 211
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	1 091	74	-	5
SODET SUD	-	767 296	422	3 863	-
ZIED	-	57	79	60	-
BAT	-	45 157	74	-	-
GEVE	-	106 047	110	256	-
STR	-	2 201 311	102	357	7 339
SODINO	797	25 392	538	1 171	130

26. Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 31 décembre 2015, un montant de 169 524 mille dinars, réparti comme suit :

Société	Encours
ESSOUKNA	43 050
EL MADINA	31 508
SOFINREC	28 927
SIMPAR	28 186
SIVIA	24 342
LES ŒILLETS	6 513

SODET SUD	2 003
Sté AGRO-SERVICES	1 910
Sté Générale des Ventes	1 205
Sté Tunisie Informatique Services (TIS)	208
SOGEST	199
BAT	75
Sté SIP SICAR	2
BNA CAPITAUX	2
SODINO	1

27. Les concours bancaires accordés par la BNA à ses administrateurs et dirigeants totalisent, au 31 décembre 2015, un montant de 46040 mille dinars, réparti comme suit :

(en milliers de DT)	
Administrateur	Solde au 31/12/2015
CTAMA-Administrateur	45 324
Groupe Sahbi Mahjoub - administrateur	598
Mr TLILI Ammar-DGA	48
Mr Noureddine BEN HASSEN-Secrétaire général	27
Mr Maameri Akremi-administrateur	25
Mr Jlassi Taoufik-administrateur	17
Mr Magtouf Lotfi-administrateur	1
Total en 1000 dinars	46 040

28. La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à l'emprunt obligataire émis par la BNA en 2009. L'encours des montants souscrits totalise au 31/12/2015 la somme de 599,800 mille dinars. Les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2015 sont de l'ordre de 35,991 mille dinars.

29. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2015, un montant de 32 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2015	taux d'intérêt
CTAMA	BNA placement	11/03/2014	28/02/2017	1 000 000	7,98%
CTAMA	BNA placement	26/03/2014	20/03/2016	400 000	7,98%
CTAMA	BNA placement	15/04/2014	31/03/2017	400 000	8,02%
CTAMA	BNA placement	09/01/2014	29/12/2016	2 000 000	8,05%

III. Obligations et engagements de la BNA envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- L'assemblée générale Extraordinaire, réunie le 31 octobre 2015, a décidé la séparation des fonctions du président du Conseil d'administration et celles du Directeur Général. La désignation de l'actuel Directeur Général a été approuvée par le conseil d'administration réuni le 11 décembre 2015.
- La rémunération de l'Ex- Président Directeur Général a été fixée par la décision du Premier Ministre en date 25 octobre 2011. Cette rémunération se détaille comme suit :

Nature	Rémunération mensuelle
Salaire de base	900
Indemnité de logement	200
Indemnité de gestion	350
Indemnité de représentation	1 730
Indemnité temporaire pour remboursement des frais de responsabilité	2 670
Total brut	5 850

Le PDG a bénéficié, mensuellement d'une indemnité de chargé de mission auprès du Ministère des finances, en vertu du décret n°2013-1357 du 6 mars 2013, d'un montant de 1020 dinars et d'une indemnité spéciale en vertu du décret n°2014-12 du 10 janvier 2014 d'un montant de 745 dinars.

Les avantages en nature sont un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction ainsi que le remboursement des frais de communication téléphonique.

- Les rémunérations du Directeur Général Adjoint ainsi que celle du secrétaire général en fonction, sont fixées par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers ;
 - Le montant des jetons de présence (gestion 2014) a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 octobre 2015 à 5 000 DT par administrateur. La charge supportée par la banque à ce titre s'élève à 57 708DT.
2. Les obligations et engagements de la BNA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA et secrétaire général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	119 217	-	246 764	69 746	57 708	57 708
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	1 031	10 049	-	-
TOTAL	119 217	-	247 796	79 764	57 708	57 708

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 13 juin 2016
Les Co-commissaires aux comptes



LES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2015,
- et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2015,

Prend acte des conclusions des rapports des Commissaires aux Comptes et approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2015 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19, prend acte des conclusions dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2015 comme suit :

RESULTAT NET 2015	25 355 486, 811
REPORT A NOUVEAU 2014	97 192,600
BENEFICE A AFFECTER	25 452 679,411
FONDS SOCIAL	500 000,000
RESERVE EXTRAORDINAIRE	24 900 000,000
TOTAL	25 400 000,000
REPORT A NOUVEAU 2015	52 679,411

Cette résolution est adoptée à la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le rachat par la Banque de ses actions propres, dans la limite des dispositions prévues par la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, la loi n° 99-92 du 17 Août 1999.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise d'utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités au titre de l'année 2015 comme suit :

- Un montant de deux mille dinars (2000 DT) par séance et par membre du conseil d'administration.
- Un montant de mille dinars net (1000 DT) pour la présidence du comité permanent d'audit interne et du comité des Risques par séance et par président de chaque comité.
- Un montant de cinq cents dinars (500 DT) par séance et par administrateur membre des comités issus du conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

Le renouvellement du mandat de :

- La Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole.
- Monsieur Sahbi MAHJOUB.
- Monsieur Lotfi MAKTOUF en tant qu'administrateur indépendant.

La nomination de :

- Madame Raouda BEJAOUI, en tant qu'Administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux, qui remplit les qualifications requises et dont la sélection a été effectuée en application des procédures réglementaires en vigueur, en remplacement de Monsieur Taoufik JLASSI.

Et ce pour un mandat de trois années (2016-2017-2018) qui prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne le cabinet «I.C.C.A» représenté par Monsieur Anis SMAOUI et le cabinet «C.S.L» représenté par Monsieur Samir LAABIDI en qualité de Co-Commissaires aux Comptes, devant certifier les états financiers individuels ainsi que ceux consolidés de la BNA, pour les trois exercices 2016 – 2017 - 2018.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant global de 200 millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice. Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant de chaque émission et en arrêter les modalités et conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

03

ACTIVITE DU GROUPE BNA EN 2015

A photograph of a modern office interior. In the foreground, a long, white conference table is partially visible. Behind it, several blue office chairs with silver bases are arranged. The background features a light-colored wall with two abstract, geometric art pieces in shades of blue and green. A large, white, cylindrical pendant light hangs from the ceiling. The overall atmosphere is clean and professional.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

RAPPORT ANNUEL 2015

Les états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole ainsi que des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation ont fait apparaître, à la fin de l'exercice 2014, les principales indications suivantes :

- une progression du total du bilan consolidé au taux de 2,1 % pour atteindre 8.765 MD au 31.12.2015 contre 8.583 MD au 31.12.2014.
- un accroissement de 6,5 % de l'encours des capitaux propres, totalisant 665 MD en 2015 contre 625 MD en 2014.
- une hausse de l'encours des participations dans les entreprises mises en équivalence au taux de 27,1 % passant de 36,6 MD au 31.12.2014 à 46,6 MD au 31.12.2015.
- Le total des produits d'exploitation consolidés s'est élevé à 624,8 MD au terme de l'année 2015 contre 609,9 MD en 2014, en progression de 2,4 %.
- Les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à 278,8 MD au 31.12.2015 contre 244,6 MD au terme de l'année précédente, soit une hausse de 14 %.
- Le produit net bancaire consolidé a enregistré une régression de 5,3 %, revenant de 365,4 MD en 2014 à 346 MD en 2015.
- Les charges de fonctionnement ont totalisé 226,9 MD en 2015 contre 249,9 MD en 2014, soit une diminution de 9,2 %.
- La quote-part du groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence est passée de + 1.750 mD au 31.12.2014 à + 1.983 mD à fin 2015.
- Le résultat net consolidé de l'exercice 2015 a atteint 30,559 MD. La contribution positive de la BNA, société consolidante est de 24,379 MD, celle de la SO.FIN.REC, est de 5.832 MD et celle de BNA-CAPITAUX, est de l'ordre de 1,300 MD. La contribution négative de la SODET-SUD est de l'ordre de (- 275 mD), celle du groupe immobilier au résultat consolidé s'est située à (- 146 mD) au cours de l'exercice 2015.

U : 1.000 D

Dénomination	Contribution au résultat consolidé 2015
B.N.A : entreprise consolidante	24 379
SOFINREC	5 832
BNA-Capitaux	1 300
SIP	-26
SOIVM-SICAF	-375
SICAR INVEST	-5
T.I.S	-154
SICAV-BNA	4
POS	7
SIVIA	322
SIMPAR	184
MADINA	-318
LES CEILLETS	-215
ESSOUKNA	-119
SOGEST	-54
AGRO-SERVICES	39
ZIED	4
SICAF PARTICIPATION	28
SODET-SUD	-275
RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE	30 559



SIXTY

Une Banque, un esprit entrepreneurial



LES FILIALES DE LA BNA

LES FILIALES FINANCIERES

BNA CAPITAUX

BNA Capitaux est une société d'intermédiation en bourse, créée en 1995. Son capital social est de 5.000 mD.

BNA Capitaux montre une bonne performance globale grâce à l'appréciation du volume des transactions réalisées, en forte progression de 236% par rapport à 2014, ce qui lui a permis de se positionner au 3ème rang de la place.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	4333	4052	6,9%
REX	1077	866	24,4%
Résultat	1332	1146	16,2%
Div/action	15 D	15 D	

Les revenus ont totalisé 4.333 mD, en hausse de 6,9 % par rapport à 2014, grâce à une bonne progression des commissions de gestion des OPCVM pour 442 mD et à une hausse modérée des commissions de courtage boursier pour 49 mD.

Les charges d'exploitation sont passées de 3.187 mD en 2014 à 3.256 mD en 2015.

Le résultat d'exploitation a marqué ainsi une nette amélioration de 24%, passant de 866 mD en 2014 à 1.077 mD en 2015.

Les produits financiers et de placement ont enregistré une hausse de 40% passant de 572 mD en 2014 à 803 mD en 2015.

BNA Capitaux dégage alors un résultat net de 1.332 mD, en progression de 16% par rapport à l'exercice précédent.

SOIVM SICAF

La SOIVM SICAF est une Société d'Investissement à Capital Fixe, créée en Juillet 1993. Son capital social est de 4.000 mD.

SOIVM SICAF poursuit l'adaptation de son activité dans une conjoncture peu porteuse. Le portefeuille placements a régressé de 6,2%, par rapport au 31/12/2014, à 5.108 mD du fait de l'évolution défavorable du marché boursier.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	153	146	4,8%
REX	-221	-39	-466,7%
Résultat	-221	-40	-452,5%

Les revenus ont été de 153 mD en 2015 dont 133 mD liés aux dividendes sur les actions cotées.

En ce qui concerne les gains sur les placements à court terme, ils s'élèvent à 18 mD et les reprises sur provisions ont totalisé 402 mD.

Les pertes sur placements à court terme s'établissent à 720 mD. Le résultat d'exploitation se dégrade pour se situer à (-221 mD).

Ainsi, SOIVM SICAF réalise un résultat net déficitaire de (-221 mD) et des modifications comptables ont été apportées pour (60 mD).

SICAR INVEST

La SICAR INVEST est une société d'investissement à capital risque, créée en Mars 1997. Son capital s'élève à 8.000 mD au 31/12/2015.

La SICAR INVEST a procédé en 2015 à l'approbation de 19 projets pour un montant de 14.444 mD contre 16 projets en 2014 pour une enveloppe de 18.245 mD.

Les décaissements se sont élevés à 13.906 mD pour 16 projets contre 15 projets en 2014 pour une enveloppe de 11.8 mD. Le montant des rétrocessions a totalisé 2.235 mD.

RAPPORT ANNUEL 2015

Les ressources gérées par la SICAR INVEST pour le compte de tiers sont passées de 114.468 mD au 31/12/2014 à 131.362 mD au 31/12/2015.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	1327	858	54,7%
REX	43	80	-46,3%
Résultat	38	75	-49,3%

Les revenus totalisant 1.327 mD progressent de 54,7% par rapport à 2014, avec une progression des plus-values de rétrocession et des commissions de gestion de fonds.

Les charges d'exploitation hors provisions sur titres de participations et reprises sur provisions ont atteint 901 mD au 31/12/2015 contre 789 mD au 31/12/2014.

Le coût du risque encouru sur le portefeuille participations en rétrocession est de 554 mD.

Le résultat d'exploitation s'établit à 43 mD, soit une baisse de 46% par rapport à 2014.

SICAR INVEST dégage alors un résultat net de 38 mD, en baisse de 49% par rapport à l'exercice précédent.

SPB

La SICAF PARTICIPATIONS BNA est une société d'investissement à capital fixe, créée en décembre 2003. Son capital social est de 500 mD.

Sur l'ensemble de l'année 2015, le portefeuille participations de la SPB a enregistré une augmentation de 30.000 D totalisant une valeur comptable de 67.648 D suite à l'acquisition de 300 actions « AGRO SERVICES ».

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	39	38	2,6%
REX	28	27	3,7%
Résultat net	27	26	3,8%

L'exercice 2015 a enregistré une hausse modérée des revenus de 2,6 %, passant de 38 mD à 39 mD.

Grâce à un effort de stabilisation des charges, le résultat d'exploitation s'améliore pour se situer à 28 mD.

Il s'en suit un résultat net au même niveau que l'exercice précédent, soit 27 mD.

SIP-SICAR

La SIP SICAR est une société d'Investissement à Capital Risque, créée en 1997. Son capital social est de 3.000 mD.

La SIP SICAR a procédé en 2015 à l'approbation de 11 projets pour un montant de 5.840 mD. Les décaissements se sont élevés à 3.115 mD pour 6 projets et le montant des rétrocessions a totalisé 315 mD.

Du côté des ressources gérées par la SIP-SICAR, elles sont passées de 28.127 mD au 31/12/2014 à 40.732 mD au 31/12/2015.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	551	627	-12,1%
REX	-69	140	-149,3%
Résultat net	-74	177	-141,8%

Les revenus de la SIP SICAR ont marqué une baisse de 12,1%, ramenés de 627 mD en 2014 à 551 mD en 2015.

Les charges d'exploitation hors dotations nettes aux provisions sur titres de participations ont atteint 434 mD en 2015 contre 504 mD en 2014.

Le coût du risque encouru sur le portefeuille titres de participations en rétrocession est en hausse pour s'établir à 189 mD en 2015 contre 10 mD en 2014.

L'exercice 2015 s'est soldé par un résultat négatif de 74 mD contre un bénéfice de 177 mD en 2014.

SOFINREC

La SOFINREC est une société de recouvrement de créances, créée en 2001. Son capital social est de 13.775 mD.

Les recouvrements s'élevaient à 7.700 mD contre 8.689 mD au titre de 2014, permettant ainsi de réaliser des revenus de 5.073 mD dont 4.728 mD liés à la plus-value sur créances bancaires.

Le revenu net de recouvrement est de 4.539 mD en baisse de 26% par rapport à 2014 ;

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	5073	6531	-22,3%
Revenus net	4539	6120	-25,8%
REX	2284	3666	-37,7%
Résultat net	253	959	-73,6%

Le coût du risque encouru sur le portefeuille de créances a totalisé 479 mD en 2015 contre 753 mD en 2014.

Quant aux charges du personnel, elles ont totalisé 1.059 mD, en augmentation de 3 %.

Le résultat d'exploitation a nettement fléchi pour se situer à 2.284 mD.

Le résultat net marque ainsi une baisse de 74% pour se situer à 253 mD contre 959 mD en 2014.

Par ailleurs, on note une amélioration du ratio des Fonds propres qui se situe à 3,96x au 31/12/2015 contre 4,23x au 31/12/2014 pour un seuil réglementaire de 5x.

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

La société Placement Obligataire Sicav est une SICAV de type obligataire. Son capital social s'élève à 326.931 mD au 31/12/2015.

L'actif net a affiché une baisse de 9,8% par rapport à l'année précédente, ramené de 379.214 mD au 31/12/2014 à 342.090 mD au 31/12/2015 parallèlement sous l'effet des opérations de souscriptions et de rachats dont le solde est de 36,6 MD.

En mD	2015	2014	2015/2014
Actif net	342 090	379 214	-9,8%
Revenus	18 508	19 239	-3,8%
REX	15 669	16 792	-6,7%
Résultat net	16 341	17 288	-5,5%
Dividende par action	4D,282	4D,400	-2,7%

Les revenus des placements ont totalisé 18.508 mD en 2015 contre 19.239 mD en 2014, soit une baisse de 3,8 %.

Les charges de gestion des placements sont passées de 1.920 mD en 2014 à 2.840 mD en 2015 enregistrant une hausse de 22%.

Le résultat d'exploitation et le résultat net ont enregistré une baisse respectivement de 6,7% et de 5,5% pour se situer à 15.669 mD et à 16.341 mD.

La valeur liquidative est passée de 104D,325 le 31/12/2014 à 104D,636 le 31/12/2015 et ce, après détachement d'un dividende de 4D,282 permettant ainsi d'afficher un rendement annuel de 4,4 % au titre de l'exercice 2015. Le rendement affiché par POS est nettement supérieur au rendement moyen de la place qui a été de 3,24%. Aussi, le rendement de POS en 2015 la classe première comparativement au 11 plus importantes SICAV du marché.

SICAV BNA

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de type mixte, créée en 1993. Son capital social est de 2.880 mD.

RAPPORT ANNUEL 2015

L'actif net marque une hausse de 9,7% par rapport à l'année précédente, passant de 2.284 mD au 31/12/2014 à 2.505 mD au 31/12/2015.

En mD	2015	2014	2015/2014
Actif net	2 505	2 284	9,7%
Revenus	98	95	3,2%
REX	16	16	
Résultat net	56	139	-59,7%
Dividende par action	0D,600	0D,600	

Les revenus des placements en 2015 ont totalisé 98 mD contre 95 mD en 2014, soit une progression de 3 %.

Les charges de gestion des placements sont passées de 32 mD en 2014 à 34 mD en 2015 enregistrant une hausse de 6%.

Le résultat d'exploitation s'établit à 16 mD au 31/12/2015 et le résultat net est bénéficiaire de 56 mD.

La valeur liquidative est passée de 85D,417 le 31/12/2014 à 87D le 31/12/2015 et ce après détachement d'un dividende de 0,600. Ainsi le rendement annuel affiché au titre de l'exercice 2015 est de 2,56 % contre -0,94% pour le Tunindex confirmant ainsi la pertinence dans la sélection des titres composant le portefeuille.

GROUPE IMMOBILIER

SIMPAR

La Société immobilière et de participations est une société de promotion immobilière, créée en 1973. Son capital social est de 5.500 mD.

Les revenus ont enregistré une baisse de 49% en 2015, totalisant 13.045 mD dont 4.372 mD réalisés sur le projet CRISTAL, 3.874 mD réalisés sur le projet LILIA et 2.405 réalisés sur le projet CHOTRANA 1.

Par ailleurs, la société dispose de 107 appartements, 15 celliers, 100 places de parking et 2 boutiques destinés à la vente.

Les stocks s'élèvent à 55.874 mD au 31/12/2015 dont 12.386 mD liés aux travaux terminés.

Le portefeuille participations affiche une valeur nette de 11.746 mD au 31/12/2015.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	13 045	25 701	-49,2%
REX	4 736	7 870	-39,8%
Résultat net	2 877	5 013	-42,6%
Div/action	1D,500	1D,500*	

*0D,750 pour les actions nouvelles

Les charges d'exploitation ont diminué de 46%, atteignant 10.540 mD en 2015 contre 19.461 mD en 2014

Le résultat d'exploitation a enregistré une régression de 40%, atteignant 4.736 mD en 2015 contre 7.870 mD en 2014.

L'exercice 2015 s'est soldé par un résultat net de 2.877 mD.

ESSOUKNA

La Société ESSOUKNA est une société de promotion immobilière, créée en 1983. Son capital social est de 5.050 mD.

Sur l'ensemble de l'année 2015, les revenus ont totalisé 10.006 mD (suite à la commercialisation de 68 logements, 7 celliers et 14 commerces) dont 3.135 mD relatifs au projet JIHENE, 3.861 mD relatifs au projet YOSRA et 2.798 mD relatifs au projet LES JARDINS DE CARTHAGE.

Par ailleurs, la société dispose de 174 appartements, 70 celliers et 23 boutiques destinés à la vente au 31/12/2015.

Les stocks atteignent 71.454 mD au 31/12/2015 dont 31.451 mD liés aux travaux finis.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	10 006	16 228	-38,3%
REX	4 213	5 472	-23,0%
Résultat net	2 001	3 085	-35,1%
Div/action	0D,240	0D,240*	

*0D,120 pour les actions nouvelles

Les charges d'exploitation baissent de 45,9%, ramenées de 10.755 mD en 2014 à 5.823 mD en 2015.

Le résultat d'exploitation recule de 23%, s'établissant à 4.213 mD en 2015 contre 5.472 mD en 2014.

ESSOUKNA dégage alors un résultat net de 2.001 mD en 2015 contre 3.085 mD en 2014, permettant la distribution de dividendes au taux de 24%.

IMMOBILIERE DES CÈILLETES

La société Immobilière des Cèilletes est une société de promotion immobilière, créée en 1983. Son capital social est de 900 mD.

Au cours de l'exercice 2015, les revenus ont totalisé 583 mD suite à la commercialisation de 8 logements et une boutique dont 371 mD relatif au projet NOUR et 212 mD relatif au projet BOUSTEN. Par ailleurs, la société dispose de 15 appartements et 6 boutiques destinés à la vente au 31/12/2015.

Les stocks atteignent 8.475 mD au 31/12/2015 dont 614 mD liés aux travaux finis.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	583	1 499	-61,1%
REX	423	687	-38,4%
Résultat net	-64	260	-124,6%
Div/action	-	0D,500	-100%

Les charges d'exploitation ont diminué de 38%, atteignant 423 mD en 2015 contre 849 mD en 2014.

Le résultat d'exploitation a enregistré une régression de 38,4%, atteignant 423 mD en 2015 contre 687 mD en 2014.

Ainsi et suite à la hausse des charges financières de 124 mD, l'exercice 2015 a été clôturé par une perte de 64 mD contre un bénéfice de 260 mD en 2014.

EL MADINA

La société « EL MADINA » est une société de promotion immobilière, créée en 1988. Son capital social est de 900 mD.

EL MADINA montre un développement intéressant de son activité. Les revenus ont enregistré une nette amélioration de 272,6%, totalisant 4.542 mD réalisés sur les projets CHOUTRANA I (2.405 mD), PANORAMA ENNASR (1.925 mD) et SOUKRA EL BOUSTEN (212 mD).

Les stocks atteignent 37.473 mD au 31/12/2015 dont 22.101 mD liés aux travaux finis.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	4 542	1 219	272,6%
REX	2 738	1 077	154,2%
Résultat net	440	-687	164,0%

Les charges d'exploitation augmentent sensiblement par rapport à l'année dernière, passant de 301 mD en 2014 à 2.320 mD en 2015.

Le résultat d'exploitation enregistre une nette amélioration, s'établissant à 2.738 mD en 2015 contre 1.077 mD en 2014.

EL MADINA affiche un résultat net de 440 mD contre un déficit de 687 mD en 2014.

SIVIA

La société « SIVIA » est une société de promotion immobilière et de viabilisation, créée en 1980. Son capital est de 1.400 mD.

L'année 2015 a été marquée par une hausse de 23,5% des revenus, totalisant ainsi 12.781 mD suite à la commercialisation de 80 appartements, 3 boutiques et un cellier dont 8.972 mD relatifs au projet AIN ZAGHOUAN et 3.083 mD relatifs au projet BEN AROUS.

RAPPORT ANNUEL 2015

Par ailleurs, la société dispose de 78 appartements, 9 boutiques et un cellier destinés à la vente au 31/12/2015.

Les stocks atteignent 35.401 mD au 31/12/2015 dont 14.243mD liés aux travaux finis.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	12 781	10 346	23,5%
REX	4 062	3 443	18,0%
Résultat net	2 451	1 218	101,2%
Dividende par action	1D,500	1D,500	

Les revenus ont enregistré une nette amélioration, totalisant 12.781 mD contre 10.346 mD en 2014.

Les charges d'exploitation augmentent par rapport à l'année dernière, passant de 6.966 mD en 2014 à 8.797 mD en 2014.

Le résultat d'exploitation a enregistré une hausse de 18%, atteignant 4.062 mD en 2015 contre 3.443 mD en 2014.

L'exercice 2015 a été marqué par une nette amélioration de 101,2%, totalisant 2.451 mD contre 1.218 mD en 2014, permettant la distribution de dividendes au taux de 15%, soit 1D,500.

SOGEST

La Société Générale d'Études de Supervision et de Travaux est créée en 1978. Son capital social est de 100 mD.

Elle a pour objet l'étude, le pilotage et la mission d'expertise des travaux de construction et d'aménagement.

L'activité 2015 a été marquée essentiellement par le pilotage des travaux de construction de 16 projets dont 5 ont obtenu le PV de récolement municipal contre 14 projets et 4 PV de recollement pour l'exercice 2014.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	953	921	3,5%
REX	60	-175	134,3%
Résultat net	46	-185	124,9%

Les revenus ont marqué une hausse de 3,4% en totalisant 953 mD dont 655 mD liés aux travaux de pilotage et 283 mD liés aux études de projets.

Les charges d'exploitation ont atteint 1.060 mD en 2015, soit une baisse de 17% par rapport à 2014.

Le résultat d'exploitation s'établit à 60 mD en 2015 contre un déficit de 175 mD en 2014.

De mêmes, SOGEST affiche un résultat net de 46 mD contre un déficit de 185 mD au titre de l'exercice 2014.

SODET SUD

La Société d'Études et de Développement Touristique du Sud est une S.A. créée en Mars 2001. Cette société a pour objet l'étude et l'aménagement des zones et stations intégrées dans le sud tunisien.

Le capital social de cette société est passé de 3 MD lors de la constitution à 21,5 MD au 31/12/2015.

Le projet de la SODET SUD consistant en la création d'une zone touristique et urbaine à Zarzis, est encore en phase d'investissement. En effet, 73 Ha de terrains ont été acquis sur une superficie totale prévue de l'ordre de 98 Ha.

En l'absence d'un actionnaire chef de file, ce projet est resté bloqué au même stade depuis quelques années avec une accumulation des impayés des crédits contractés et l'absence de nouvelles ressources pour continuer la réalisation du projet.

C'est ainsi qu'en 2014, le Groupe BNA, étant déjà à la fois actionnaire et bailleur de fonds de cette affaire, s'est approché des principaux actionnaires et a renforcé sa participation pour aboutir à un niveau de contrôle de 70,7% au 31/12/2014, permettant de recomposer son conseil d'administration et de désigner un nouveau management.

L'exercice 2015 a été consacré à la restructuration financière de la société à travers l'augmentation de ses fonds propres et l'allègement de la dette.

En effet, une augmentation de capital de 15 Millions de dinars a été réalisée par la souscription du groupe BNA et de la BIAT.

Parallèlement, des négociations ont été engagées avec les banques et ont permis de réduire sensiblement la dette à travers des remboursements de 9 MD et des gains exceptionnels sur remboursements de 2,6 MD.

La situation financière de la SODET SUD se caractérise au 31/12/2015 par un total bilan de 20.121 mD contre 14.299 mD au 31.12.2014.

En mD	2015	2014*	2015/2014
REX	-222	297	25,3%
Résultat net	-899	-1 050	14,4%
R NET après modifications comptables	1 188	72	1 550,0%

*Retraités pour des besoins de comparabilité

La SODET SUD étant en phase d'investissement, elle ne dispose pas de revenus. Les charges supportées en 2015 et composées essentiellement des charges financières totalisent 968 mD contre 1.050 mD en 2014.

Les charges financières sur les crédits contractés ont connu une baisse importante et ont été ramenées de 1.716 mD en 2014 à 745 mD.

Parallèlement, les produits de placements ont été de 55 mD.

L'exercice s'est ainsi soldé par un résultat déficitaire de (899 mD) contre (1.050 mD) en 2014.

Des gains sur charges financières ont été constatés au niveau des modifications comptables pour 2.087 mD et ont permis de porter le résultat net après modifications comptables à +1.188 mD.

SOCIETES DE SERVICES

AGRO-SERVICES

La société d'études et de prestation de services est créée en 1991. Son capital social est de 600 mD.

Elle a pour objet l'étude et l'assistance technique dans le secteur agricole.

Aussi, elle est spécialisée dans la commercialisation des animaux vivants.

L'activité de la société au cours de cet exercice a été performante, notamment en matière de commercialisation d'animaux vivants : 225 génisses pleines et 550 taurillons d'engraissement.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	5 337	4 072	31,1%
REX	161	-87	285,1%
Résultat net	112	-9	1344,4%
Dividende par action	15D		

Les revenus ont progressé de 31%, passant de 4.072 mD en 2014 à 5.337 mD en 2015 et ce, grâce à de la reprise de l'activité de vente de génisses pleines dont le chiffre d'affaires a atteint 1.228 mD.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 23% par rapport à 2014, pour s'établir à 5.196 mD.

Le résultat d'exploitation s'établit à 161 mD en 2015 contre (87mD) en 2014.

L'exercice 2015 s'est soldé par un bénéfice de 112 mD contre une perte de 9 mD en 2014.

TIS

La société TIS a été créée en 1991. Son capital social est de 250 mD.

Elle a pour objet de concourir au développement des secteurs de l'informatique, de la télématique et de la monétique.

Ses revenus proviennent des prestations de services et de la vente de matériel informatique. Ils ont connu une baisse de 7 %, ramenés de 4.738 mD en 2014 à 4.394 mD en 2015.

Les charges d'exploitation ont été de 4.435 mD contre 4.496 mD en 2014, soit une légère baisse de 1%.

Le résultat d'exploitation s'est dégradé pour se situer à (41 mD) contre 241 mD en 2014.

Le résultat net s'est soldé par un résultat déficitaire de (99 mD) en 2015 contre un résultat bénéficiaire de 215 mD en 2014.

En mD	2015	2014	2015/2014
Revenus	4 394	4 738	-7,3%
REX	-40	241	-116,6%
Résultat net	-99	215	-146%



**Une Banque, un esprit
Olympique**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2015 BILAN

En milliers de dinars, au 31 décembre	Notes	2015	2014
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	2.1	85 773	107 815
Créances sur les établissements bancaires	2.2	145 819	87 081
Créances sur la clientèle	2.3	6 660 013	6 774 341
Portefeuille commercial	2.4	721 257	634 650
Portefeuille d'investissement	2.5	526 654	456 480
Participations dans les entreprises mises en équivalence	2.6	46 589	36 646
Valeurs immobilisées	2.7	97 121	62 013
Autres actifs	2.8	481 548	423 900
Ecart d'acquisition (Goodwill)		51	2
TOTAL ACTIF		8 764 826	8 582 928
PASSIF			
Banque centrale, CCP	2.9	578 209	460 115
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	2.10	214 145	492 642
Dépôts de la clientèle	2.11	6 181 430	5 801 580
Emprunts et ressources spéciales	2.12	311 034	392 266
Autres passifs	2.13	412 849	371 023
TOTAL PASSIF		7 697 668	7 517 626
INTERETS MINORITAIRES			
		401 766	440 426
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis (32 millions d'actions de VN = 5 DT au 31/12/2014)	2.14	160 000	160 000
Capital non appelé	2.14	-	-
Actions propres et d'auto-contrôle	2.15	-2 296	-3 620
Réserves consolidées	2.14	352 381	322 788
Autres capitaux propres consolidés	2.14	132 509	131 491
Résultats reportés consolidés		-7 760	-41 317
Reports à nouveau consolidés		-7 760	-41 317
Effets des modifications comptables consolidés		-	-
Résultat de l'exercice, part du groupe	2.14	30 559	55 533
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE		665 392	624 876
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		8 764 826	8 582 928

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2015 ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers de dinars, au 31 décembre	Notes	2015	2014
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	3.1	1 043 860	1 208 300
a - En faveur d'établissements bancaires		344 507	541 345
b - En faveur de la clientèle		539 353	506 955
c - En faveur de l'Etat		160 000	160 000
Crédits documentaires		544 394	566 472
a - Débiteurs par accréditifs export devises		31 846	54 450
b - Débiteurs par accréditifs import devises		512 548	512 022
Actifs donnés en garantis	3.2	578 000	460 000
TOTAL PASSIFS ÉVENTUELS		2 166 254	2 234 772
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		197 798	297 655
a - Crédits notifiés et non utilisés		197 798	297 655
Engagements sur titres		2 982	8 549
a - Participations non libérées		2 982	8 549
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		200 780	306 204
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues	3.3	2 751 165	2 406 829
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		2 751 165	2 406 829

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2015
ETAT DES RESULTATS
(Période du 01/01 au 31/12/2015)

En milliers de dinars, pour l'exercice clos le 31 décembre	Notes	2015	2014
Intérêts et revenus assimilés	4.1	491 654	480 783
Commissions	4.2	59 204	58 427
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	4.3	48 927	50 051
Revenus du portefeuille investissement	4.4	25 028	20 724
Total des produits d'exploitation bancaire		624 813	609 985
Intérêts encourus et charges assimilées	4.5	-276 962	-243 074
Commissions encourues		-1 646	-1 151
Pertes sur portefeuille commercial et opérations financières		-201	-341
Total des charges d'exploitation bancaire		-278 810	-244 567
PRODUIT NET BANCAIRE		346 003	365 419
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	4.6	-195 041	-96 113
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille investissement	4.7	87 056	3 078
Autres produits d'exploitation		45 081	85 623
Frais de personnel	4.8	-166 439	-156 374
Charges générales d'exploitation		-60 430	-93 539
Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations		-7 169	-6 400
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		49 062	101 694
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		1 983	1 750
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	4.9	-1 047	-1 488
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		49 997	101 957
Impôt sur les bénéfices	4.10	-5 522	-23 647
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		44 476	78 310
Intérêts minoritaires		-13 917	-22 776
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE, PART DU GROUPE		30 559	55 533
Résultat net de l'exercice, part du groupe		30 559	55 533
Effet des modifications comptables, part du groupe		-	-
Résultat après modifications comptables, part du groupe		30 559	55 533

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2015
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Période du 01/01 au 31/12/2015)

En milliers de dinars, au 31 décembre	Notes	2015	2014
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		572 513	553 750
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-271 097	-244 361
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		9 532	-19 897
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		-107 355	-384 849
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		373 540	353 091
6- Titres de placement		49 696	-8 738
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-152 113	-143 928
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-10 212	-18 659
9- Impôt sur les sociétés		-8 641	-15 175
Flux de trésorerie net provenant des (affecté aux) activités d'exploitation	5.1	455 863	71 233
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		24 382	18 541
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-64 870	-110 392
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-40 631	-7 378
4- Plus-values sur titres de participations		93 895	3
Flux de trésorerie net provenant des (affecté aux) activités d'investissement	5.2	12 776	-99 226
1- Actions propres et d'auto-contrôle		-	-
2- Emission d'actions par la mère		-	-
3- Emission d'actions par les filiales		-24 826	4 355
4- Emission d'emprunts		-	-
5- Remboursement d'emprunts		-11 822	-2 798
6- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-67 792	-17 219
7- Dividendes versés		-17 468	-1 900
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	5.3	-121 907	-17 562
Effet de la variation du périmètre de consolidation sur les liquidités et les équivalents de liquidités		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		346 732	-45 554
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		-536 793	-491 238
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	5.4	-190 061	-536 793

PRINCIPALES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

(Montants exprimés en milliers de dinars - mDT)

1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.1. Entités incluses dans le périmètre

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 22 entités au 31 décembre 2015 :

- 18 filiales traitées par intégration globale ;
- 4 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Établissements de crédit			
Banque Nationale Agricole	IG	100,00%	99,61%
Autres services financiers			
BNA Capitaux	IG	100,00%	99,05%
SOFINREC	IG	100,00%	99,28%
SIACR INVEST	IG	91,62%	84,33%
SIP SICAR	IG	100,00%	35,63%
SOIVM SICAF	IG	100,00%	74,94%
SICAF Participations	IG	99,99%	99,60%
SICAV BNA (2)	IG	28,38%	25,46%
Placement Obligataire SICAV (2)	IG	0,08%	0,05%
Banque d'affaires Tunisie	ME	23,82%	23,73%
TUNIS-RE	ME	20,31%	18,53%
SODINO	ME	24,75%	24,66%
Promotion immobilière			
SIMPAR (1)	IG	33,93%	33,30%
ESSOUKNA	IG	70,26%	23,36%
SIVIA	IG	99,99%	42,13%
SPI MADINA	IG	100,00%	40,94%
LES CEILLETS	IG	100,00%	52,76%
Autres activités			
SODET SUD	IG	74,57%	53,83%
Tunisie Informatique Services	IG	73,92%	46,46%
SOGEST	IG	94,74%	44,82%
AGROSERVICES	IG	34,85%	34,72%
ZIED SARL	IG	100,00%	30,58%
GENERALE DES VENTES	ME	50,00%	49,80%

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

(1) BNA détient 33,93% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. 11,76% des droits de vote au sein de cette société reviennent à la CTAMA, les autres droits de vote sont distribués comme suit :

Actionnaires	Nombre	% de droits de vote
Organismes de placement collectif en valeurs mobilières	35	14,47%
Personnes physiques détenant individuellement entre 1% et 5%	2	2,68%
Personnes morales détenant individuellement entre 1% et 5%	5	8,72%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 1%	941	28,44%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière. Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

(2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure les fonctions de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celles de gestionnaire.

2. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

2.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 85.774 mDT au 31/12/2015 contre 107.815 mDT au 31/12/2014, soit une diminution de 22.041 mDT due essentiellement à la diminution des avoirs en caisses devises, des avoirs auprès de la BCT en dinars, des prêts sur le marché monétaire en devises à la BCT et des mouvements IBS, compensée en partie, par une augmentation des avoirs en caisse en dinars et des avoirs auprès de la BCT en devises.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	(En mDT)	
	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Avoirs en caisse en dinars	46 330	39 065
Avoirs en caisse en devises	7 482	10 263
Avoirs auprès de la BCT en dinars	315	18 020
Avoirs auprès de la BCT en devises	22 918	19 665
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT en devises)	-310	-306
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	3 364	11 411
Mouvements IBS	5 496	8 459
Avoirs auprès du CCP	179	882
Chèques TGT	-	356
TOTAL	85 774	107 815

Ratio de liquidité :

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2015 de 60%. La BNA, société mère, affiche, à la date du 31/12/2015, un ratio de liquidité de 47,32 %.

RAPPORT ANNUEL 2015

2.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 87.081 mDT au 31 décembre 2014 à 145.819 mDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 58.738 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

(En mDT)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
a - Créances sur les établissements bancaires	119 026	61 511
Comptes à vue	3 998	5 481
Prêts sur le marché monétaire dinars	115 000	56 000
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des correspondants en devises) (*)	-206	-196
Intérêts à percevoir	234	226
b - Créances sur les établissements financiers	26 793	25 570
Comptes à vue	6 795	3 394
Prêts sur le marché monétaire dinars	19 650	21 800
Créances rattachées sociétés de leasing	237	293
Intérêts à percevoir	111	83
TOTAL	145 819	87 081

2.3. Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31 décembre 2015 à 6.660.013 mDT contre 6.774.341 mDT au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi une diminution de 114.328 mDT (2%).

La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

(En mDT)

	En-cours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	En-cours net
Engagements agricoles :	728 983	342 721	-2 843	-	-335 760	733 101
- Comptes débiteurs	31 715	-	-	-	-	31 715
- Autres concours à la clientèle	480 861	97 985	-2 843	-	-91 296	484 707
- Crédits sur ressources spéciales	216 407	244 736	-	-	-244 464	216 679
Engagements commerciaux et industriels :	6 986 509	197 409	-15 246	-	-248 647	6 920 025
- Comptes débiteurs	1 120 197	39 422	-	-	-84313	1 075 306
- Autres concours à la clientèle	5 746 457	139 080	-15 246	-	-145 862	5 724 429
- Crédits sur ressources spéciales	119 855	18 907	-	-	-18 472	120 290
Comptes courants associés	541	-	-	-	-	541
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	20 230	-	-	-464	-	19 766
Créances bancaires détenues par des SRC (note 5.3.1)	297 253	35 863	-	-	-50 847	282 269
Provisions sur créances classées (*)	-	-	-	-1 225 575	-	-1 225 575
Provisions collectives sur créances non classées	-	-	-	-70 113	-	-70 113
TOTAL AU 31/12/2015	8 033 516	575 993	-18 089	-1 296 152	-635 254	6 660 013
TOTAL AU 31/12/2014	7 947 674	609 677	-21 164	-1 104 623	-657 223	6 774 341

(*) Dont des provisions additionnelles sur les créances bancaires prévues par la Circulaire BCT 2013-21 :155.360 mDT constatés par la BNA et 28.475 mDT constatés par la SOFINREC.

RAPPORT ANNUEL 2015

2.3.1. Créances bancaires détenues par des SRC

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente, par lot, au 31 décembre 2015 comme suit :

	(En mDT)				
	En-cours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Provisions	Intérêts et agios réservés	En-cours net
Lots ayant fait l'objet de radiation en consolidation	-	14	-	-	14
Lot n°5 (cédé le 31/12/2005)	94 097	5 264	-85 505	-13 857	-
Lot n°6 (cédé le 31/12/2005)	44 628	4 812	-42 294	-7 145	-
Lot n°7 (cédé le 31/12/2006)	40 782	5 175	-32 129	-13 828	-
Lot n°8 (cédé le 31/12/2007)	20 177	3 044	-19 136	-4 085	-
Lot n°9 (cédé le 31/08/2009)	14 444	1 172	-13 909	-1 708	-
Lot n°10 (cédé le 15/09/2010)	37 035	4 022	-34 141	-6 916	-
Lot n°11 (cédé le 31/12/2014)	45 800	6 948	-49 441	-3 306	-
Lot de substitution (cédé le 13/07/2010)	290	-	-288	-2	-
TOTAL AU 31/12/2015	297 253	30 451	-276 843	-50 847	14
TOTAL AU 31/12/2014	301 569	30 682	-281 144	-51 093	14

L'encours en principal et en intérêts échus et impayés relatif aux créances radiées, en consolidation, au titre des lots 1 à 4 s'élève au 31 décembre 2015 à 264.270 mDT. Le détail des encours radiés, en consolidation, se présente, par lot, comme suit :

	(En mDT)	
	Encours au 31 décembre 2015	Encours au 31 décembre 2014
Lot n°1 (cédé le 27/12/2001)	85 782	86 568
Lot n°2 (cédé le 30/08/2002)	67 610	68 517
Lot n°3 (cédé le 30/09/2003)	34 895	35 410
Lot n°4 (cédé le 31/12/2003)	75 982	76 519
TOTAL	264 270	267 013

2.3.2. Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements du Groupe BNA, ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés, se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit :

Classe de risque	Engagements	Engagements hors fonds budgétaires	Provisions	Intérêts et agios réservés (*)
Classe 0	4 967 944	4 916 584	8 292	9 951
Classe 1	2 072 309	2 070 458	-	233
Classe 2	228 345	222 182	23 236	8 065
Classe 3	287 067	285 794	64 508	11 990
Classe 4	960 444	788 280	354 423	95 864
Classe 5(1)	1 168 674	1 067 134	775 917	161 772
Total créances	9 684 783	9 350 432	1 226 376	287 875
Total Créances classées	2 644 530	2 363 390		
Taux des créances classées (2)	27,31%	25,28%		

(*) Autres que les impayés en intérêts agricoles. (1) Y compris les engagements cédés à SOFINREC

(2) Le taux des créances classées Hors Fonds budgétaires est de 25,28 % contre 21,10% en 2014.

RAPPORT ANNUEL 2015

Le ratio de couverture, de la BNA, des actifs classés par les intérêts et les agios réservés ainsi que les provisions s'élève au 31 décembre 2015 à 63,29% contre 65,58 % fin 2014.

2.3.3. Evaluation des garanties

La Banque ne dispose pas d'une base de données exhaustive et mise à jour des garanties hypothécaires reçues en couverture des risques encourus sur sa clientèle. Il s'en suit que cette situation pourrait impacter le caractère complet des informations fournies en hors bilan sur les garanties reçues.

2.3.4. Rating des relations et états financiers audités

Il n'est pas exigé une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 millions de dinars et de 5 millions de dinars prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

2.3.5. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1994 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissement de crédit).

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2015, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 70.113 mDT et s'analyse comme suit :

Catégorie	ENG (0/1)	Taux de migration moyen	Taux de provisionnement moyen	Facteurs Scalaires	TX BCT	En mDT
						Prov Coll Tx MAX [BCT;BNA]
Agriculture	345 815	16,2%	13,6%	1,00	20%	11 174
Autres Industries	68 167	17,0%	24,5%	1,00	25%	2 895
Autres Services	365 492	3,8%	18,5%	1,00	25%	3 493
Bâtiments et travaux publics	302 091	2,7%	30,3%	1,00	20%	2 480
Commerce	1 090 440	2,5%	32,5%	1,00	25%	8 788
Consommation	985 579	3,7%	48,4%	1,05	20%	18 663
Habitat	291 201	1,7%	27,8%	1,56	10%	2 159
Industries Manufacturières	1 555 373	3,0%	21,5%	1,00	25%	11 518
Promotion Immobilière	517 786	2,7%	16,5%	1,00	15%	2 308
Tourisme	144 380	23,0%	12,4%	1,00	20%	6 634
Total Classes 0&1 (*)	5 666 325					70 113

(*) Compte non tenue des engagements des entreprises publiques et des établissements de crédits

2.3.6. Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le groupe BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2015, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 59.067 mDT (soit une dotation nette constatée par la BNA pour 61.387 mDT et une reprise de provisions constatée par la SOFINREC pour 2.320 mDT). Ainsi, et pour l'exercice clos le 31/12/2015, le solde des provisions additionnelles s'élève à 183.835 mDT.

2.3.7. Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat sans intérêts

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention

Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'Etat et remboursées par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24 051 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Selon le § AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation « la juste valeur d'un prêt ou d'une créance à long terme qui ne porte pas intérêt peut être estimée comme la valeur actuelle de l'ensemble des entrées de trésorerie futures, actualisées au taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire ayant une notation similaire. Tout montant supplémentaire prêté constitue une charge ou une réduction du résultat, à moins qu'il ne remplisse les conditions de comptabilisation comme un autre type d'actif ».

Il s'en suit que la juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et que la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 7% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'Etat (1)	Dettes actualisées à la date de prise en charge au taux de 7% (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2015 (3)	En mDT	
					Encours au 31/12/2015 actualisé au taux de 7% (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 266 808	26 694 540	30 572 267	20 924 245	15 080 932	5 843 312
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 324 529	126 942 262	145 382 267	98 032 635	70 970 302	27 062 333
Article 3 de la Loi n°99/65 du 15/07/1999	24 050 853	12 739 754	11 311 099	5 273 853	4 073 266	1 200 587
Total en mDT	353 642 189	166 376 556	187 265 633	124 230 733	90 124 500	34 106 233

2.3.8. Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques. Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2015 :

	Total	Dont engagement des sociétés					
		Office de céréale	STIR	TUNIS AIR	OTD	O N H	E-Fouledh
Engagements au 31-12-2014	1 268 079	613 148	32 572	123 857	89 996	69 313	51 716
Engagements au 31-12-2015	1 272 311	596 010	36 991	63 153	69 472	89 352	53 823
Garanties au 31-12-2015	948 923	559 000	-	63 123	69 472	89 352	50 055
Agios réservés au 31-12-2015	12 208	-	-	-	-	-	3 766
Classe au 31-12-2015	-	-	-	-	1	-	4
Provisions au 31-12-2015	2 825	-	-	-	-	-	2

2.4. Portefeuille-titres commercial

L'en-cours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 721.257 mDT au 31 décembre 2015 contre 634.650 mDT au 31 décembre 2014, soit une augmentation nette de 86.607 mDT essentiellement imputable à l'augmentation des bons du trésor. Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	2015				2014
	Valeur brute	Créances et dettes rattachées	Provisions	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Titres à revenu variable	40 155	-	-1 649	38 507	70 848
Actions	15 472	-	-1 649	13 823	34 113
Parts dans les OPCVM consolidés	22 880	-	-	22 880	35 513
Parts dans les autres OPCVM	1 803	-	-	1 803	1 223
Titres à revenu fixe	650 426	32 524	-200	682 750	563 801
Bons de trésor	417 436	24 411	-	441 847	289 977
Obligations	220 339	7 310	-	227 649	257 003
Parts de Fonds Communs de Créances	394	2	-	396	621
Billets de trésorerie et Certificats de dépôts	12 257	801	-200	12 858	16 201
Total	690 581	32 524	-1 849	721 257	634 650

2.5. Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 526.654 mDT au 31 décembre 2015 contre 456.480 mDT au 31 décembre 2014. Le portefeuille titres d'investissement détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	2015				2014
	Valeur brute	Créances rattachées	Provisions	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Titres d'investissement	217 985	9 272	-	227 258	184 121
Participations-financement (Titres en rétrocession)	125 772	254	-31 645	94 381	68 628
Parts dans les entreprises liées non consolidées (1)	1 447	-	-1 447	-	-
Titres déconsolidés	76	-	-	76	76
Autres titres de participation et de placement	85 844	-	-2 086	83 758	68 522
Parts dans les fonds communs de placement	20 400	-	-463	19 938	19 259
Placements en fonds gérés SICAR	3 041	-	-	3 041	1 785
Créances prises en charge par l'Etat	98 203	-	-	98 203	114 089
Total	552 769	9 526	-35 640	526 654	456 480

(1) Les parts dans les entreprises liées non consolidées correspondent exclusivement à la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. Cette filiale a été exclue du périmètre de consolidation en raison de son caractère négligeable pour le groupe (entité n'opérant pas dans le domaine des services financiers et dont le total bilan est inférieur au seuil de 2,5 millions de dinars).

Courant l'année 2015, la BNA a procédé à la cession de 3 945 225 actions détenues dans le capital de la société "SFBT" pour un prix de cession de 97.711 mDT. La plus-value réalisée par la banque suite à cette opération de cession est de l'ordre de 93.817 mDT.

2.6. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

(En mDT)

Société	Activité	2015		2014	
		Participation du Groupe en %	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en %	Valeur d'équivalence
TUNIS-RE	Réassurance	20,31%	37 706	19,70%	27 574
SODINO	SICAR	24,75%	6 393	27,75%	7 949
GEVE	Commerce	50,00%	885	50,00%	1 123
BAT	Services financiers	23,82%	1 606		
			46 589		36 646

Les données financières publiées par les sociétés mises en équivalence, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont les suivantes :

(En mDT)

	TUNIS-RE(1)	SODINO(2)	GEVE(2)	BAT(2)
Total Bilan	498 731	42 641	8 571	7 487
Total des capitaux propres	185 656	25 828	1 771	6 970
Total des produits d'exploitation	-	1 071	10	839
Résultat technique	6 534	-	-	-
Résultat d'exploitation	17 569	-2 679	-102	13
Résultat net de l'exercice	14 443	-2 681	-597	48

(1) Les états financiers individuels de la société TUNIS-RE sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°26 à 31 relatives aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance et publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000.

(2) Les états financiers individuels des sociétés SODINO et GEVE sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des Normes Comptables Tunisiennes.

2.7. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le groupe BNA.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31 décembre 2015, une valeur brute de 201.767 mDT, des amortissements et des provisions de 104.646 mDT et une valeur nette de 97.121 mDT, ce qui représente environ 1,11% du total des actifs consolidés du Groupe.

RAPPORT ANNUEL 2015

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2015, s'établit comme suit :

(En mDT)

	Solde au 31/12/2014	Acquisitions /dotations	Réglu Amortis Antérieurs	Cessions / reprises	Affectation interne	Solde au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles :	13 770	1 646	-	-	-1138	14 278
- Logiciels	13 770	1 646	-	-	-1 138	14 278
Amortissements :	-12 295	-1 033	-	-	-	-13 328
- Logiciels	-12 148	-1 033	-	15	-	-13 166
TOTAL NET (1)	1 475	613	-	-	-1 138	950
Immobilisations corporelles :	146 924	343 478	-	-2 789	-300 124	187 489
- Terrains	3 186	1 104	-	-23	-	4 267
- Constructions	56 850	37 090	-	148	-	94 088
- Agencements, aménagements et installations	29 128	1 119	-	-	-39	30 209
- Matériel de transport	4 526	1 445	-	-1 294	-	4 677
- Mobiliers, matériel de bureaux	40 960	296 845	-	-1 389	-294 816	41 599
- Matériel et outillage	4 922	2 962	-	-	-2 027	5 857
- Immobilisations en cours	2 567	2 442	-	-231	-3 022	1 756
- Mobilier et matériel de bureaux en stock	371	89	-	-	-220	240
- Dépenses nouvelles agences	306	382	-	-	-	688
- Immobilisations en dation (*)	4 107	-	-	-	-	4 107
Amortissements :	-86 048	-4 728	-68	-137	-	-90 981
- Constructions	-26 047	-1 380	-68	-	-	-27 495
- Agencements, aménagements et installations	-22 470	-1 083	-	-	-	-23 554
- Matériel de transport	-2 935	-511	-	20	-	-3 426
- Mobilier et matériel de bureaux	-34 564	-1 746	-	-157	-	-36 468
- Matériel et outillage	-32	-8	-	-	-	-39
Dépréciations :	-337	-	-	-	-	-337
- Immobilisations en dation	-337	-	-	-	-	-337
TOTAL NET (2)	60 539	338 750	-68	-2 926	-300 124	96 171
TOTAL GENERAL (1) + (2)	62 013	339 363	-68	-2 926	-301 262	97 121

(*) Immobilisations en dation

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2015 :

Compte	Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
1106084096	Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 737	-337	337
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
1106084102	Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	934	1 008	74	-
TOTAL			4 107			337

2.7.1. Inventaire physique des immobilisations

La BNA a procédé à une prise d'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Mais cette opération n'a pas été couronnée par un rapprochement exhaustif entre les résultats des recensements effectués et les tableaux d'amortissements des immobilisations. La valeur probante de la comptabilité résulte notamment de la concordance (en quantité et en valeur) entre les immobilisations figurant au bilan et les existants réels.

2.7.2. Situation foncière du patrimoine immobilier

La BNA a entamé, depuis plusieurs exercices, une action visant l'immatriculation de son patrimoine immobilier. Ce processus a permis d'assainir la situation de plusieurs actifs fonciers. Toutefois, plusieurs terrains et constructions pour lesquels la Banque dispose de contrats d'acquisition ne sont pas encore immatriculés en son nom (action en cours).

2.8. Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 481.548 mDT au 31 décembre 2015 contre 423.900 mDT au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

	(En mDT)	
	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Comptes de régularisation actifs :	83 923	100 128
- Débiteurs divers (1)	13 089	19 070
- État, impôts & taxes	1 661	12 072
- Commissions de gestion à percevoir	5 441	3 189
- Ajustements devises	2 799	1 266
- Comptes liés à la compensation (5.8.1)	46 841	44 550
- Autres comptes	14 093	19 981
Actifs d'impôts sur les résultats :	89 020	78 118
- Actifs d'impôts exigibles	19 830	13 103
- Actifs d'impôts différés	69 190	65 015
Actifs d'exploitation des filiales non financières	208 811	194 268
- Stocks de terrains à bâtir	97 047	95 708
- Stocks de travaux immobiliers en cours	27 325	56 033
- Stocks de travaux immobiliers terminés	75 549	36 515
- Autres stocks	1 279	1 083
- Clients et comptes rattachés	7 611	4 930
Autres actifs :	99 793	51 385
- Prêts au personnel	36 005	33 983
- Charges reportées	3 692	2 878
- Stock cartes de retrait	232	371
- Dotations timbres postaux	26	27
- Dotations timbres fiscaux	6	5
- Dotations timbres spéciaux de voyage	85	107
- Dépôts et cautionnements	593	394
- Autres comptes	59 154	13 619
TOTAL	481 548	423 900

(1) Ce poste regroupe principalement des opérations inter-siège touchant des comptes clients et parvenues aux structures destinataires après l'arrêté des comptes clients.

2.7.1. Inventaire physique des immobilisations

La BNA a procédé à une prise d'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Mais cette opération n'a pas été couronnée par un rapprochement exhaustif entre les résultats des recensements effectués et les tableaux d'amortissements des immobilisations. La valeur probante de la comptabilité résulte notamment de la concordance (en quantité et en valeur) entre les immobilisations figurant au bilan et les existants réels.

2.7.2. Situation foncière du patrimoine immobilier

La BNA a entamé, depuis plusieurs exercices, une action visant l'immatriculation de son patrimoine immobilier. Ce processus a permis d'assainir la situation de plusieurs actifs fonciers. Toutefois, plusieurs terrains et constructions pour lesquels la Banque dispose de contrats d'acquisition ne sont pas encore immatriculés en son nom (action en cours).

2.8. Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 481.548 mDT au 31 décembre 2015 contre 423.900 mDT au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

	(En mDT)	
	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Comptes de régularisation actifs :	83 923	100 128
- Débiteurs divers (1)	13 089	19 070
- État, impôts & taxes	1 661	12 072
- Commissions de gestion à percevoir	5 441	3 189
- Ajustements devises	2 799	1 266
- Comptes liés à la compensation (5.8.1)	46 841	44 550
- Autres comptes	14 093	19 981
Actifs d'impôts sur les résultats :	89 020	78 118
- Actifs d'impôts exigibles	19 830	13 103
- Actifs d'impôts différés	69 190	65 015
Actifs d'exploitation des filiales non financières	208 811	194 268
- Stocks de terrains à bâtir	97 047	95 708
- Stocks de travaux immobiliers en cours	27 325	56 033
- Stocks de travaux immobiliers terminés	75 549	36 515
- Autres stocks	1 279	1 083
- Clients et comptes rattachés	7 611	4 930
Autres actifs :	99 793	51 385
- Prêts au personnel	36 005	33 983
- Charges reportées	3 692	2 878
- Stock cartes de retrait	232	371
- Dotations timbres postaux	26	27
- Dotations timbres fiscaux	6	5
- Dotations timbres spéciaux de voyage	85	107
- Dépôts et cautionnements	593	394
- Autres comptes	59 154	13 619
TOTAL	481 548	423 900

(1) Ce poste regroupe principalement des opérations inter-siège touchant des comptes clients et parvenues aux structures destinataires après l'arrêté des comptes clients.

2.8.1 Comptes liés à la Télé-compensation

Au 31 Décembre 2015, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 46.841 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 146.400 mDT. Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commission chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

2.9. Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 578.209 mDT au 31/12/2015 contre 460.115 mDT au 31/12/2014, enregistrant ainsi une augmentation de 118.094 mDT due essentiellement à la hausse des emprunts sur le marché monétaire en dinars auprès de la Banque Centrale de Tunisie. Il se détaille comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Utilisations auprès de la BCT en devises	4	9
Emprunts sur le marché monétaire dinars BCT	578 000	460 000
Intérêts à servir	205	106
TOTAL	578 209	460 115

2.10. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 214.145 mDT au 31/12/2015 contre 492.642 mDT au 31/12/2014, enregistrant ainsi une diminution de 278.497 mDT qui résulte essentiellement de la baisse des emprunts sur le marché monétaire en dinars et en devises. Il se détaille comme suit :

Décomposition par nature de poste :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Dépôts & avoirs des établissements bancaires	207 282	488 319
Dépôts & avoirs des établissements financiers	6 863	4 323
TOTAL	214 145	492 642

Décomposition par nature de compte :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Comptes à vue	13 523	10 865
Emprunts sur le marché monétaire dinars	110 950	205 250
Emprunts sur le marché monétaire devises	89 540	276 007
Intérêts à payer	132	520
TOTAL	214 145	492 642

RAPPORT ANNUEL 2015

2.11. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 6.181.430 mDT au 31 décembre 2015 contre 5.801.580 mDT au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 379.850 mDT, soit un taux de progression de 6,55%. Ils s'analysent comme suit :

(En mDT)

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Dépôts en dinars :	5 470 288	5 201 335
- Dépôts à vue	1 241 718	1 210 595
- Dépôts d'épargne	2 105 073	2 016 245
- Bons de caisse	68 929	80 993
- Comptes à terme	173 549	165 756
- Comptes spéciaux de placement	1 145 742	1 081 364
- Certificats de dépôt	554 000	447 500
- Autres sommes dues à la clientèle	181 277	198 882
Dépôts en devises :	678 886	582 924
- Dépôts à vue	457 199	281 596
- Bons de caisse	8 813	8 212
- Comptes à terme	43 491	44 039
- Comptes de placement	161 564	241 002
- Autres sommes dues à la clientèle	7 819	8 075
Dettes rattachées :	32 255	17 322
- Intérêts à payer sur dépôts à vue	1925	2295
- Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	325	247
- Intérêts à payer sur comptes d'épargne	18 384	17 671
- Intérêts à payer sur, bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	27 644	16 901
- Intérêts servis d'avance sur bons de caisse & comptes spéciaux de placement	-16 023	-19 792
TOTAL	6 181 430	5 801 580

2.12. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 311.034 mDT au 31 décembre 2015 contre 392.266 mDT au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

(En mDT)

	31-déc-15	31-déc-14
Emprunts matérialisés	28 651	31 772
* Emprunts obligataires	27 383	30 385
* Intérêts à payer	1 268	1 387
Ressources spéciales	282 383	360 494
* Ressources extérieures	113 785	164 596
* Ressources budgétaires	188 878	234 215
* Ecart de conversion sur emprunts	-23 701	-40 027
* Intérêts à payer	3 420	1 710
TOTAL	311 034	392 266

Les taux d'intérêt des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

2.12.1. Ressources budgétaires

Les situations Emplois/Ressources des fonds budgétaires confiés par l'Etat Tunisien à la BNA ne font pas l'objet d'une confirmation périodique pour attester les emplois, les ressources et les soldes disponibles relatifs à ces fonds.

En outre, la convention du fonds FOPRODI stipule, au niveau de son article 20, que la BNA assume 25% du risque de non-recouvrement des prêts financés sur les ressources de ce fonds (estimé au 31/12/2015 à 2.980 mDT). Toutefois, la BNA n'est tenue à cette obligation qu'une fois qu'elle ait épuisé tous les recours possibles pour le recouvrement des créances (PV de carence à l'appui).

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2015 se présente comme suit :

(En mDT)		
Compte comptable	Libellé	Solde au 31/12/2015
1850.000000	Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 404
1106.082926	Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	2 516
TOTAL		11 920

Notons, enfin, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires. D'autre part, la BNA assume aussi le risque (entre 25% et 50%) de non recouvrement au titre des prêts financés sur d'autres ressources telles que le FODEC et la ligne BIRD 1969.

2.12.2. Autres comptes rattachés à la rubrique emprunts et ressources spéciales

Certains comptes de régularisation (passifs) demeurent non justifiés au 31/12/2015. Ils ont été auparavant analysés par la BNA sans, toutefois, parvenir à retracer les origines de leurs soldes :

(En mDT)		
Compte comptable	Libellé	Solde au 31/12/2015
1105.81257	Prise en charge par l'Etat des impayés	2.783
1105.81751	Réajustement intérêts / 3ème ligne de crédit CEE	1.334
1105.81755	Créditeurs divers / crédits convertis	1.642



2.13. Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 412.849 mDT au 31 décembre 2015 contre 371.023 mDT au 31 décembre 2014. Ils se présentent comme suit :

	(En mDT)	
	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
État, impôts et taxes	21 286	19 530
Impôts sur les sociétés	3 537	16 146
Passifs d'impôts différés	33 536	31 342
Fournisseurs et comptes rattachés	7 899	5 550
Organismes sociaux	32 514	31 824
Comptes d'ajustement devises	6 991	9 891
Provisions sur comptes d'ajustement devises	477	477
SWAPS devises	6 526	-1 891
Congés à payer	11 684	10 092
Produits perçus d'avance	3 924	3 822
Excédent de caisse	1 687	1 476
Charges sur emprunt	53	51
Autres comptes de régularisation passif	2 416	3 071
Provisions sur autres comptes de régularisation passif	5	5
Comptes liés à la compensation	146 400	129 336
Comptes de régularisation	28 833	13 782
Comptes Étatiques créditeurs	47 517	44 430
Créditeurs divers	43 115	39 481
Provisions pour passifs et charges :		
• Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (5.13.1)	10 125	8 553
• Provisions suspens inter-sièges (5.13.2)	767	1 160
• Autres provisions pour risques et charges	3 558	2 894
TOTAL	412 849	371 023

2.13.1 Indemnités de départ à la retraite et charges d'assurance groupe des retraités

Le Groupe a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités pour les régimes à prestations définies en vigueur au sein de la Banque mère et de certaines filiales. En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités. En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe. En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2015 s'élève à 9.838 mDT contre 8.231 mDT au 31/12/2014.

RAPPORT ANNUEL 2015

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	5%
- Taux d'actualisation financière	8%
- Charges sociales (50%)	50% * 20,04%
- Espérance de vie	74,3 ans
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	580 DT

2.13.2. Provisions sur les suspens inter-sièges

Les suspens inter-sièges font l'objet d'une affectation entre les différentes rubriques des états financiers selon la nature des opérations. La provision sur les suspens des comptes inter sièges a été estimée selon la méthode édictée par la circulaire BCT n°91-24 compte tenu des soldes nets par référence d'opération.

La provision ainsi constituée se présente comme suit :

Antériorité	Suspens débiteurs	Suspens créditeurs	Suspens nets	Différence débitrice	Base provisions	Taux de provision	Provision
Inférieur à 90 jours	126	112	14	1	127	0%	0
Compris entre 90 et 180 jours	232	181	51	6	238	20%	48
Compris entre 180 et 360 jours	193	192	1	1	194	50%	97
Supérieur à 360 jours	584	714	-130	38	622	100%	622
Total en mDT	1 135	1 199	-64	46	1 181		767

2.13.3. Autres comptes rattachés à la rubrique emprunts et ressources spéciales

Certains comptes de régularisation (passifs) demeurent non justifiés au 31/12/2015. Ils ont été auparavant analysés par la BNA sans, toutefois, parvenir à retracer les origines de leurs soldes :

Compte	Libellé	Solde comptable au 31/12/2015
1105.81257	Prise en charge par l'Etat des impayés	2.783
1105.81751	Réajustement intérêts / 3 ^{ème} ligne de crédit CEE	1.334
1105.81755	Créditeurs divers / crédits convertis	1.642

2.14. Capitaux propres (hors actions propres et d'auto-contrôle)

2.14.1. Réserves consolidées

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par la mère consolidante dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

RAPPORT ANNUEL 2015

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2015 à 352.381 mDT contre 322.788 mDT au 31 décembre 2014 à. Elles se détaillent comme suit :

	(En mDT)	
	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Contribution de la mère consolidante	320 560	288 321
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	40 051	39 731
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 813	14 695
+ Part du groupe, dans les autres réserves	266 311	235 783
- Part des minoritaires dans le capital libéré	-616	-1 889
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	18 824	25 934
+ Contribution positive dans les réserves	18 871	26 044
- Contribution négative dans les réserves	-47	-110
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	23 597	20 867
+ Contribution positive dans les réserves	23 597	20 867
- Contribution négative dans les réserves	-	-
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	-10 600	-12 333
+ Contribution positive dans les réserves	570	561
- Contribution négative dans les réserves	-11 170	-12 895
TOTAL	352 381	322 788

2.14.2. Autres capitaux propres consolidés

Les autres capitaux propres consolidés totalisent 132.509 mDT au 31 décembre 2015 contre 131.491 mDT au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

	(En mDT)	
	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Dotations de l'État de 133.000 mDT	132 488	131 430
+ Dotation(1)	133 000	133 000
- Part revenant aux minoritaires	-512	-1 570
Gains et pertes des OPCVM, inscrits en capitaux propres	21	61
± Plus ou moins-values potentielles sur titres détenus par des OPCVM	73	-114
± Plus ou moins-values réalisées sur titres détenus par des OPCVM	-51	52
- Frais de négociation des OPCVM	-1	1
- Part revenant aux minoritaires	123	123
TOTAL	132 509	131 491

(1) En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la Banque mère a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la Banque mère (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention). Cette convention a permis à la Banque mère de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité (minimum de 5%). Cependant, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées, en application de cette convention, dès lors que son équilibre financier est rétabli. Il s'en suit que la situation de ses capitaux propres pourrait être fortement affectée dans le cas où elle serait amenée à restituer lesdites sommes.

2.14.3. Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 30.559 mDT contre un résultat de même nature de 55.533 mDT au 31 décembre 2014. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

(En mDT)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Contribution de la mère consolidante	24 379	59 214
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	6 765	-5 416
+ Contribution positive dans le résultat de l'exercice	7 171	1 433
- Contribution négative dans le résultat de l'exercice	-405	-6 849
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	-199	3 133
+ Contribution positive dans le résultat de l'exercice	506	3 476
- Contribution négative dans le résultat de l'exercice	-705	-342
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	-386	-1 399
+ Contribution positive dans le résultat de l'exercice	43	126
- Contribution négative dans le résultat de l'exercice	-429	-1 525
TOTAL	30 559	55 533

2.14.4. Résultat de base par action (Bénéfice par action)

	2015	2014
Bénéfice de l'exercice, avant modifications comptables, attribuable à la Banque mère (en mDT)	30 559	55 533
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (1)	31 476 877	31 282 813
Bénéfice de base par action de valeur nominale 5 DT (en DT)	0,971	1,775

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps. Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'auto-contrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales. Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relatifs à une action ordinaire entièrement libérée.

2.15. Actions propres et d'auto-contrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé "Actions propres et d'auto-contrôle". Cette rubrique totalise au 31 décembre 2015 un montant de 2.296 mDT contre 3.620 mDT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

(En mDT)

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Actions propres détenues par la Banque mère	1 372	1 367
Actions d'auto-contrôle détenues par les filiales	2 993	6 137
± Values sur actions propres et d'auto-contrôle	(2 326)	(670)
Part des minoritaires	258	(3 215)
TOTAL	2 296	3 620

RAPPORT ANNUEL 2015

Les actions propres et d'auto-contrôle détenues par le Groupe s'élèvent, hors résultats de cessions et dividendes s'y rapportant et avant attribution de la part revenant aux minoritaires, à 4.364 mDT au 31 décembre 2015 contre 7.505 mDT au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi une baisse de 3.140 mDT, dû essentiellement à la cession en Bourse de 396.428 actions d'auto-contrôle pour un coût global de 3.250 mDT. Ces variations se détaillent comme suit :

	Actions propres		Actions d'auto-contrôle		Total	
	Quantité	Coût	Quantité	Coût	Quantité	Coût
Solde au 31/12/2014	84 199	1 367	631 063	6 137	715 262	7 505
+ Acquisitions	673	4	12 150	105	12 823	109
- Cessions	-	-	-396 428	-3 250	-396 428	-3 250
Solde au 31/12/2015	84 872	1 372	246 785	2 993	331 657	4 364

3- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.1. Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste totalise 1.043.860 mDT au 31 décembre 2015 contre 1.208.300 mDT au 31 décembre 2014. Il se décompose comme suit :

(En mDT)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
a- En faveur d'établissements bancaires :	344 507	541 345
- Effets endossés (6.1.1)	241 250	442 000
- Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	84 257	81 345
- Cession créances	19 000	18 000
b- En faveur de la clientèle :	539 353	506 955
- Débiteurs par avals et acceptations	63 561	75 831
- Débiteurs par lettres de garanties	67 428	60 150
- Débiteurs par obligations cautionnées	19 014	24 551
- Débiteurs par cautions fiscales	41 478	39 640
- Débiteurs par cautions sur marchés publics	322 764	280 669
- Avals emprunts obligataires	643	1 736
- Avals billets de trésorerie	21 700	24 150
- Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	2766	228
c- En faveur de l'État :	160 000	160 000
- Créances budgétaires transférées par l'État (6.1.2)	160 000	160 000
TOTAL	1 043 860	1 208 300

3.1.1. Effets endossés

Le montant des effets endossés est passé de 442.000 mDT au 31/12/2014 à 241.250 mDT au 31/12/2015. Cette rubrique correspond aux avals de la B.N.A sur des refinancements opérés par des banques de la place auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

3.1.2. Créances budgétaires transférées par l'État

- En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'État et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'État des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

- Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contre partie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

3.2. Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie s'établit à 578.000 mDT au 31/12/2015 contre 460.000 mDT au 31/12/2014. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres de créances	330 000	252 000
Bons du trésor	248 000	108 000
Emprunt obligataire Mai 2014	-	100 000
Total	578 000	460 000

3.3. Garanties reçues (HB7)

Le poste « Garanties reçues » est constitué au 31 décembre 2015 des éléments suivants :

	(En mDT)	
	31/12/2015	31 décembre 2014
Garanties reçues de l'État	1 386 185	1 065 758
Garanties reçues de la clientèle	1 364 980	1 341 071
TOTAL	2 751 165	2 406 829

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RESULTAT

4.1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 491.654 mDT en 2015 contre 480.783 mDT en 2014, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 2,26 %. Ils s'analysent comme suit :

	(En mDT)	
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	6 421	4 590
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	4 590	3 200
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	57	34
- Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	1 578	1 324
- Report / Déport sur opérations de SWAPS	196	32
Opérations avec la clientèle :	464 199	456 432
- Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	95 718	67 496
- Intérêts sur crédits à la clientèle	368 481	388 936
Autres intérêts et revenus assimilés	21 033	19 761
TOTAL	491 654	480 783

4.2. Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 59.204 mDT en 2015 contre 58.427 mDT en 2014, soit une augmentation de 1,33 %. Elles se décomposent comme suit :

	(En mDT)	
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	32 689	30 770
Commissions sur opérations Monétique	3 650	3 961
Commissions sur opérations de change	718	733
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 974	2 318
Commissions sur location de coffre-fort	26	24
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	9 130	9 159
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 015	2 134
Commissions sur avals billets de trésorerie	311	327
Commissions de gestion d'OPCVM	458	437
Commissions de gestion de fonds à capital risque	148	100
Commissions diverses	8 085	8 464
TOTAL	59 204	58 427

4.3. Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 48.927 mDT en 2015 contre 50.051 mDT en 2014, soit une diminution de 2,25 %. Ils se détaillent comme suit :

	(En mDT)	
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	35 085	38 590
- Intérêts nets sur Bons du Trésor (+)	34 885	31 116
- Dividendes & revenus assimilés (+)	44	7 019
- Pertes sur titres de placement (-)	-7	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)	197	455
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)	-33	-
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	13 841	11 461
- Résultat sur opérations de change	10 108	8 100
- Commissions sur change manuel	3 733	3 361
TOTAL	48 927	50 051

4.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 25.028 mDT en 2015 contre 20.724 mDT en 2014, soit une augmentation de 20,77%. Ils se détaillent comme suit :

	(En mDT)	
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Revenus des titres de participation en rétrocession	347	488
Revenus des autres titres de participation	9 675	9 914
Revenus des obligations	12 595	7 490
Revenus des fonds gérés	2 411	2 833
TOTAL	25 028	20 724

4.5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 276.962 mDT en 2015 contre 243.074 mDT en 2014, soit une augmentation de 13,94 %. Ils se décomposent comme suit :

	(En mDT)	
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	58 323	56 524
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	50 128	50 936
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	823	667
- Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	201	207
- Report / Déport sur opérations de SWAP	7171	4714
Opérations avec la clientèle :	216 226	178 513
- Intérêts sur comptes à vue	8 275	7 557
- Intérêts sur comptes d'épargne	80 057	73 815
- Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	127 894	97 142
Emprunts	1 542	7 032
Autres intérêts et charges	871	1 005
TOTAL	276 962	243 074

4.6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 195.041 mDT en 2015 contre 96.113 mDT en 2014, soit une augmentation de 102,93%. Il s'analyse comme suit :

	(En mDT)	
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-244 478	-160 763
Dotations aux provisions collectives sur créances non classés	-4 184	-7 081
Créances cédées ou passées par pertes	-889	-42 494
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	56 199	100 842
Dotations aux provisions pour risques et charges	-12 829	-6 137
Reprises sur provisions diverses	3 027	14 255
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-	-18
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	8 200	5 247
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	-106	-14
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	19	49
TOTAL	-195 041	-96 113

4.7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé 87.056 mDT en 2015 contre une somme nette positive de 3.078 mDT en 2014. Il se détaille comme suit :

	(En mDT)	
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	-1 700	-2 842
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	-5 979	-2 735
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	2	-188
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	1 337	1 434
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	543	217
Gains de change sur portefeuille d'investissement	93 817	1
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-1	-1
Gains sur titres consolidés	-911	7 229
Pertes sur titres consolidés	-51	-36
TOTAL	87 056	3 078

Courant l'exercice 2015, la BNA a procédé à la cession en bourse de 3.945.225 actions SFBT pour une valeur totale de 97.711 mDT. Cette opération a généré une plus-value de 93.817 mDT.

4.8. Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 166.439 mDT en 2015 contre 156.374 mDT en 2014, soit une augmentation de 6,44%. Ils se détaillent comme suit :

	(En mDT)	
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Salaires et compléments de salaires	115 058	107 694
Charges sociales et fiscales	33 548	32 049
Autres charges du personnel	9 236	8 336
Charges sur assurance IDR & Epargne collective (*)	7 103	9 508
Variation des congés à payer	1 494	-1 214
TOTAL	166 439	156 374

* Assurance IDR : la BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite qui se monte à six salaires bruts. La cotisation relative à l'exercice 2015 s'élève à 3.399 mDT.

* Assurance Epargne collective : la BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance Epargne collective auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour financer le complément de retraite du personnel de la BNA. La prime annuelle relative à l'exercice 2015 s'est élevée à 4.343 mDT dont 20% à la charge du personnel de la banque. La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2015 s'élève à 3.475 mDT.



4.9. Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à -1.047 mDT en 2015 contre -1.488 mDT en 2014. Ils se décomposent comme suit :

(En mDT)

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Profits exceptionnels	-998	-814
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	25	177
Déficit de caisse	-15	-11
Pénalités et amendes fiscal	-60	-24
Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	-	-815
TOTAL	-1 047	-1 488

4.10. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan). Pour l'année 2015, la charge nette s'élève à 5.522 mDT contre 23.647 mDT en 2014. Elle se détaille comme suit :

(En mDT)

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	7 489	21 306
Charge des impôts différés de l'exercice	652	7 694
Produits des impôts différés de l'exercice	-2 619	-5 354
TOTAL	5 522	23 647



5. NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE

5.1. Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net positif de 455.863 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 301.416 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 107.355 mDT ;
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 373.540 mDT;
- Les sommes versées au personnel et aux crédettes divers ont atteint 152.113 mDT;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 10.212 mDT.

5.2. Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net positif de 12.776 mDT provenant, d'une part, de l'acquisition de titres d'investissement et d'immobilisations corporelles et incorporelles respectivement pour 68.763 mDT et 40.631 mDT et, d'autre part, de l'encaissement d'intérêts et de dividendes sur portefeuille d'investissement et du prix de cession des titres de participation (SFBT principalement) pour un montant cumulé de 24.382 mDT et 97.788 mDT.

5.3. Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net négatif de 121.907 mDT provenant essentiellement de rachat d'actions par les filiales OPCVM à hauteur de 24.826 mDT, des remboursements d'emprunts pour 11.822 mDT, de la diminution des ressources spéciales de 67.792 mDT et de la distribution de 17.468 mDT de dividendes

5.4. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisse, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde négatif de 190.061 mDT au 31 décembre 2015 contre un solde négatif de 536.763 mDT au 31 décembre 2014, soit une variation à la hausse de 346.702 mDT. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2015 :

	(En mDT)
Liquidités en dinars tunisiens :	149 014
- Caisse dinars	46 330
- Avoirs à la BCT en dinars	315
- Avoirs en CCP	179
- Mouvements IBS	5 495
- Placements en dinars	100 000
- Correspondants débiteurs en dinars	10 140
- Correspondants créditeurs en dinars	-13 445
Liquidités en devises :	34 356
- Caisse devises	7 482
- Avoirs à la BCT devises	22 914
- Correspondants débiteurs en devises	653
- Correspondants créditeurs en devises	-57
- Placements en devises	3 364
Emprunts en dinars	-688 950
Emprunts en devises	-89 540
Placements supérieurs à 3 mois (*)	405 059
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2014	-190 061

(*)Les placements en BTA, BTZC et billets de trésorerie souscrits par des contreparties autres que des établissements de crédit, présentés en portefeuille-titres commercial, sont considérés comme étant des équivalents de liquidités.

6. NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

1. La SICAR INVEST, filiale de la BNA, assure pour le compte de celle-ci la gestion des fonds déposés auprès d'elle. Entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015, ces fonds ont connu l'évolution suivante (montants exprimés en DT) :

Solde au 31/12/2014	Remboursements	Moins-values	Affectations	Solde au 31/12/2015
91 675 750	-	-	13 000 000	104 675 750

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2014 payées par la BNA à la SICAR INVEST, au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 364 037 mDT hors taxes. Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2015 s'élèvent à 690 175 mDT hors taxes.

2. La SIP-SICAR, filiale de la BNA, assure pour le compte de cette dernière la gestion des fonds déposés auprès d'elle. Entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015, ces fonds ont connu l'évolution suivante (montants exprimés en DT) :

Solde au 31/12/2014	Remboursements	Affectations	Solde au 31/12/2015
11 000 000	-	13 000 000	23 000 000

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2014 payées par la BNA à la SIP SICAR, au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 110 941 mDT hors taxes. Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2015 comptabilisées s'élèvent à 164 605 mDT hors taxes.

3. La BNA a confié à la SODINO deux fonds gérés à capital risque :
- Fonds de développement IRADA Jendouba pour 450.000 DT ;
 - Fonds de développement IRADA Le Kef pour 450.000 DT.

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 9 359 DT hors taxes.

4. La BNA loue des locaux à la BNA Capitaux. Au cours de l'exercice 2015, les loyers encaissés par la BNA, à ce titre, s'élèvent à 24 792 DT hors taxes. De même, La BNA Capitaux loue un local à la BNA. Au cours de l'exercice 2015, les loyers payés par la BNA, à ce titre, s'élèvent à 20 349 DT.
5. La société Tunisie Informatique Services loue un local utilisé comme siège social auprès de la BNA. Le loyer relatif à l'année 2015 s'élève à 12 813 dinars HT.
6. La BNA Capitaux assure la tenue du registre des actionnaires pour la BNA ; la commission payée par cette dernière, au titre de l'exercice 2015, s'élève à 30 000 DT hors taxes.
7. La BNA Capitaux assure aussi la gestion du portefeuille pour le compte de la BNA ; cette dernière a payé en hors taxes, au cours de l'exercice 2015 un montant de 21 406 DT pour la commission sur encaissement coupon, un montant de 333 285 DT pour la commission de courtage et un montant de 18 890 DT pour la commission de tenue de compte.
8. La BNA est le dépositaire de ses deux filiales SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV. Les commissions de dépositaire facturées au cours de l'exercice 2015 s'élèvent respectivement à 1000 DT et 556 060 DT hors taxes.
9. Les encours des placement souscrits par les administrateurs auprès de la BNA se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit:

Relation	Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2015	taux d'intérêt
CTAMA	BNA placement	11/03/2014	28/02/2017	1 000 000	7,98%
CTAMA	BNA placement	26/03/2014	20/03/2016	400 000	7,98%
CTAMA	BNA placement	15/04/2014	31/03/2017	400 000	8,02%
CTAMA	BNA placement	09/01/2014	29/12/2016	2 000 000	8,05%
CTAMA	BNA placement	08/01/2015	04/01/2018	5 000 000	8,18%

RAPPORT ANNUEL 2015

10. Les encours des placements souscrits par les filiales et entreprises associées auprès de la BNA se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit :

Société	Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2015	Taux d'intérêt
BNA CAPITAUX	certificats de dépôts	02/07/2015	24/06/2016	2 500 000	7,3%
SICAV BNA	BNA placement	29/12/2015	24/04/2016	200 000	7,1%
SICAV Placement Obligataire	BNA placement	07/10/2015	03/02/2016	15 000 000	7,3%
SICAV Placement Obligataire	BNA placement	29/12/2015	24/04/2016	10 000 000	7,1%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	23/12/2015	01/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	02/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	07/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	01/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	30/12/2015	08/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	09/01/2016	4 500 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	08/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	09/01/2016	500 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	01/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	06/01/2016	1 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	22/12/2015	31/12/2015	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	23/12/2015	31/12/2015	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	31/12/2015	09/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	02/01/2016	2 000 000	5,3%
SICAV Placement Obligataire	certificats de dépôts	25/12/2015	02/01/2016	2 000 000	5,3%
SODINO	BNA placement	30/05/2014	21/05/2016	2 000 000	6,2%
SODET SUD	certificats de dépôts	25/11/2015	22/02/2016	5 000 000	5,8%
TUNIS RE	BNA placement	10/07/2015	06/07/2016	10 000 000	7,8%
TUNIS RE	BNA placement	09/12/2015	05/12/2017	2 500 000	7,7%
TUNIS RE	BNA placement	22/12/2015	19/12/2017	4 500 000	8,2%
TUNIS RE	BNA placement	25/12/2015	22/12/2017	500 000	8,2%
TUNIS RE	BNA placement	27/10/2015	14/10/2017	1 500 000	7,8%
TUNIS RE	BNA placement	22/12/2015	20/12/2017	500 000	8,2%
TUNIS RE	certificats de dépôts	30/12/2015	07/01/2016	9 500 000	4,3%

- 11.** La SICAV Placement Obligataire a souscrit en 2009 à l'emprunt obligataire de la BNA, le solde de cet emprunt à la date du 31/12/2015 est de 2.999.000 DT. Cet emprunt a généré des intérêts pour un montant net de 179 955 DT au cours de l'exercice 2015.
- 12.** La société Tunis-Ré a souscrit en 2009 à l'emprunt obligataire de la BNA, le solde de cet emprunt à la date du 31/12/2015 est de 599.800 DT. Cet emprunt a généré des intérêts pour un montant net de 35.991 DT au cours de l'exercice 2015.
- 13.** La société Tunisie Informatique Services (TIS), assure la maintenance du matériel informatique de la BNA. Au cours de l'exercice 2015, la rémunération facturée par TIS au titre de cette opération s'élève à 720 495 DT.
- 14.** La BNA a acquis, au cours de l'exercice 2015, du matériel informatique pour 983 981 DT auprès de la TIS ainsi que des fournitures pour la somme de 1 250 631 DT.

RAPPORT ANNUEL 2015

15. Les jetons de présence comptabilisés par la BNA au cours de l'exercice 2015, en sa qualité de membre des conseils d'administration des sociétés du groupe et des entreprises associées, se détaillent comme suit (montants exprimés en milliers de DT)

Société	Montant Brut
BNA CAPITAUX	12 500
IMMOBILIERE LES CEILLETS	12 500
SOIVM SICAF	3 750
SOFINREC	7 500
SICAF PARTICIPATIONS BNA	1 750
SOGEST	3 125
SIVIA	5 000
SICAR INVEST	5 000
PLACEMENTS OBLIGATAIRES SICAV	2 500
SICAV BNA	1 500
EL MEDINA	6 250
ESSOUKNA	13 668
SIMPAR	6 250
SODINO	3 125
AGRO SERVICES	2 500
T I S	3 750
BAT	10 947
TUNIS RE	7 500
GEVE	2 500

16. Les concours accordés par la BNA à ses filiales et aux entreprises associées, se détaillent comme suit (montants exprimés en milliers de DT) :

(en milliers de DT)

Société	Encours
ESSOUKNA	43 050
EL MADINA	31 508
SOFINREC	28 927
SIMPAR	28 186
SIVIA	24 342
LES CEILLETS	6 513
SODET SUD	2 003
Sté AGRO-SERVICES	1 910
Sté Générale des Ventes	1 205
Sté Tunisie Informatique Services (TIS)	208
SOGEST	199
BAT	75
Sté SIP SICAR	2
BNA CAPITAUX	2
SODINO	1

RAPPORT ANNUEL 2015

17. Les concours accordés par la BNA à ses administrateurs et dirigeants totalisent 46.040 mDT au 31/12/2015 :

(en milliers de DT)

Administrateur	Solde au 31/12/2015
CTAMA-Administrateur	45 324
Groupe Sahbi Mahjoub - administrateur	598
Mr TLILI Ammar-DGA	48
Mr Nouredine BEN HASSEN-Secrétaire général	27
Mr Maameri Akremi-administrateur	25
Mr Jlassi Taoufik-administrateur	17
Mr Magtouf Lotfi-administrateur	1

18. Les jetons de présence bruts relatifs à l'exercice 2015 totalisent la somme de 57 708 DT.

19. Les soldes des comptes courants des filiales et des entreprises associées ouverts chez la BNA, ainsi que les commissions et les intérêts relatifs à ces comptes, se résument comme suit :

Partie liée	Solde des comptes au 31/12/2015		Commissions de l'exercice 2015	Solde des comptes au 31/12/2015	
	Débiteur	Créditeur		Débiteur	Créditeur
SIMPAR	743 704	8 069	11 516	91 190	5 261
SIVIA	38 441	744 800	4 919	56 325	-
ESSOUKNA	855 936	-	8 485	38 116	9 886
AGRO-SERVICES	-	181 462	313	988	316
TIS	-	221 325	9 380	60 327	- 10
BNA CAPITAUX	-	1 830 803	-	-	27 368
LES CÉILLETS	847 388	-	4 718	49 800	-
SOFINREC	-	351 746	158	654	4 515
POS	-	1 140 379	565	3 353	61 798
SOGEST	154 778	-	1 078	10 908	-
EL MEDINA	398 996	93 486	4 455	35 987	-
SICAR INVEST	-	472 329	119	285	-
SIP SICAR	1 371	2 150 731	1 965	920	674
SOIVM SICAF	-	973	78	48	-
SICAV BNA	-	271 589	-	-	2 211
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	1 091	74	-	5
SOJET SUD	-	767 296	422	3 863	-
ZIED	-	57	79	60	-
BAT	-	45 157	74	-	-
GEVE	-	106 047	110	256	-
STR	-	2 201 311	102	357	7 339
SODINO	797	25 392	538	1 171	130

INFORMATION SECTORIELLE

	Services financiers		Promotion immobilière		Autres activités		Eliminations entre secteurs		Consolidé	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES										
Produits externes										
Produits concourant à la formation du PNB	516 867	514 150	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits ne concourant pas à la formation du PNB	-	-	40 945	67 309	7 673	7 781	-	-	-	-
Produits provenant de transactions avec d'autres secteurs	15 731	13 568	45	48	15 731	13 568	-31 507	-27 184	-	-
Total	532 598	527 718	40 990	67 357	23 404	21 348	-31 507	-27 184	565 486	589 240
2. RESULTAT										
Résultat sectoriel	27 015	71 370	9 737	18 174	-10 739	-8 284	23 580	20 248	49 593	101 508
Charges non affectées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	-	-	-	-	-	-	-	-	49 593	101 508
Charges financières des secteurs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-542	-1 626
Produits des placements des secteurs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	971	3 566
Part du résultat net dans les entreprises associées	1 617	1 303	-	447	-	-	-	-	1 617	1 750
Solde en gain/perle provenant des autres éléments ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-496	-846
Impôt sur le résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-6 583	-25 460
Dotations aux amortissements	-	-	142	-446	-227	-137	-	-	-84	-583
Résultat net de l'exercice									44 476	78 310
AUTRES INFORMATIONS										
Actifs sectoriels	8 419 233	8 255 007	198 907	193 260	18 856	18 974	-	-	8 636 996	8 467 240
Autres actifs	65 818	62 691	19 682	15 923	446	427	-	-	85 945	79 041
Participation dans des Eses associées mises en équivalence	41 885	31 294	-	5 352	-	-	-	-	41 885	36 646
Passifs sectoriels	7 057 092	6 976 686	17 076	27 252	2 277	2 651	-	-	7 076 444	7 006 589
Autres passifs	611 945	491 761	1 766	1 992	7 513	17 283	-	-	621 224	511 037



**« LA BNA A FAIT ÉVOLUER
SES MISSIONS ET SES MÉTIERS AFIN
D'APPORTER UNE RÉPONSE ADAPTÉE
AUX NOUVEAUX ENJEUX
DES INNOVATIONS »**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués au paragraphe 3.1, nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1 Nos travaux d'audit des états financiers de la société mère « BNA » ont été limités par :

- Les insuffisances significatives inhérentes au système de contrôle interne de la banque et qui touchent les procédures et processus en rapport avec le traitement de l'information financière et la préparation des états financiers.

Il s'agit particulièrement de l'arrêté du tableau des engagements, de la justification et la réconciliation des flux et des opérations, de l'évaluation et la mise à jour des garanties ainsi que la gestion et la surveillance des différents risques liés à l'activité bancaire (risque de crédit, risque de marché, risque de contre partie, risque opérationnel...).

- L'indisponibilité d'un détail exhaustif des produits comptabilisés par client. Conséquemment, la conformité des produits réservés par rapport aux dispositions de l'article 9 de la circulaire de la BCT n°91-24 n'a pu être appréciée.
- L'inexistence d'une information fiable et exhaustive sur les mouvements confiés par client permettant d'apprécier la solvabilité de certaines relations de la Banque.
- L'absence d'un état exhaustif des relations ayant bénéficiés des mesures exceptionnelles de soutien du secteur de tourisme prévues par la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015.
- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

- L'absence de réponses à nos demandes d'informations sur les litiges en cours par les avocats mandatés par la BNA.

3.2 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 5.8 & 5.12, les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » comportent des comptes qui présentent des suspens et des opérations en instance de dénouement se rapportant principalement aux comptes liés à la compensation de la société mère (BNA). Ces comptes débiteurs et créditeurs s'élèvent respectivement à 46,841 millions de dinars et à 146,400 millions de dinars.

Les travaux d'apurement des suspens liés à la « télé-compensation 24 heures », sont à la date de rédaction du présent rapport, en cours. L'impact final des travaux en cours ne peut, actuellement, pas être estimé.

3.3 Les engagements de la société mère (BNA) déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 2 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

3.4 La BNA (société mère) ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la BNA.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

- 3.5 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau de la note 5.11 « Emprunts et Ressources Spéciales », les situations « Ressources/Emplois » des fonds budgétaires confiés par l'État à la BNA (société mère) ne font pas l'objet d'arrêté contradictoire exhaustif afin d'établir l'équilibre entre les emplois et les ressources de chaque fonds budgétaire et d'identifier les emplois financés par les ressources budgétaires pour lesquels la BNA supporte en partie les risques définitifs encourus sur les prêts (entre 25% et 50%).

De ce fait, les risques encourus sur ces emplois ne sont pas considérés lors de la détermination des provisions pour créances douteuses ce qui pourrait minorer le montant des provisions requises sur les engagements.

- 3.6 La BNA (société mère) n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 86 millions de dinars.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de certifier l'existence physique des immobilisations inscrites au bilan du groupe ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres, qui le cas échéant, pourraient se révéler nécessaires si l'inventaire physique a été réalisé et rapproché avec la comptabilité.

- 3.7 Les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 5 sociétés sur un périmètre composé de 23 sociétés.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

Opinion avec réserves

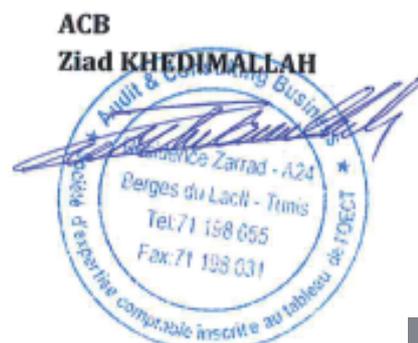
A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.7, les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe BNA au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les informations sur les comptes consolidés du groupe BNA et contenues dans le rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».

Tunis, le 13 juin 2016
Les Co-commissaires aux comptes





البنك الوطني الفلاحي
BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Adresse : 5 Rue de Syrie-1002 Tunis Belvédère
Phone : + 216 71 831 000 / + 216 71 831 200

BNaphone : 88 40 00 20

Email : bna@bna.tn

Site Web : www.bna.tn

N° Vert : 80 100 505